LES

ILES SANDWICH.

PREMIÈRE PARTIE.

Partis de Guayaquil le 14 août 1836, nous arrivâmes en vue de l'île d'*Hawaii* (Owhyhee), dans la nuit du 29 septembre. Depuis le matin nos yeux se portaient avec impatience dans la direction où nous supposions que l'île devait se trouver. A en croire les relations de tous les voyageurs, nous devions apercevoir, à une très grande distance, le sommet du *Mouna Roa*, cette montagne dont la cime mystérieuse n'avait depuis long-temps été visitée par aucun Européen. Il entrait dans les projets de notre relâche d'explorer ses gorges presque inaccessibles, de franchir les neiges qui la couronnent, et d'aller inscrire nos noms sur le pic le plus élevé; c'était là, dans les derniers jours qui précédèrent notre arrivée, l'objet de presque tous nos entretiens. En vain les relations que nous avions sous les yeux nous citaient-elles les nombreux accidens auxquels nous allions nous trouver exposés; en vain nous disait-on qu'un naturaliste anglais, M. Douglas, avait péri, dans une entreprise semblable, sous les cornes d'un taureau sauvage; le danger semblait donner un nouvel attrait à notre expédition scientifique, et nos regards, franchissant les distances, cherchaient à distinguer au milieu des nuages ce théâtre de nos prochaines explorations; mais un épais rideau de vapeurs le cacha toute la journée à notre vue. Cela, du reste, arrive très souvent : les nuages, chassés presque toute l'année par les vents alisés du nord-est, rencontrent dans leur passage cette muraille formée par le groupe des îles Sandwich, et s'y arrêtent retenus et comme accrochés aux sommets des montagnes. La nuit vint, et, vers une heure du matin, une

grande ombre, le bruit des brisans sur la côte, nous annoncèrent que nous étions près de terre; nous virâmes de bord, et, au point du jour, nous nous trouvâmes à dix ou douze lieues de l'île d'Owhyhee; nous aperçûmes devant nous le Mouna-Roa s'élevant par une pente presque insensible, et nous nous étonnâmes, nous regrettâmes même de ne pas le trouver plus élevé. Vous verrez bientôt que nous avions mal jugé les difficultés qui nous attendaient.

Toute la journée nous eûmes du calme ou des vents tellement faibles, que nous ne pûmes approcher de la côte; ce ne fut que le lendemain, 1er octobre, que nous atterrîmes.

La journée du 29 septembre ne se passa pas, cependant, sans offrir quelque satisfaction à notre curiosité; nous vîmes approcher de nous une pirogue montée par quatre sauvages. Nous étions à quatre ou cinq lieues de terre; il fallait que, de leur côté, ils fussent poussés par un bien vif désir de nous voir, pour avoir entrepris un si long voyage sur une si faible embarcation; nous les distinguions, nus et la tête couronnée de feuillages. C'était le premier spécimen de l'homme à l'état sauvage que la plupart d'entre nous eussent aperçu; aussi concevra-t-on facilement quel fut notre désappointement lorsque nous vîmes qu'au lieu d'incliner notre route vers eux, nous marchions, fiers et superbes, presque sans daigner leur jeter un regard. J'eus pitié de ces pauvres gens; le navire passa à cent toises de leur pirogue; les bras leur en tombèrent; ils s'arrêtèrent un instant, essuyant du revers de leurs mains la sueur qui ruisselait de leurs fronts; puis, à mesure que le navire s'éloignait, nous pûmes les voir nous faisant des signaux avec leurs pagayes : était-ce en signe d'amitié? était-ce en signe de reproche? Ils reprirent enfin leur route vers le rivage, sur lequel nous distinguions, à l'aide de nos longues-vues, quelques cabanes au milieu d'un bois de cocotiers.

Le lendemain, nous fûmes plus que dédommagés. A mesure que nous approchions du rivage, nous vîmes une multitude innombrable de pirogues se diriger vers nous, et, en moins d'une heure, le pont de *la Bonite* fut couvert d'insulaires. Les premiers hésitèrent à monter; mais bientôt ils s'enhardirent de telle sorte, qu'on fut obligé de placer des sentinelles aux échelles afin d'éviter une invasion complète. Presque tous étaient nus; autour des reins seulement ils portaient une espèce de ceinture appelée *maro;* quelques-uns, les vieillards principalement, étaient tatoués; plusieurs portaient leur nom écrit en grandes lettres sur les bras ou sur la poitrine. Il nous fut aisé de nous apercevoir qu'ils commençaient à s'habituer à la vue des Européens; c'était surtout dans les marchés qu'ils cherchaient à faire avec nous que nous pouvions voir que des hommes civilisés avaient passé par là : *tala*, *tala* (dollar, piastre) était ce qu'ils nous demandaient le plus généralement. En échange de coquilles, de poules, de cochons, etc., qu'ils nous apportaient, ils ne voulaient que de l'argent ou des vêtemens; et certes, à voir avec quelle fierté marchait, au milieu de ses compagnons, celui qui se trouvait l'heureux possesseur d'un gilet, d'une chemise ou de n'importe quelle partie de l'habillement européen, nous concevions aisément le prix qu'ils y attachaient.

J'avouerai que nous fûmes presque tous désappointés : ce n'étaient plus là les insulaires de Cook, et, quoique l'influence de l'état sauvage dominât encore singulièrement dans la constitution physique et morale de chaque individu, ce n'était plus cette nature nue et sans fard que nous nous attendions à étudier. Ce fut cependant à cette première relâche que nous pûmes le mieux apercevoir les traces de ce qu'étaient les îles Sandwich lors de la découverte; plus tard nous trouvâmes des villes presque européennes, et des populations presque aussi vicieuses que ceux qui les ont civilisées.

Un Portugais, qui habite l'île depuis très long-temps et que l'on aurait eu quelque peine à distinguer d'un sauvage, nous servit de pilote; à midi, nous étions mouillés dans la baie de *Ke-ara-Kakoua*. Il y avait alors à l'entour de *la Bonite* plus de deux cents pirogues, et nous n'avions pas encore vu une seule femme. Cette absence du beau sexe nous surprit; nous avions lu, dans les récits des divers voyageurs, qu'un navire à son arrivée se trouvait immédiatement entouré d'une foule de femmes, véritables naïades qui plongeaient et nageaient autour du vaisseau, indiquant aux matelots, par leurs gestes et leurs poses lascives, la terre et les plaisirs qui les y attendaient; mais le pilote nous donna bientôt la clé du mystère : les navires, nous dit-il, sont *tabous* (sacrés) pour les femmes; c'est une loi des missionnaires. Il nous cita en même temps diverses mesures prises par les missionnaires dans l'intérêt de la morale et de la religion : j'en parlerai en temps et lieu.

La baie de Ke-ara-Kakoua peut avoir quatre ou cinq lieues du nord au sud; dans le fond est une espèce de crique formée par deux pointes de terre basse qui s'avancent dans la mer à droite et à gauche; cette crique est dominée par une montagne ou muraille de lave noirâtre, haute de quatre ou cinq cents pieds et entièrement à pic. Sur la pointe qui s'étend vers la gauche, en regardant le fond de la baie, est le village de *Kaava-Roa*; à droite, au milieu de nombreux cocotiers, nous apercevions le village de Ke-ara-Kakoua qui a donné son nom à la baie, et plus loin, vers l'extrémité de la pointe, un autre village dont je ne me rappelle pas le nom. En arrivant au mouillage, nous avions distingué, sur le sommet des terres hautes qui dominent la baie, quelques maisons parmi lesquelles une nous sembla bâtie à l'européenne : c'est, nous dit le pilote, la maison du missionnaire Forbes; le village qui l'entoure s'appelle *Kaava-Roa supérieur*.

Dans l'après-midi, nous allâmes à Kaava-Roa. Nous eûmes quelque peine à débarquer; cependant, lorsque nous approchâmes, une foule d'Indiens se jeta à l'eau pour nous porter secours, et après quelques chutes sur les rochers qui bordent le rivage, nous nous trouvâmes en terre ferme. Le village de Kaava-Roa me parut composé d'une cinquantaine de maisons seulement; quelques cocotiers, quelques arbres à pain en rendent l'aspect assez pittoresque. Une espèce de matelot anglais, homme d'affaires de la dame Kapiolani, chef de ce district, vint nous annoncer que sa maîtresse était prête à nous recevoir; nous nous empressâmes de nous rendre aux désirs de la noble dame, et nous la trouvâmes assise en dehors de la clôture qui entoure sa maison, à

l'ombre d'un arbre à pain. C'était une femme de cinquante ans environ, d'une taille colossale, cinq pieds huit ou dix pouces au moins, très grasse et fort laide; elle nous reçut très poliment. J'hésitai un instant si, suivant ce que j'avais lu dans les voyages de Cook, je ne la saluerais pas à l'ancienne mode du pays, en frottant mon nez contre le sien; je cherchai dans ses gestes si quelque chose ne m'indiquerait pas que ce fût là son désir; mais, ne remarquant rien dans son attitude qui me rendît le salut hawaiien obligatoire, je me contentai de prendre la main qu'elle m'offrit. Des siéges, de véritables chaises européennes, nous furent apportés, et nous nous assîmes autour de Kapiolani; cinq ou six femmes d'honneur, vêtues d'immenses sacs qu'on appelle robes à Hawaii, et dans lesquelles elles semblaient fort embarrassées, se tenaient sur l'arrière-plan; tout à l'entour de nous, la population de Kaava-Roa était étendue à plat ventre sur les rochers, le menton supporté par les deux mains, et attachant sur nous des regards fixes. Kapiolani était complétement vêtue à l'européenne; une robe de mousseline anglaise à fleurs, une ceinture de soie bleue, des souliers, composaient sa toilette; deux peignes d'écaille retenaient ses cheveux; elle avait aux doigts trois ou quatre grosses bagues d'argent. Quant à la population qui nous entourait, c'était bien le plus bizarre assemblage qu'on pût voir : l'un avait pour tout vêtement un gilet sans boutons, celui-ci une chemise, celui-là un pantalon; la plupart étaient nus, ne portant autour des reins que l'indispensable *maro;* toutes les femmes étaient sinon habillées, du moins couvertes; quelques-unes étaient vêtues comme les femmes d'honneur de Kapiolani; d'autres, et c'était le plus grand nombre, étaient tout simplement enveloppées d'un large pagne d'étoffe du pays.

Notre conversation avec Kapiolani ne fut pas longue; le matelot anglais nous servit d'interprète; une espèce de grognement était le plus souvent la seule réponse qu'elle fît aux longs complimens que quelques-uns d'entre nous lui adressaient. Cependant il y avait sur toute sa figure une singulière expression de bienveillance et de bonté naturelle, et quand nous lui témoignâmes le désir d'aller le lendemain au village supérieur et d'y entendre le service divin, ce projet parut lui faire grand plaisir; elle s'empressa de mettre à notre disposition des chevaux sellés et un guide pour nous conduire.

En quittant Kapiolani, nous allâmes voir l'endroit où le capitaine Cook a été assassiné; c'est justement dans ce lieu que nous avions débarqué; on nous montra le rocher où il se trouvait quand il reçut le coup mortel; en regardant autour de nous, nous nous voyions entourés de ce même peuple qui l'assassina! Certes, la mort de Cook a été un grand malheur; mais peut-être ne faut-il attribuer ce malheur qu'à lui-même et à la violence de son caractère; c'est, du moins, ce qui paraît prouvé aujourd'hui. Il n'y avait et il n'y a encore rien de sanguinaire dans le caractère de ce peuple, mais bien un respect sans bornes pour ces étrangers qu'il considérait comme des dieux : il fallut toute l'horreur que lui inspira le sacrilége que Cook était au moment de commettre en saisissant le roi de l'île, pour le porter à cet excès. Nous pûmes voir des traces de la vengeance exercée par les compagnons de Cook, après

sa mort; on nous montra des cocotiers percés par des balles, et des rochers brisés par l'artillerie.

Le lendemain, nous trouvâmes à Kaava-Roa les chevaux et le guide que Kapiolani nous avait promis. Les chevaux sont importés aux îles Sandwich de la côte de Californie; ils commencent à se multiplier dans le pays. Ceux qu'on nous amena étaient sellés tant bien que mal, les uns avec des selles anglaises, les autres avec de lourdes selles mexicaines. La distance du village de Kaava-Roa supérieur à Kaava-Roa inférieur est d'environ trois milles; on y monte par une route assez bonne, taillée sur le flanc de la montagne, au milieu de rochers de lave; cette route est due aux missionnaires, qui se sont servis d'un singulier moyen pour la faire construire. D'après une loi que, par leur influence, ils ont rendue obligatoire dans les îles Sandwich, toute personne, homme ou femme, convaincue d'adultère, est condamnée à une amende de 15 piastres (75 francs), ou, en cas de non paiement, à travailler aux routes pendant quatre mois. La population d'Hawaii a si bien secondé le plan des missionnaires, que la route que nous suivions a été faite en moins de deux ans, et qu'une autre route qui va de Kaava-Roa à *Kai-Loua* (grande bourgade), et qui parcourt une distance d'environ vingt-cinq milles, est déjà presque achevée; enfin, grace aux amoureux penchans des habitans d'Hawaii, nous gravîmes fort aisément les trois milles que nous avions à parcourir.

A mesure que nous montions, le terrain prenait un aspect différent. Toutes ces îles ont été évidemment formées par les éruptions successives de volcans sous-marins; partout vous trouvez la lave comme une preuve irrécusable de leur origine. Sur le rivage, on la voit encore telle qu'au moment où elle s'est durcie; on distingue les différentes couches qui se sont étendues les unes sur les autres; puis, à mesure qu'on s'élève, l'action alternative de l'humidité et de la chaleur ayant brisé la lave, on la trouve décomposée en partie. Quand on arrive au sommet du plateau, continuellement arrosé par les nuages qui, s'amoncelant toute l'année sur la crête des montagnes, s'y dissolvent en pluies abondantes, on trouve la lave transformée en une terre fertile; là s'élève en abondance le *kukui* (*candle nut tree*), qui donne une espèce de noix dont on fait une huile très claire et très bonne à brûler, et qui forme déjà une branche d'exportation; l'arbre à pain, l'oranger, le mûrier (importé de Manille), le bananier, la canne à sucre, le *taro* (*arum esculentum*), racine croissant dans l'eau et dont les insulaires font leur principale nourriture; à travers les crevasses des rochers s'échappent quelques arbustes rabougris, une espèce de câprier, le *nai-hi*, dont la racine, nous dit-on, sert de thé aux naturels, et le *tappa*, avec les filamens duquel ils font leurs vêtemens, et dont la fleur, d'un jaune de safran, rivalise d'éclat avec les magnifiques convolvulus bleus, blancs et roses qui tapissent le chemin.

Vers le milieu de la route est le monument élevé, en 1825, par lord Byron, commandant la frégate anglaise *la Blonde*, à la mémoire de Cook. On a choisi l'endroit où ce qu'on put rassembler de ses membres épars a été enterré; c'est un poteau élevé et fixé au milieu de rochers de lave qu'on a entassés et dont

on a formé une espèce de tumulus; au sommet du poteau, on a cloué une plaque de cuivre sur laquelle est gravé le nom de Cook; l'épitaphe qui l'accompagne est devenue illisible; le poteau est couvert des noms de marins anglais qui sont venus rendre hommage à la mémoire du célèbre navigateur. Mais ce monument est bien mesquin, et on s'étonne que le gouvernement anglais n'ait pas pu reconnaître d'une manière plus convenable les immenses services rendus à la navigation par le capitaine Cook; il y a des cendres qui reposent sous les voûtes de l'abbaye de Westminster qui n'ont pas autant de droits à la reconnaissance du peuple que celles qui gisent abandonnées sous la lave d'Owhyhee.

La maison de M. Forbes est située au milieu d'un jardin assez négligé, et entourée d'une haie vive formée de plantes de *ti;* le ti est un arbuste à larges feuilles, dont la racine cuite a le goût de caramel ou de sucre brûlé; les naturels en extrayaient autrefois une liqueur très forte. Aujourd'hui la distillation de cette racine est sévèrement défendue par les missionnaires. — M. Forbes nous reçut très cordialement et nous présenta à sa famille, composée de sa femme, native, comme lui, des États-Unis, et de deux enfans charmans. Kapiolani vint nous rejoindre, et bientôt la cloche nous appela à l'église.

L'église de Kaava-Roa est en tout semblable aux maisons du pays : c'est un grand hangar, qui a la forme d'un cône très élevé ou plutôt d'un toit posé sur la terre; les parois sont soutenues par une charpente dont les parties sont attachées l'une à l'autre par des cordes, car il n'entre pas un seul clou dans la construction des maisons; cela forme une espèce de treillage recouvert au dehors de feuilles de *pandanus,* de cocotier ou de canne à sucre; dans les maisons des chefs, l'assemblage de ces feuilles est caché par des nattes qui tapissent tout l'intérieur. L'église a environ quatre-vingts pieds de longueur sur quarante de largeur, et cinquante environ de hauteur dans la partie la plus élevée du cône; elle peut contenir plus de mille personnes. Sur des nattes grossières étaient agenouillés ou assis environ six cents insulaires. Quelques chaises avaient été disposées pour nous, auprès de la chaire du ministre. C'était un spectacle intéressant que cette multitude rassemblée pour écouter la parole du Christ sur cette même terre où, il y a à peine cinquante ans, elle offrait encore des victimes humaines à de monstrueuses divinités. Il y a, il est vrai, bien peu de véritables chrétiens parmi les naturels, et presque tous conservent encore dans l'intérieur de leurs villages et de leurs maisons leurs absurdes superstitions; pourtant c'est déjà beaucoup que de les avoir amenés à venir écouter des paroles parfois trop mystiques sans doute et auxquelles ils ne comprennent rien, mais qui renferment souvent des leçons de cette morale chrétienne, si sublime et si simple, si propre à leur ouvrir peu à peu les voies de la civilisation. — Les femmes étaient d'un côté, et les hommes de l'autre; aucun individu nu n'était admis, mais M. Forbes avait été obligé de ne pas être trop sévère quant à la forme du vêtement. Généralement, les hommes étaient couverts de larges pièces d'étoffe du pays qu'ils drapaient comme un manteau; nous vîmes surgir, au milieu de la foule des femmes, plusieurs chapeaux de paille, et surtout de ces disgracieuses capotes dont les Anglaises se

servent encore aujourd'hui à la campagne. Quelques personnes avaient des livres de prières imprimés à *Honolulu* et à *Lahaina*, en langue hawaiienne, et quand, suivant le rite presbytérien, M. Forbes entonna les psaumes du rituel, des voix, d'abord incertaines, et ensuite plus hardies, accompagnèrent celle du missionnaire. En somme, sauf quelques distractions causées sans doute par notre présence, sauf quelques coups d'œil agaçans des femmes qui se trouvaient près de nous, tout se passa assez décemment; mais il était aisé de voir, cependant, que la plus grande partie des assistans était là par obligation. Kapiolani, ce jour-là, avait revêtu ses habits de fêtes; sa robe était de satin noir, et elle avait sur la tête une capote en étoffe du pays, dont le luisant rappelait assez l'apparence du satin; elle paraissait suivre avec attention le service divin dans le livre qu'elle avait devant elle; sa contenance ne manquait pas d'une certaine dignité, et une paire de lunettes rabattues sur son nez lui donnait une figure qui, même à Owhyhee, nous parut très singulière.

Le lendemain, j'allai visiter le village de Ke-ara-Kakoua, en compagnie de M. Eydoux, chirurgien-major de la corvette, et de M. Hébert, attaché par le ministre du commerce au consulat des îles Philippines. Là, tout débarquement à pied sec était impossible; nous fûmes obligés de nous mettre en quelque sorte à la nage pour arriver à terre, ce qui ne laissa pas que d'exciter l'hilarité de la population qui nous attendait au rivage. Il est certain que le costume du pays eût beaucoup mieux que le nôtre convenu à la circonstance. Nous fûmes immédiatement entourés d'un cercle de jeunes garçons et de jeunes filles. Quoiqu'à deux milles à peine de Kaava-Roa, la population de Ke-ara-Kakoua nous parut se ressentir beaucoup moins de l'influence du missionnaire. Nous pûmes le reconnaître sans peine à l'habillement des insulaires et à la conduite qu'ils tinrent avec nous. Ici tous les hommes avaient le corps nu, si l'on excepte les reins qu'entourait le *maro;* les femmes n'étaient guère plus vêtues qu'eux. Mais ce qui nous prouva clairement que leurs actions n'étaient pas, aussi immédiatement que celles des habitans de Kaava-Roa, sous le contrôle de M. et Mme Forbes, ce fut la manière dont les femmes nous accueillirent. Elles employèrent toutes les séductions possibles pour attirer notre attention et captiver nos bonnes graces; il est vrai que les bagues et les colliers que ces messieurs distribuaient aux plus jolies n'étaient pas sans quelque influence sur leur bienveillante humeur. La gale semblait être une maladie dominante chez elles; presque toutes en étaient plus ou moins atteintes; cette circonstance, jointe à la couleur cuivrée de leur peau et à l'extrême malpropreté de leurs vêtemens, diminuait de beaucoup le prix de leurs attraits. Autant les hommes que nous avions vus jusque-là nous avaient semblé avoir de prédilection pour l'argent et les habillemens, autant les femmes, à Ke-ara-Kakoua, nous parurent avoir conservé ce goût que les premiers navigateurs avaient remarqué chez elles pour les colifichets; un collier de verroterie, une bague de cuivre avec une pierre de couleur, les comblaient de joie.

Vers le milieu de la journée, nous eûmes le spectacle de toute la population femelle de Ke-ara-Kakoua, réunie pour le bain dans une petite baie bordée

de rochers de lave; une roche servit de paravent aux baigneuses, et de là elles s'élancèrent entièrement nues au milieu des vagues qui venaient se briser sur le rivage; une planche, de la longueur du corps et terminée en pointe à une des extrémités, leur servait à se soutenir sur la crête des vagues. C'était vraiment un singulier tableau que cet essaim de jeunes femmes s'éloignant à une grande distance du rivage, puis revenant avec la rapidité d'une flèche, portées sur la cime écumeuse des lames qui déferlaient avec fracas de chaque côté de la baie. Je croyais, à chaque instant, les voir s'abîmer contre les pointes aiguës des rochers; mais elles évitaient ce danger avec une adresse surprenante; elles semblaient s'y complaire, et le bravaient avec un courage qui m'étonna. Le moindre mouvement de leur corps donnait à la planche qui les soutenait la direction qu'elles désiraient lui voir prendre, et, disparaissant pour un moment au milieu des brisans, elles surgissaient bientôt de l'écume et retournaient au large pour fournir de nouveau la même carrière. Je vis une mère qui, après avoir placé son enfant, âgé d'un an à peine, sur une planche de deux pieds de long, le poussait devant elle à une grande distance, et là, l'abandonnant à la furie des flots, le suivait, dirigeant seulement de temps en temps avec la main la planche qui le portait. Je crus revoir cette population telle que Cook l'avait trouvée, libre, indépendante, et le contraste ne me parut pas, je l'avoue, en faveur du moment présent, quand je revis ensuite ces femmes couvertes de sales haillons.

Le soir, les difficultés que nous avions éprouvées en débarquant nous suggérèrent l'idée de retourner à bord de *la Bonite* sur une pirogue du pays. Nous avions pu apprécier, pendant la journée que nous venions de passer à terre, les avantages que ces embarcations légères et d'une manœuvre aisée ont, dans une mer houleuse, sur nos pesans canots. Nous nous plaçâmes tous les trois dans une pirogue de quinze pieds à peu près de long sur un pied au plus de large. Cette pirogue avait, ainsi que toutes celles des îles de l'Océanie, un balancier fait d'une pièce de bois léger, soutenu parallèlement à la pirogue par deux barres transversales de quatre ou cinq pieds de long. Nos Indiens attendirent ce qu'on appelle un *embelli*, c'est-à-dire le moment où les lames, qui arrivent ordinairement quatre ou cinq l'une après l'autre, semblent s'arrêter un instant; alors, soulevant la pirogue au moyen du balancier, ils la traînèrent rapidement à une certaine distance du rivage; puis, s'élançant sur leurs bancs et pagayant avec rapidité, ils purent, avant que la lame ne revînt, s'éloigner assez pour que nous n'éprouvassions que deux ou trois fortes ondulations. Nous arrivâmes sains et saufs à bord de *la Bonite*.

Le lendemain, je parlais à M. Forbes de l'habileté extraordinaire que j'avais remarquée, la veille, chez les naturels qui se livraient à l'exercice de la nage: « Vous ne pourriez vous en faire une idée exacte, me répondit-il; ils sont plus à l'aise dans l'eau que sur la terre; un Indien pourrait, ajouta-t-il, nager vingt-quatre heures sans s'arrêter. » Et, à l'appui de ce qu'il nous disait, il nous cita une aventure qui me parut trop intéressante pour que je l'omette ici.

Les naturels traversent fréquemment dans leurs pirogues les bras de mer

qui séparent les diverses îles de l'archipel. Un jour, un d'eux partit dans sa pirogue de la pointe nord de l'île *Ranai;* il allait dans la partie sud de *Morokoi;* il avait donc à parcourir un espace de sept à huit lieues. Ses deux petits enfans l'accompagnaient ainsi que sa femme. Le temps était beau au moment du départ; mais tout à coup un gros nuage noir obscurcit l'horizon, bientôt après le vent souffla avec violence, et la mer devint très grosse. Long-temps l'habileté avec laquelle l'insulaire dirigea sa frêle nacelle au milieu des vagues la préserva du naufrage; mais un coup de mer rompit le balancier, et la pirogue chavira. Ses deux enfans étaient beaucoup trop jeunes pour pouvoir nager; il les saisit au moment où la mer allait les engloutir, et les posa sur la pirogue, qui, faite d'un bois léger, était restée renversée au-dessus de l'eau; sa femme et lui se mirent à la pousser en nageant vers le rivage qui leur sembla le plus rapproché; ils étaient alors au milieu du bras de mer. A force de travail et après plusieurs heures de fatigues, ils arrivèrent assez près de la côte; mais là ils trouvèrent un courant très violent qui les repoussa en pleine mer. Lutter contre la force de ce courant eût été s'exposer à une mort certaine; ils se décidèrent donc à pousser leur pirogue vers une autre partie de l'île. Cependant la nuit arriva, et le froid commença à se faire sentir. La femme, moins robuste que l'homme, fut la première à se plaindre de la fatigue; mais le désir si naturel d'échapper à la mort, la vue de ses enfans dont la vie était attachée à la conservation de la sienne, lui donnaient du courage, et elle continua à nager auprès de son mari, poussant toujours la pirogue en avant. Bientôt les pauvres enfans fatigués, car il fallait qu'ils se tinssent fortement cramponnés sur la surface ronde et polie de la pirogue, transis de froid, finirent par lâcher prise l'un après l'autre, et tombèrent dans la mer; le père et la mère les saisirent de nouveau, et les replacèrent sur la pirogue, tâchant de les encourager. Hélas! leurs forces étaient épuisées, leurs petites mains se rouvrirent, et la vague les engloutit une troisième fois. Il ne fallait plus songer à conserver la pirogue; chacun d'eux prit un des enfans sur son dos, et nagea vers la terre qu'ils distinguaient à peine dans l'obscurité. Une heure après, la femme s'aperçut que l'enfant qu'elle portait sur son dos était mort, et elle se mit à se lamenter amèrement; en vain son mari l'engagea-t-il à abandonner l'enfant et à prendre courage, lui montrant le rivage dont ils commençaient à approcher : la malheureuse mère ne voulut pas se séparer de son enfant mort, elle continua de le porter jusqu'à ce que, ses forces s'affaiblissant par degrés, elle dit à son mari qu'elle allait mourir, qu'elle ne pouvait plus nager. Le mari fit tout ce qu'il put pour l'engager à se débarrasser de son fardeau, et, ne pouvant y réussir, il se mit à la soutenir d'un bras, tandis qu'il nageait de l'autre; mais la nature était épuisée : bientôt la femme disparut sous l'eau avec son enfant. L'homme continua tristement à nager; le désir de sauver son dernier enfant le soutenait seul. Enfin, après plusieurs heures de fatigues inouies, il arriva presque mourant sur le rivage. Son premier soin fut d'embrasser le fils qu'il avait sauvé. C'était tout ce qui lui restait d'une famille adorée; en le prenant dans ses bras, il s'aperçut qu'il était mort, et tomba sans connaissance sur le sable. Au

point du jour, des pêcheurs le trouvèrent étendu sur le rivage. Il revint à la vie, mais il mourut peu de temps après des suites de ses fatigues, et peut-être aussi de chagrin. Il avait passé dix-huit heures dans l'eau.

Nous restâmes six jours dans la baie de Ke-ara-Kakoua, visitant les naturels dans leurs maisons et recueillant tous les renseignemens qui nous parurent offrir quelque intérêt. Kapiolani, nous dit-on, fut, avec Kaakou-Manou, femme de Tamea-Mea, la première à embrasser le christianisme; mais sa conversion ne fut pas d'abord très sincère. « Il y a douze ans, c'était encore, nous dit M. Forbes, une très méchante femme. Elle était constamment ivre et avait quatre ou cinq maris; même après avoir reçu le baptême, elle en avait conservé deux, et ce ne fut que sur nos représentations qu'elle se décida à n'en avoir plus qu'un seul. » Aujourd'hui c'est une femme vertueuse, et elle est devenue le plus ferme soutien des innovations morales et religieuses à Owhyhee. Kapiolani a plusieurs fois fait preuve d'une grande énergie. Un jour, il arriva qu'un matelot d'un bâtiment américain fut arrêté et mis en prison, comme convaincu du délit à l'aide duquel on construit les grandes routes à Owhyhee. Le capitaine du bâtiment alla trouver Kapiolani et la menaça de mettre le feu au village, si le matelot n'était relâché à l'instant même. « Voici ma loi, lui répondit Kapiolani; le matelot paiera l'amende de 15 piastres, ou ira travailler aux routes pendant quatre mois, ainsi que sa complice. A présent, si vous avez la force, mettez le feu au village; mais, tant que Kapiolani vivra, sa loi sera exécutée dans son pays. » Le capitaine fut obligé de payer l'amende pour avoir son matelot.

Malgré tout le zèle de M. Forbes et de Mme Forbes, qui partage tous les travaux de son mari, le nombre des véritables chrétiens a peu augmenté dans le district de Ke-ara-Kakoua. M. Forbes étant seul dans ce district, et son école de Kaava-Roa demandant des soins non interrompus, il n'a pas le loisir de faire des excursions lointaines. Aussi, à peu de distance de Kaava-Roa, son influence devient tout-à-fait nulle, et les naturels conservent presque toutes les superstitions de leur ancienne religion. J'aurais beaucoup désiré visiter les parties de l'île où les missionnaires ne résident pas, afin de voir les naturels plus rapprochés de leur état primitif; mais mon sort se trouvant, jusqu'à mon arrivée à Manille, attaché à celui de *la Bonite*, il fallut me résoudre à ne voir que les ports où la civilisation a pénétré.

Kapiolani fut très gracieuse envers moi; elle me fit cadeau d'un magnifique *ka-hilé*, espèce de grand plumeau; c'est, chez les chefs, une marque d'autorité. Elle nous fit visiter la maison qu'elle a au village d'en bas et celle qu'elle a fait bâtir au village supérieur; celle-ci se ressent du voisinage du missionnaire et a pris un certain air européen. Sur le même terrain, elle faisait bâtir une maison en pierre et à deux étages. Sa maison d'en bas, sauf les portes et les fenêtres qui ont été élargies, est encore ce qu'elle était avant la découverte de l'île. Du reste, les maisons des naturels sont en général assez confortables; le plancher est ordinairement recouvert de nattes parfaitement tressées, sous lesquelles on étend une couche épaisse de fougères sèches. Autrefois il n'y

avait qu'une seule pièce dans chaque maison; c'était à la fois la salle à manger, le salon et la chambre à coucher; aujourd'hui les missionnaires sont parvenus à obtenir qu'il y eût des séparations, et on emploie presque toujours, dans ce but, de larges rideaux d'étoffe du pays ou d'indiennes anglaises. Ces séparations forment les chambres à coucher. Le lit est composé d'une grande quantité de nattes, disposées les unes sur les autres, de manière à former une estrade; les plus grossières sont placées en dessous; c'est là que trône le chef mâle ou femelle. Cette place est *tabou* (prohibée) pour tout le monde.

Auprès de la maison de Kapiolani est le tombeau de son mari, assez vaste édifice en pierre, et recouvert d'un toit de planches. L'époux de Kapiolani était un chef puissant et très riche; mais, à sa mort, un fils qu'il avait eu de sa première femme enleva à Kapiolani presque tout ce qu'elle tenait de lui, et elle est aujourd'hui presque pauvre.

Quelques calebasses pour faire et pour manger le *poë*, pâte fermentée faite avec la racine du *taro*, un ou deux plumeaux, quelquefois un filet et des pagayes, voilà tout l'ameublement d'une maison de Hawaii. La nourriture des insulaires consiste principalement en poisson légèrement salé et très souvent cru, et en poë. Je voulus goûter de cette pâte, mais elle me parut détestable; elle a la couleur et la consistance de l'amidon, et un goût acide très prononcé. A Ke-ara-Kakoua, on ne mange jamais de viande de boucherie. Quelques volailles, des cochons, du lait, des cocos, quelques fruits, voilà pour les Européens toutes les ressources de la vie animale.

L'importation des liqueurs fortes est prohibée à Owhyhee : nous pûmes voir, cependant, que les insulaires ne sont pas encore guéris de cette passion des spiritueux qu'on a remarquée chez presque toutes les nations sauvages. Les femmes même ouvraient la bouche avec avidité pour recevoir l'eau-de-vie que nous leur versions. En général, la crainte des châtimens, et non la conviction, empêche les insulaires de se livrer à toutes leurs anciennes habitudes; chaque fois que l'occasion se présente de secouer le joug qui leur a été imposé, ils la saisissent avec ardeur. Il y a quatre ou cinq mois, Kauikeaouli, roi des îles Sandwich, vint faire une tournée à Owhyhee; il amena une partie de sa cour, et se livra, nous dit-on, à des excès auxquels prirent part non-seulement les personnes qui l'accompagnaient, mais encore toute la population de Ke-ara-Kakoua. Ni Kapiolani, ni M. Forbes, n'osèrent faire la moindre remontrance; ils attendirent impatiemment dans leurs maisons que le pays fût délivré de la présence des impies.

Nous eûmes, pendant notre séjour à Ke-ara-Kakoua, la visite de Kouakini, gouverneur d'Owhyhee et l'un des principaux chefs des îles Sandwich; il réside à Kai-Loua, et est également connu sous le nom de John Adams. Il vint nous voir à bord. Nous le vîmes arriver de loin sur sa double pirogue, conduite par une vingtaine de robustes Indiens. C'est un homme de six pieds trois pouces; il était vêtu plus que simplement : une veste de printanière bleue, un pantalon de toile grise, des souliers sans bas et un chapeau de paille composaient tout son accoutrement. On eut soin de nous dire toutefois qu'il

avait un très bel uniforme et de très grosses épaulettes. Kouakini parle assez bien l'anglais; c'est, nous dit-on, un homme intelligent, mais d'une avarice sordide : il n'en fit néanmoins pas preuve dans le marché qu'il conclut pour les provisions qu'il fournit à *la Bonite*. On nous assura, il est vrai, que ces provisions ne lui coûtaient rien, et qu'il n'avait eu que la peine de les envoyer chercher par ses gens chez les pauvres insulaires; tel est, en effet, l'usage du pays : les chefs peuvent mettre en réquisition tout ce qui est à leur convenance. Il faut ajouter aussi que Kouakini reçut de la corvette une certaine quantité de fer en barres et des outils. Le gouverneur était accompagné d'un autre chef nommé *Kekiri* (tonnerre), qui pouvait rivaliser de taille avec lui. Ces braves gens vinrent tous les jours à bord de *la Bonite*, dont la table et le vin leur avaient, sans doute, paru bons; leur appétit était insatiable et tout-à-fait en harmonie avec leur immense embonpoint. Malgré les lois de tempérance établies dans le pays, le vin de Bordeaux, et surtout le vin muscat semblaient être tout-à-fait de leur goût. Kouakini nous donna pourtant une preuve de l'influence qu'exercent les missionnaires sur toute cette population : un jour qu'il dînait avec nous en compagnie de M. Forbes et de Kapiolani, ce fut à peine s'il osa mettre du vin dans son eau, tandis que nous l'avions vu, lorsque M. Forbes n'était pas présent, se bien garder de mettre de l'eau dans son vin. Cependant Kouakini est, dit-on, tout-à-fait opposé aux missionnaires; il lit et comprend très bien l'anglais et les accuse de n'avoir pas traduit fidèlement la Bible. Quant à cette pauvre Kapiolani, elle ne faisait jamais le moindre geste sans consulter des yeux M. ou Mme Forbes.

La population de l'île d'Hawaii (Owhyhee) s'élève à peine aujourd'hui à 29,000 ames; elle en contenait, au moment de la découverte, au-delà de 90,000. Nous rechercherons plus tard quelles peuvent être les causes de cette effrayante diminution. Les villages de la baie et du district de Ke-ara-Kakoua contiennent 3000 habitans. — La température qui règne sur le rivage est extrêmement chaude; le thermomètre Fahrenheit marquait généralement de 86° à 89° (25° environ de Réaumur), tandis qu'au village supérieur l'air était frais et pur, la brise du large se faisait sentir, et on se trouvait tout à coup dans une atmosphère différente.

J'avais remarqué, en débarquant, le premier jour, de nombreux trous pratiqués dans cette immense muraille de roches noires qui domine la baie, ils m'avaient paru être l'ouvrage des naturels : je ne m'étais pas trompé. C'est là qu'ils enterrent leurs morts. Le trou est ordinairement fermé par un treillage de bois. Il y a aujourd'hui un cimetière dans le village où réside M. Forbes, et on y enterre ceux qui meurent dans la religion presbytérienne.

Le principal objet de notre relâche à Ke-ara-Kakoua ne fut pas rempli; nous fûmes obligés de renoncer à explorer la cime du Mouna-Roa. Tous les renseignemens que nous prîmes nous démontrèrent que, dans les circonstances où nous nous trouvions, l'expédition projetée était tout-à-fait impossible; on nous assura qu'il nous faudrait au moins huit jours pour atteindre au sommet du Mouna-Roa, et presque autant pour revenir; on nous dépeignit, on

nous exagéra même, je le crois, les dangers et les obstacles que nous rencontrerions. Cette dernière considération ne pouvait avoir la moindre influence sur la détermination que ces messieurs avaient à prendre; mais le temps leur manqua, les jours de notre relâche à Owhyhee étaient comptés, deux mois seulement nous restaient pour nous rendre à Manille; nous avions à visiter l'île d'*Oahou*, résidence du roi; les chances ordinaires de la mer pouvaient rendre notre traversée beaucoup plus longue que nous ne le pensions : force fut donc d'abandonner notre beau projet. Nos jeunes officiers, et surtout M. Gaudichaud, botaniste de l'expédition, le regrettèrent vivement. En effet, je suis certain que l'exploration du Mouna-Roa aurait produit des résultats utiles, et que l'histoire naturelle, par les soins de MM. Eydoux et Gaudichaud, se serait enrichie d'un grand nombre de découvertes intéressantes. Comme les neiges de la cime du Mouna-Roa et ce fameux cratère éteint, dont la circonférence, nous dit-on, est de 25 milles, avaient été depuis long-temps l'objet de nos conversations et le but de nos désirs, nous déplorâmes tous la nécessité du sacrifice.

Vue du large, l'île d'Owhyhee est on ne peut plus pittoresque; la côte est très accidentée, et le sol paraît couvert partout de la plus riche végétation; mais la partie est et nord de l'île est beaucoup plus fertile et plus riante que celle que nous venions de visiter, laquelle manque presque entièrement d'eau courante. Les habitans de la baie de Ke-ara-Kakoua sont obligés d'aller chercher leur eau à cinq ou six milles; aussi ne boivent-ils que de l'eau presque salée. Les habitans du village supérieur ont l'eau beaucoup plus près, et d'ailleurs, les pluies y étant plus abondantes, ils peuvent facilement conserver des eaux pluviales. Il serait aisé, au moyen de canaux, de conduire l'eau de la montagne jusqu'au bord de la mer, la pente très inclinée du terrain s'y prêterait volontiers; mais il se passera bien du temps encore avant que la population de cette île soit en état d'exécuter un travail de cette nature. Les parties est et nord de l'île sont parfaitement arrosées; plusieurs torrens les traversent, et plusieurs lacs d'eau douce servent comme de réservoirs pour les inondations régulières des champs de taro; cette partie de l'île est beaucoup plus peuplée que celle que nous avons vue, le climat y est aussi meilleur. C'est dans l'est de l'île que s'élève le fameux volcan du Mouna-Kaa, dont les fréquentes éruptions tiennent les habitans dans un état continuel d'épouvante; c'est la demeure de la déesse *Pele*. Les traditions qui se rattachent à cette divinité des îles Sandwich ont été reproduites d'une manière si pittoresque par M. Dumont d'Urville dans son *Voyage autour du monde*, que je ne pourrais qu'affaiblir le tableau poétique qu'en fait ce navigateur en cherchant à les retracer.

Le 6 octobre, nous levâmes l'ancre, et à midi nous étions par le travers de Kailoua, résidence du gouverneur, où Kouakini nous avait précédés; la corvette mit en travers et nous descendîmes à terre. Comme nous n'avions que trois ou quatre heures à y passer, nous voulûmes voir tout ce qui méritait d'être vu. Nous allâmes d'abord visiter l'église, qui n'est pas encore achevée.

Cette église est l'ouvrage d'un Anglais : c'est un bâtiment en pierre. Le clocher a 130 pieds d'élévation, 125 pieds de longueur, 48 de largeur, et 24 environ de hauteur sous le plafond ; l'intérieur de l'église est assez élégant, une large tribune de bois sculpté en fait le tour ; au-dessous de la tribune sont des bancs ; le pupitre ou chaire du missionnaire est en bois de *koa*, qui imite un peu l'acajou, sans en avoir les qualités. En définitive, on se croirait dans un temple d'Europe, et la plupart de nos villages sont loin d'avoir une église comparable à celle de Kailoua. Kouakini nous y conduisit lui-même, il était très fier de ce qu'il appelait son monument, et semblait jouir de notre admiration. Il nous mena ensuite à sa maison, qui nous parut en tout semblable à celle de Kapiolani ; de longs rideaux d'indienne anglaise dérobaient aux regards profanes les appartemens secrets des femmes. Sur l'estrade d'honneur était étendue dans toute sa longueur une femme gigantesque vêtue d'une robe de satin bleu de ciel : jamais je n'ai rien vu de plus monstrueux, de plus hideux que cette femme ; c'était Mme Kouakini. Mme Kouakini avait, autant qu'on pouvait en juger, une taille d'au moins cinq pieds dix pouces, et elle était complètement ronde. Au reste, tous les chefs que j'ai vus m'ont paru gigantesques ; c'est chez eux une marque de basse naissance que d'être petit et grêle. M. Eydoux et moi, nous passions auprès des insulaires pour de grands personnages, et nous obtenions d'eux bien plus de respect que si nous n'eussions pas été en possession d'un embonpoint qui ne laissait pas de nous gêner sous cette chaude latitude. La vie que mènent les chefs convient on ne peut mieux à l'acquisition de cet embonpoint si désirable pour eux : ils passent, pour ainsi dire, leur vie, couchés, ne marchent que très rarement et mangent depuis le matin jusqu'au soir.

Une nombreuse cour entourait l'estrade d'honneur ; la jeune fille de Kouakini, vêtue de satin noir, était accroupie auprès de sa mère ; des femmes, balançant au-dessus des princesses des *kahilès* de plumes, les débarrassaient des mouches, qui en revanche venaient nous dévorer. Autour de la salle étaient étendus sur des nattes les principaux habitans de Kailoua. Kouakini prit place sur un sofa et nous fit signe, avec assez de dignité, de nous asseoir sur des chaises placées en cercle devant lui. Nous étions très altérés, car la chaleur était extrêmement forte, et nous avions passé au moins deux heures en canot ; mais Kouakini ne semblait pas s'en apercevoir. Lui qui, chaque fois qu'il venait à bord, y recevait mille politesses, et paraissait trouver excellens les vins qu'on ne manquait jamais de lui offrir, il ne songeait même pas à soulager le besoin bien visible que nous avions de nous rafraîchir. Nous fûmes obligés de lui demander de l'eau, et il se décida alors à nous faire servir du vin de Madère.

Nous eûmes, avant de partir, le plaisir de le voir prendre son repas en famille. Il se garda bien de nous inviter. Il prévoyait, sans doute, que nous nous serions difficilement accommodés de sa manière de manger ; en effet, rien n'est plus dégoûtant. La vue seule des mets qu'on servit eût suffi pour ôter l'appétit. Le repas consistait en viande de cochon bouillie, en poisson salé cru et

en *poë*, qui tient lieu de pain ; sans poë, on ne fait pas un seul repas aux îles Sandwich; chacun de ces mets était contenu dans une énorme calebasse. Kouakini s'étendit tout de son long auprès de sa gracieuse épouse, et là s'établit entre eux une espèce de lutte à qui mangerait le plus gloutonnement et le plus salement. Chacun puisait à son tour dans les calebasses avec les doigts; cela m'étonna, car j'avais vu, à notre table, Kouakini se servir de son couvert assez habilement. On ne saurait s'imaginer la quantité de viande, de poë et de poisson que ce couple monstrueux consomma ; je craindrais d'être taxé d'exagération si j'essayais d'en donner une idée; toutes les calebasses se trouvèrent vides en un instant. Je remarquai leur manière de manger le poë, qui me parut assez singulière : ils se servent pour cela des deux premiers doigts de la main qu'ils agitent en formant des cercles dans la pâte, et, quand il leur semble qu'une assez grande quantité de pâte s'y trouve amoncelée, ils la portent à la bouche. Pendant tout le temps du repas, leur cour les observait dans un silence respectueux. Quand les calebasses furent vidées, un serviteur prit celle qui contenait le poë; puis, réunissant avec les doigts les morceaux de pâte oubliés sur les parois intérieures de la calebasse, il en forma une boule encore assez appétissante que Kouakini avala sans façon.

Nous fûmes d'autant plus surpris de l'appétit avec lequel nous vîmes manger Mme Kouakini, que son mari venait de nous dire qu'elle était dangereusement malade et avait prié M. le docteur Eydoux de la voir. Sa maladie ne provenant que de son excessif embonpoint et de l'inactivité complète dans laquelle elle passe sa vie, le docteur venait de lui conseiller l'exercice et la diète, deux prescriptions qu'il lui était bien pénible de mettre en pratique, à ce que nous dit Kouakini : en effet, elle devait avoir de la peine à se mouvoir, et par la manière dont elle dévora son dîner, une demi-heure environ après l'ordonnance du médecin, nous pûmes juger qu'elle ne s'y conformerait pas volontiers.

Le dîner de leurs excellences étant terminé, nous voulûmes mettre à profit l'heure que nous avions encore à passer à Kailoua; nous allâmes donc visiter le fort, qui contient environ vingt pièces de canon de différens calibres et montés sur des affûts de bois. Dans l'intérieur du fort est le *Moraï* ou maison sacrée, où ont été déposés les restes de Tamea-Mea, fondateur de la dynastie actuelle; des dieux de bois au visage monstrueux sont placés en sentinelle à tous les angles, et semblent en défendre l'approche : ce sont les derniers vestiges extérieurs de l'ancienne religion.

En général, l'aspect de la ville de Kailoua, quoiqu'elle soit considérée comme la capitale de l'île d'Owhyhee, ne nous donna pas une très haute idée de la civilisation des habitans. Quelques cabanes éparses çà et là, sans ordre ni symétrie, une foule d'hommes et de femmes déguenillés nous suivant partout et épiant jusqu'à nos moindres gestes avec une curiosité fatigante, voilà ce que nous trouvâmes à Kailoua, et ce que nous devions retrouver à Honolulu, capitale de toutes les îles Sandwich, située dans l'île d'Oahou, vers laquelle nous allions nous diriger.

Le 8 octobre, au point du jour, nous étions en vue de Oahou, et à dix heures

nous avions jeté l'ancre en dehors des brisans qui forment le port d'Honolulu, et ne laissent qu'une étroite entrée aux navires qui veulent y pénétrer. L'aspect de l'île d'Oahou est plus riant que celui d'Owhyhee; la terre y est plus découpée, moins imposante peut-être, mais plus variée, plus verte, plus pittoresque. La ville d'Honolulu est située au bord de la mer, au milieu d'une riche vallée qui peut avoir deux milles de large et cinq à six milles de long. Nous pouvions apercevoir, derrière la ville et sur le versant des collines, de nombreuses plantations de taro; la ville elle-même se présentait à nous avec un certain air européen. A droite du port, un fort blanchi à la chaux nous laissait voir à travers ses embrasures une trentaine de canons de tous les calibres, dont les extrémités, peintes en rouge, n'avaient rien de bien menaçant. Au milieu de la masse peu compacte des maisons, s'élevaient quelques *miradores*, des clochers et des cocotiers. Nous découvrions au loin de blanches façades, des balcons verts, des toits bâtis à l'européenne, et, dans un horizon assez rapproché, les vertes collines qui couvrent la baie. Sur notre droite étaient deux cratères affaissés dont l'un a reçu des Anglais le nom de *Punch Bowl* (bol de punch); la crête en est comme dentelée, et forme des embrasures où l'on a placé des canons de très gros calibre. A droite et à gauche du port s'étendent des bancs de rochers sur lesquels la mer brise avec force, et qui restent presque entièrement à découvert à marée basse, laissant entre eux un passage de 70 à 80 toises : c'est là l'entrée du port. Sur ces bancs nous pouvions apercevoir une foule de naturels s'avançant presque sous les brisans, et se baignant ou pêchant des poissons et des coquillages.

Notre arrivée, nous l'apprîmes depuis, avait porté l'alarme au sein du gouvernement des îles Sandwich. On croyait que nous venions demander satisfaction du renvoi arbitraire des missionnaires catholiques français. A peine avions-nous jeté l'ancre, que le secrétaire du roi, accompagné du consul américain et de l'éditeur de la *Gazette d'Oahou*, était à bord, sous prétexte d'offrir ses services au commandant, mais bien plutôt pour connaître le but réel de notre arrivée; aussi, lorsqu'il sut que notre mission était toute pacifique, ses traits, soucieux au moment de son arrivée, prirent-ils une expression rayonnante.

Peu de pirogues quittèrent la terre pour venir nous visiter; il était aisé de voir que l'arrivée d'un grand bâtiment et même d'un bâtiment de guerre n'est plus chose nouvelle à Honolulu. Nous remarquions déjà une grande différence dans les vêtemens et les manières des naturels; le secrétaire du roi portait une redingote et une casquette d'uniforme; un ruban noir passé en bandoulière soutenait sa montre, et sa chemise de batiste brodée avait tout-à-fait bonne mine. Honolulu est, en effet, devenu le siège fixe du gouvernement des îles Sandwich; c'est l'entrepôt du commerce de tout le pays. Nous pûmes nous en convaincre, lorsqu'en arrivant au port, nous vîmes, au mouillage, plusieurs trois-mâts anglais et américains, déchargeant leurs cargaisons ou prenant à leur bord des produits du pays. Nous étions, cependant, dans la saison où le port est le plus dégarni de bâtimens; nous sûmes depuis que les

baleiniers qui viennent s'y ravitailler ou s'y réparer, y arrivent ordinairement en février et en novembre, et qu'on y compte quelquefois jusqu'à trente ou quarante bâtimens. La corvette américaine *Peacock*, à bord de laquelle le commodore Kennedy avait mis son *broad pennant*, était à l'ancre dans le port d'Honolulu, où se trouvaient aussi plusieurs bâtimens sandwichiens, parmi lesquels nous remarquâmes un brick de construction américaine qui sert de yacht au roi Kauikeaouli; il porte le nom de *Harrietta*, sœur du roi, beaucoup plus connue sous son véritable nom de *Nahiena Heina*.

Un môle, assez bien construit en grosses poutres et rempli de pierres, facilita notre débarquement, et nous nous trouvâmes bientôt dans la capitale des îles Sandwich. Nous fûmes immédiatement entourés et escortés de cette population oisive que nous avions rencontrée partout, et que la civilisation n'a pas encore trouvé le moyen d'occuper; elle était, comme à Owhyhee, couverte de haillons et de gale; mais c'était un spectacle auquel nous étions habitués et qui ne nous surprit pas. La population d'Honolulu avait toutefois une apparence de propreté plus générale que celle d'Owhyhee, mais il s'y joignait quelque chose de plus repoussant que dans cette dernière île; les hommes paraissaient plus fins, mais aussi plus fourbes, et le vice semblait avoir marqué les femmes au front. J'entre dans ces détails, parce que je parle d'un peuple qui, il y a à peine soixante ans, n'avait jamais eu de contact avec les nations européennes : on doit trouver quelque intérêt à voir les altérations morales et physiques que ce même peuple a éprouvées, altérations qui, laissant subsister l'ancienne physionomie du pays en regard de sa physionomie actuelle, ouvrent un champ vaste et fertile à l'observation.

La ville d'Honolulu ne nous parut pas séduisante, vue de près. Les maisons qui bordent le quai sont tout simplement des cabanes bâties dans l'ancien style du pays. Nous en vîmes sortir une foule de femmes et d'enfans déguenillés qui accouraient pour nous voir passer. Nous laissâmes à notre droite le fort, dont les murailles blanches ressortaient au milieu des toits de chaume dont il est entouré; et, en pénétrant dans l'intérieur de la ville, nous pûmes reconnaître quelques jolies habitations européennes, des rues assez larges et presques alignées, des places publiques, enfin des jardins assez bien entretenus.

Les contrastes que nous avions souvent sous les yeux ne laissèrent pas que de nous intéresser vivement. Ce mélange continuel de civilisation et de barbarie produisait un singulier effet. Ici passait un léger cabriolet dans lequel nous distinguions un gentleman et une dame dont le teint n'annonçait pas qu'elle fût née sous le climat des îles Sandwich; plus loin, un naturel tout nu, n'ayant qu'un manteau d'étoffe du pays attaché par un nœud sur l'épaule droite, montait sans selle un cheval fougueux qu'il maniait habilement; là, des enfans blancs vêtus à l'européenne, avec la blouse brodée et le pantalon de percale, jouaient dans une cour, et auprès d'eux reluisait au soleil la peau nue et bronzée d'enfans du pays, qui n'avaient pour tout vêtement que l'indispensable maro; ici, de vastes magasins offraient aux yeux les produits de l'industrie européenne, et à la porte un Indien, habillé et couronné de feuilles

découpées de bananier, vous arrêtait en vous offrant des coquilles terrestres, des crustacées ou des oiseaux : quelquefois nous pouvions distinguer, à travers une jalousie entr'ouverte, d'élégantes écharpes et de blondes têtes de femmes, regardant passer les nouveaux arrivés, tandis que nous étions entourés d'une foule de Sandwichiens, aux cheveux épars et aux jambes nues, qui, fixant sur nous des yeux malins, cherchaient à provoquer de notre part une marque d'attention. Il y a trois églises à Honolulu. La principale est le *Seamen Chapel* (chapelle des gens de mer). C'est là que l'aristocratie du pays, la population blanche, se réunit le jour du sabbat. Sous le même toit est un cabinet de lecture où on trouve, à des dates souvent reculées, il est vrai, les principaux journaux du monde civilisé. Auprès du cabinet de lecture est une espèce de cabinet d'histoire naturelle dont toutes les richesses se bornent à quelques coquilles du pays ou de la côte de Californie et à une douzaine d'arcs et de flèches venus des îles Fidgi. La seconde église est celle des naturels; c'est, sans contredit, celle qui offre le plus d'intérêt à un Européen, et c'est là que j'allai entendre le service divin; mais, comme j'ai déjà parlé d'une cérémonie semblable à Owhyhee, je me bornerai à dire qu'ici les costumes étaient moins bizarres qu'à Kaava-Roa. D'ailleurs, l'église elle-même, bâtie en pierre, avec son clocher et ses cloches, ses tribunes sculptées et ses bancs déjà polis par la vétusté, ne pouvait se comparer à l'église de Kaava-Roa, avec ses murailles et son toit de chaume, sa charpente nue et attachée avec des cordes, ses nattes et son modeste pupitre. Nous trouvâmes la population native en habits de fête, et, au milieu de la foule, nous distinguâmes de nombreux chapeaux très comiquement mis et des capotes encadrant de larges et bruns visages qui n'avaient pas besoin de cet ornement pour être singuliers. Il y avait vraiment là des scènes dignes du pinceau d'Hogarth.

Le lendemain de notre arrivée, nous fîmes notre visite solennelle au roi. La maison dans laquelle il nous reçut appartient à Nahiena-Heina, sa sœur : il nous fit la galanterie de nous y recevoir plutôt que dans sa propre maison, à cause de l'éloignement où celle-ci est du rivage; il eut pitié de nous et ne voulut pas nous exposer à faire une longue course sous un soleil brûlant. Cette maison était, comme toutes celles du pays, composée d'une seule pièce; on en avait enlevé les compartimens. Une large estrade de nattes d'une grande finesse occupait le fond de la salle; les parois intérieures, ainsi que le plafond ou toit, étaient tapissées d'autres nattes recouvertes de branches vertes destinées à attirer les mouches et à en délivrer les assistans. En avant de l'estrade, et assis sur des fauteuils, étaient le roi Kauikeaouli, et les trois sœurs et femmes de Rio-Rio, son frère et prédécesseur. Un certain nombre de chaises, complétant le cercle, avaient été disposées pour nous. Derrière le roi et les princesses se tenaient debout, ou étaient couchés sur l'estrade, les principaux chefs avec uniforme et épaulettes, et quelques dames d'honneur. Deux sentinelles nous portèrent les armes à l'entrée de la cour et à la porte de la maison. Le gouverneur du fort vint au-devant de nous et nous présenta au roi. Sa majesté sandwichienne était vêtue d'un habit bleu à boutons d'uniforme,

et portait deux larges épaulettes de général, de fabrique péruvienne. Kauikeaouli est un homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans; sa figure est assez expressive, quoique un peu gâtée par un nez épaté et de grosses lèvres; du reste, c'est là en général le type de la physionomie des naturels des îles Sandwich; sa taille est de cinq pieds trois ou quatre pouces environ; il est fortement constitué. Il nous accueillit très cordialement; mais nous crûmes découvrir sur sa figure un certain embarras, qui provenait probablement des craintes qu'on lui avait inspirées sur notre arrivée, ou peut-être aussi du peu d'habitude qu'il a de ces réceptions solennelles. Peu à peu, cependant, cet embarras se dissipa, et sa physionomie prit une expression de franchise et de bonne humeur. A sa droite était assise Kinao (*Kinau*), veuve du roi Rio-Rio et régente pendant la minorité de Kauikeaouli; à sa gauche était Kekauuoli, autre veuve de Rio-Rio, et à la droite de Kinao, une troisième veuve de Rio-Rio, nommée Liliha.

Tamea-Mea, premier roi des îles Sandwich réunies, eut plusieurs fils, parmi lesquels Rio-Rio et Kauikeaouli sont les seuls connus. Après la mort de Tamea-Mea, Rio-Rio fut appelé au trône sous la régence de Kaama-Nou, sa mère; Rio-Rio mourut en Angleterre, pendant un voyage qu'il y fit on ne sait trop pourquoi. Il avait alors cinq femmes, dont trois étaient ses propres sœurs, et les deux autres ses demi-sœurs, nées de la même mère, mais d'un autre père. Sa favorite mourut en Angleterre presqu'en même temps que lui; une seconde mourut quelque temps après à l'île de Mawi. Il resta donc trois veuves de Rio-Rio; c'étaient les trois femmes que nous avions sous les yeux, et ces veuves sont sœurs ou demi-sœurs de Kauikeaouli. Celui-ci succéda à Rio-Rio, et, à la mort de Kaama-Nou, qui arriva pendant la minorité de Kauikeaouli, la régence fut dévolue à Kinao, qui occupait le premier rang parmi les veuves survivantes de Rio-Rio. Elle garda le pouvoir jusqu'à la majorité de Kauikeaouli; mais il paraît que son influence a survécu à sa dignité, et que, dominée complètement elle-même par les missionnaires américains, elle exerce un empire absolu sur le jeune roi.

Les trois princesses étaient vêtues de robes de soie, et, par leur taille, me rappelèrent toutes Mme Kouakini. Il est certain que ce serait une chose monstrueuse, en Europe, que de voir trois femmes de cette immense corpulence réunies dans un salon; la plus petite avait au moins cinq pieds sept à huit pouces, et toutes semblaient rivaliser à qui présenterait la plus grande circonférence à l'admiration du vulgaire. Au reste, l'embonpoint est, comme je l'ai déjà dit, une marque de distinction aux îles Sandwich, et certes peu de femmes peuvent se vanter d'être, sous ce rapport, aussi distinguées que les femmes en présence desquelles nous nous trouvions. Le roi, quoique très robuste, est loin de pouvoir entrer en concurrence avec ses sœurs; et comme il monte à cheval, fait des armes et prend de l'exercice, il est douteux qu'il devienne jamais un grand homme en style du pays.

Toute la cour nous reçut très poliment. Le roi parle assez bien l'anglais; mais comme le commandant de *la Bonite* ne parlait pas cette langue et encore

moins le sandwichien, la conversation dut nécessairement languir. Pendant tout le temps que dura cette entrevue, je crus m'apercevoir que le roi, avant de répondre, semblait consulter Kinao; le jeu de la physionomie de cette femme et la vivacité de son regard dénotaient en effet un caractère absolu.

M. Charlton, consul d'Angleterre, qui avait eu la bonté de nous accompagner, demanda au roi s'il lui serait agréable que quelques officiers de la corvette, qui se trouvaient présens, fissent son portrait; il y consentit après avoir consulté de l'œil Kinao. Nos jeunes gens se mirent donc à l'œuvre, et une demi-heure après leurs albums contenaient des portraits assez exacts de Kauikeaouli et des princesses. On les leur présenta; chaque femme ne parut que médiocrement satisfaite de son propre portrait, mais chacune rit beaucoup en voyant ceux de ses sœurs. L'entrevue finit par la promesse que fit le roi de venir, le lendemain, visiter *la Bonite*.

En effet, le 11, il vint à bord, accompagné de Kinao et d'un nombreux état-major; il était en grand costume de Windsor et portait des plumes blanches à son chapeau : ce costume est un cadeau de George IV. On nous dit que ce n'était pas sans quelque crainte qu'il s'était rendu à bord de la corvette française, et qu'il appréhendait qu'une fois sur *la Bonite*, on ne lui fît quelque violence pour obtenir réparation du fait dont j'ai déjà parlé. Je serais fondé à croire que cette supposition était fausse; dans tous les cas, l'accueil distingué qu'il reçut à bord de *la Bonite* dut le guérir de ses craintes, si toutefois il en avait conçu. Il voulut tout voir dans les plus grands détails, il demanda qu'on fît devant lui l'exercice du canon et du fusil; mais ce qui l'amusa le plus, ce fut l'exercice du bâton, dans lequel plusieurs de nos matelots étaient maîtres.

Les goûts de Kauikeaouli, d'après ce que nous avons pu remarquer, sont tout-à-fait militaires; il possède même quelques connaissances en marine, et remarqua la différence qui existait entre le gréement de la corvette et celui des différens bâtimens qu'il avait vus jusque-là. Il lui arrive souvent de faire des excursions dans les îles voisines sur son brick *Harrietta*, et il le conduit en partie lui-même. Malheureusement son éducation est toute matérielle, et le missionnaire Bingham, dont il a été l'élève, semble avoir pris à tâche de fermer son esprit aux connaissances qui lui eussent été le plus nécessaires pour apprendre à bien gouverner. Aussi est-il resté complètement, ainsi que je l'ai dit déjà, sous l'influence de sa belle-sœur Kinao, qui règne en son nom. Il a, du reste, de l'intelligence et de la mémoire, et ses questions, quelquefois judicieuses, révèlent un ardent désir d'apprendre et de connaître. Le moment viendra peut-être où il saisira lui-même les rênes de l'empire et demandera compte à Kinao de sa gestion et aux missionnaires de leurs conseils.

Kauikeaouli et sa suite quittèrent *la Bonite* parfaitement satisfaits de tout ce qu'ils avaient vu et de la réception qu'on leur avait faite.

Quelques jours après, le roi voulut donner une fête à l'état-major de *la Bonite;* il chargea M. Charlton de m'y inviter, et je m'en félicitai, car la fête devait avoir lieu à la campagne, à deux lieues d'Honolulu, et être débarrassée, nous dit-on, de toute étiquette. Nous devions avoir un dîner sous la

feuillée, puis des chants et les anciennes danses du pays; les chanteurs et les danseuses devaient être vêtus comme avant la découverte. J'attendis le jour fixé avec impatience; il arriva enfin. Nous nous réunîmes tous à la maison du roi, ceux du moins que le service ne retenait pas à bord. On partit à dix heures du matin. Nous formions une cavalcade d'environ trente ou quarante personnes. En tête était le roi, monté sur un très beau cheval blanc aux oreilles baies, et certes il eût été difficile de rencontrer un cavalier plus ferme et plus élégant à la fois. Nous marchions pêle-mêle, et, si les cavaliers du pays excitaient notre curiosité, nous les amusions aussi par notre manière de monter à cheval. Quelques-uns de nos jeunes officiers faisaient ce jour-là leur apprentissage, et, au bout d'une demi-heure de marche ou plutôt de course, leurs mouvemens n'étaient plus aussi aisés qu'au moment du départ. Tous les naturels, au contraire, qui nous accompagnaient étaient excellens cavaliers. Derrière nous couraient à pied une foule d'hommes et d'enfans qui nous suivaient quand nos chevaux étaient au galop, et qui nous devançaient lorsque nous allions au pas. Des serviteurs du roi formaient l'arrière-garde, montant leurs chevaux à nu; ils me rappelaient par leur aplomb, je dirai même par leur gracieuse attitude, ces cavaliers romains que nous voyons sur les anciennes gravures.

Nous fîmes ainsi six ou sept milles au milieu d'une verte vallée, renfermée entre deux montagnes qui semblent avoir été réunies autrefois, tant il y a d'analogie et de rapport entre les divers accidens de terrain qu'on y remarque. A notre droite coulait une rivière ou plutôt un torrent. Caché le plus souvent à nos yeux, le torrent se montrait parfois, et nous voyions ses cascades argentées courir sur des rochers de lave noire. Nous pûmes juger de la fertilité du terrain que nous parcourions, à la vue des riches plantations de taro qui s'étendaient de tous côtés : cette racine, moins farineuse que la pomme de terre, doit produire immensément, car on m'a assuré qu'un petit champ qu'on me montrait, et qui pouvait avoir au plus 100 mètres de circonférence, pouvait nourrir une famille de sept à huit personnes, pendant toute l'année. A droite et à gauche, nous passions auprès des cabanes isolées des naturels, dont les faces bronzées venaient se montrer aux portes; une herbe épaisse tapissait les parties non cultivées de la vallée, et les montagnes me parurent couvertes de *ku-kuy*, dont le feuillage argenté contraste avec les roches noirâtres au milieu desquelles il croît.

Nous arrivâmes enfin au terme de notre promenade. Nous avions constamment monté, pendant notre trajet, d'abord par une pente insensible et douce, plus tard au milieu de précipices que le roi descendait et gravissait avec une intrépidité remarquable; mais, lors même que nous n'aurions eu pour but de notre promenade que le magnifique spectacle qui s'offrit à notre vue, nous aurions été plus que récompensés de nos fatigues. Au-dessus de nous, et s'élevant à une très grande hauteur, nous apercevions les sommets menaçans des montagnes, dont les pics nus et arides semblaient prêts à s'écrouler sur nos têtes; derrière nous s'étendait la vallée d'Honolulu, et, à une très grande dis-

tance, nous découvrions la mer et les bâtimens dans le port; à nos pieds et à une profondeur à pic de quatre à cinq cents toises, nous distinguions la cime des arbres qui tapissent la belle vallée d'Hunaou, dont la pente s'inclinait doucement jusqu'à la mer, qui, de ce côté-ci, comme de l'autre, encadrait le tableau d'une ceinture de brisans. Il serait impossible de peindre, et plus encore d'exprimer par des mots, les accidens de terrain si variés et si pittoresques qui font de cette vue un des plus magnifiques panoramas que la nature puisse offrir à l'enthousiasme de ses admirateurs. Nous étions au sommet de ce mur de montagnes qui divise l'île en deux parties égales, nous étions au *Pari*. C'est un lieu célèbre dans l'histoire des îles Sandwich; c'est là que le père du roi actuel, Tamea-Mea, qui vainquit tous les chefs des différentes îles et qui s'empara du pouvoir absolu, gagna sa dernière bataille. Ce sont les Thermopyles d'Oahou. Là, le roi d'Oahou, vaincu, fugitif, préféra une mort volontaire à la mort cruelle que le vainqueur lui réservait; il se précipita, dit-on, du haut de cette muraille à pic avec tous ceux de ses guerriers qui n'étaient pas tombés sous le casse-tête de l'ennemi. On dit que Tamea-Mea avait fait placer des filets derrière ses troupes, afin que, n'ayant aucun espoir d'échapper à la mort par la fuite, ses guerriers combattissent avec plus de courage.

Du sommet du *Pari*, nous apercevions les préparatifs de notre dîner. Nous voyions les habitans des vallées gravir le sentier qui serpente sur les flancs de la montagne, portant sur leurs têtes les provisions que les gens du roi avaient requises de chacun d'eux; car, aux îles Sandwich, le roi est maître absolu de la fortune de ses sujets. Un toit recouvert de feuillage avait été élevé pendant la nuit; on avait étendu sur la terre de vertes et fraîches fougères, puis une nappe, et sur cette nappe des bouteilles, des assiettes, des couverts européens étaient rangés avec une certaine symétrie. J'avoue que tout cet appareil de civilisation ne me plut pas : tout cela ressemblait trop à un dîner de nos bons bourgeois de Paris sur la verte pelouse de Montmorency; j'aurais préféré l'ancienne manière du pays. Mais il fallut bien nous contenter de ce que nous avions. Je remarquai que la faïence était de manufacture anglaise, et la nappe d'un tissu de coton blanc américain; ces deux nations ont réellement envahi tout le commerce de l'Amérique et de l'Inde. L'heure du dîner ne se fit pas attendre. Nous nous étendîmes tous sur les fougères, et le roi en ayant donné l'ordre, on servit le *louaou*. Une fête gastronomique, aux îles Sandwich, s'appelle *louaou;* elle prend son nom d'un plat indispensable fait de jeunes pousses de taro cuites à l'eau ou dans la graisse. En un instant, la nappe fut couverte de cochons de lait, de volailles, de patates douces, de louaou, de poisson, etc., tout cela enveloppé de feuilles et cuit en terre au moyen de briques rougies au feu. Nous nous récriâmes tous sur l'excellent goût de ce qui nous fut servi : le poisson surtout, cuit dans des feuilles de taro, nous parut délicieux, et nous dûmes convenir tous que nous n'en avions jamais mangé d'aussi bon. Une seule chose nous sembla manquer au repas; nous nous attendions tous à manger du chien, mais nous n'en vîmes pas paraître. Il faut croire que les missionnaires ont interdit aux naturels l'usage de cette viande. Toute-

fois un de mes voisins me dit à l'oreille qu'il soupçonnait fort un des cochons, qui nous fut servi sans tête, d'appartenir à une plus noble race. Au reste, on dit que la chair de ces chiens, exclusivement nourris de poisson et de *poë*, est tout-à-fait semblable à celle du cochon. Les naturels ne mangeaient pas, d'ailleurs, toutes les espèces de chiens; une seule était consacrée à leur nourriture: c'était une espèce de chien basset, au museau allongé, au poil ras, aux oreilles courtes.

Le service se fit avec assez d'intelligence. Une foule de serviteurs nous entourait, quelques-uns vêtus de vestes et de pantalons, les autres portant la livrée fraîche et commode du pays. Je remarquai qu'avant de servir un plat ils avaient toujours soin d'entr'ouvrir les feuilles qui le recouvraient, et de prendre avec les doigts un morceau de ce qu'il contenait, pour le goûter. On me dit que c'était l'usage à la table du roi, et que rien n'y était servi sans avoir été goûté par ses serviteurs.

Les vins de Madère et de Bordeaux circulèrent en abondance : des santés furent échangées, à la manière anglaise, entre les convives du pays et nous; une franche gaieté régna pendant tout le repas; on porta la santé de Tamea-Mea III, et il nous rendit notre politesse, en proposant la santé de *Sa Majesté Louis-Philippe, roi des Français*. Notre louaou fut donc, au local près, un repas presque européen. Nous étions environ trente à table; aucune dame n'assistait à la fête. Parmi les convives, je remarquai les deux fils d'un Français qui s'était établi aux îles Sandwich comme voilier, il y a un grand nombre d'années. Ces deux jeunes gens parlent parfaitement l'anglais, et l'un d'eux eut la complaisance, après le dîner, de m'interpréter les chants des naturels. Vis-à-vis de moi était Lelehoku, fils de Karai-Moku, plus connu sous le nom de Pitt, et qui fut baptisé, en 1819 ou 20, à bord de la corvette française *l'Uranie*, commandée par M. de Freycinet. Karai-Moku était le général en chef et le premier ministre de Tamea-Mea. C'était un homme extraordinaire, surtout si on considère le pays et l'époque où il vivait. Lelehoku est aujourd'hui un des principaux chefs des îles; il a épousé la sœur du roi, Nahiena-Heina, et a eu d'elle un fils, mort en naissant, qui eût été l'héritier présomptif de l'autorité souveraine.

Après le dîner, on sonna le boute-selle, et nous remontâmes tous à cheval pour nous rendre à une maison de campagne du roi, où nous devions entendre les chants et voir les danses du pays. Nous avions laissé cette maison sur notre droite, en venant d'Honolulu. Tout y avait été disposé à l'avance; des nattes étaient étendues devant la cabane et des chaises disposées en cercle. Cinq chanteurs parurent d'abord et s'agenouillèrent. Chacun d'eux était armé d'une grande calebasse qui s'amincissait vers le milieu; cette calebasse, passée, au moyen d'un cordon, dans leur bras gauche, aidait singulièrement à l'expression de leurs gestes. Ils étaient nus jusqu'à la ceinture, leurs bras et leur poitrine étaient tatoués, de grandes draperies en étoffe du pays et de couleurs bariolées couvraient la partie inférieure de leur corps. Leurs chants consis-

taient en une espèce de récitatif ou de conversation cadencée, s'animant ou se ralentissant suivant le sujet qu'ils chantaient.

Le texte qu'ils avaient choisi ou qu'on leur avait donné était l'éloge du roi; ils parlèrent d'abord de l'amour que les peuples lui portaient. « Une fleur, dirent-ils, croît sur le pic de la montagne. Lorsque les étoiles se cachent et que le soleil sort de la mer, elle se retourne d'elle-même et présente son calice à la rosée du matin. Nous gravissons jusqu'au sommet de la montagne, et nous cueillons la fleur pour porter à Kauikeaouli cette rosée salutaire. »

Puis ils vantèrent ses vertus guerrières. « Son cheval, disaient-ils, tourne la tête pour le regarder, car il sent qu'il ne porte pas un homme ordinaire; sa lance est toujours rouge du sang du cœur de ses ennemis, et son casse-tête est hérissé des dents des guerriers qui sont tombés sous ses coups. Quand il parle, sa voix traverse les montagnes, et tous les guerriers d'Oahou accourent se ranger autour de lui, car ils savent que bientôt, avec un tel chef, leur pied marchera dans le sang. »

On voit que les poètes des îles Sandwich se permettent aussi quelques licences, et que les flatteurs de cour sont partout les mêmes. Kauikeaouli écoutait tout cela avec la plus grande indifférence, et ne semblait pas y attacher le moindre prix.

Mais ce qu'il y avait d'admirable dans ce chant qui, du reste, ne se composait que de deux ou trois notes, c'était l'accord parfait avec lequel les cinq chanteurs parlaient et gesticulaient. Il leur avait fallu sans doute de nombreuses répétitions pour arriver à ce degré de perfection. Tous les cinq prononçaient à la fois la même note, le même mot, faisaient le même geste et remuaient leur calebasse en parfaite cadence, soit qu'ils l'étendissent à droite ou à gauche, soit qu'ils la frappassent contre terre, lui faisant rendre des sons assez semblables à ceux d'une grosse caisse. On eût dit qu'ils étaient mus par le même ressort de pensée et de volonté. Quelquefois les gestes variaient et se multipliaient avec une inconcevable rapidité, et je n'ai jamais pu prendre ces hommes en défaut. Toujours la voix, les mains, les doigts, les calebasses, les corps des cinq chanteurs s'étendaient, s'agitaient, se balançaient par un mouvement spontané.

A ces chanteurs en succédèrent trois autres : ils étaient vêtus comme les précédens, mais des couronnes de feuillage ceignaient leurs fronts, le fruit jaune du *pandanus odorantissimus*, enfilé en colliers, entourait leurs cous et leurs bras. Tous les trois étaient admirablement bien faits et d'une beauté de visage rare dans ces îles. Ceux-ci chantèrent l'amour et ses jouissances, mais l'amour tel qu'on le sent aux îles Sandwich, un peu trop matériel peut-être, et cet amour s'exprimait par des gestes qui auraient pu paraître hasardés. La volupté la plus sensuelle respirait dans les regards, les gestes, les paroles et même le son de voix de ces jeunes hommes. Un instant leurs fronts se rembrunirent, ils agitèrent avec force les éventails de plumes qu'ils tenaient à la main gauche, et dont la base, formée d'une petite calebasse remplie de coquillages

et frappée en cadence par leur main droite, faisait l'office de castagnettes; c'est qu'ils chantaient les fureurs de la jalousie.

Leur chant, comme celui des premiers chanteurs, n'était qu'une conversation animée. Au reste, on ne connaît pas d'autre chant aux îles Sandwich. La musique instrumentale des insulaires, qu'on retrouve encore loin des côtes, et dont nous pûmes observer quelques vestiges à Owhyhee, consistait en tam-tams et en une espèce de flûte à deux trous, dans laquelle on souffle avec le nez, ce qui n'est rien moins que gracieux. Les notes tirées de cet instrument ne sont pas plus variées que celles de leur musique vocale.

Enfin on nous annonça les danses. Mais le temps n'est plus où des essaims de danseurs et de danseuses se réunissaient dans les vertes prairies des îles Sandwich, et là, dans leurs danses gracieuses accompagnées de chants, rappelaient les hauts faits des guerriers. Les chanteurs et les danseuses étaient les historiographes du pays; c'est dans leur mémoire que se conservaient les anciennes traditions. Les détails d'une guerre faisaient le sujet d'un chant, et c'est dans les chants des anciens bardes sandwichiens que les navigateurs qui ont parlé des îles Sandwich ont puisé leurs matériaux. C'est donc avec regret que j'ai vu ces chants nationaux défendus, sous prétexte qu'ils étaient profanes. Autant vaudrait presque condamner Homère et Virgile! La danse surtout est tombée en grande défaveur par suite des injonctions des missionnaires. Aussi la danse qu'on nous fit voir se ressentait-elle de cette disposition.

Une seule danseuse parut. Autrefois, gracieuses et légères, les danseuses avaient le buste entièrement nu; des pièces d'étoffe, élégamment drapées, se relevant jusqu'aux genoux, et soutenues sur les hanches par des espèces de paniers, prêtaient une nouvelle originalité à leurs mouvemens; des colliers de fruits du pandanus, des couronnes de feuillage ou de plumes, des bracelets de dents de chien ou de cachalot entourant leurs bras et leurs jambes et s'agitant en cadence, complétaient leur parure. Celle qui s'offrit à nous portait une chemise de calicot; sa danse nous parut monotone. Elle s'accompagnait de la voix, et un chanteur, placé dernière elle, lui prêtait le secours de son chant et marquait la mesure avec une calebasse dont il frappait la terre. Une seule chose nous parut remarquable dans cette danse, c'est que la danseuse réglait elle-même la mesure et donnait, de temps en temps, au musicien le sujet du chant. Le musicien s'attachait à suivre la cadence d'après le mouvement des pieds de la danseuse, et il y réussissait avec une rare précision. Cependant, au bout d'une demi-heure, la danse commença à nous paraître longue, le roi s'en aperçut, et, comme il avait été impossible de se procurer d'autres danseuses, on nous fit entendre encore quelques chants; puis chacun remonta à cheval pour retourner à Honolulu.

Nous avions passé une journée agréable, mais nous avions été désappointés. Ce roi des îles Sandwich, en veste et en pantalon, ces chefs tous habillés à l'européenne, ce service presque européen, ces manières communes et familières, pouvaient presque nous faire croire que nous venions de passer quelques heures dans la basse classe d'une nation civilisée. Puis, enfin, cette

danse si maigre et si monotone avait été loin de réaliser les idées que nous nous étions formées. Le chant et les chanteurs seuls nous parurent avoir conservé toute l'originalité des anciens temps. La scène, par elle-même, ne laissait pas néanmoins d'être assez pittoresque. Derrière nous, une cabane bâtie dans le style de l'architecture indigène; autour de nous, une foule d'Indiens nus ou vêtus des costumes les plus bizarres; devant nous ces chanteurs assis sur leurs nattes, avec leurs physionomies caractéristiques et leurs chants étranges; à l'horizon la mer, et, au milieu de nous, un bosquet d'arbres verts et émaillés de fleurs : tout cela formait un coup d'œil ravissant qui exerça le crayon de nos artistes.

Autrefois les femmes aimaient passionnément ces jeux et ces danses publiques. Plusieurs femmes même de la famille royale avaient la réputation d'actrices consommées, car ce peuple avait jadis ses spectacles, et les membres seuls des familles distinguées paraissaient sur la scène. Aujourd'hui, ce goût a cédé aux conseils des missionnaires; peut-être aussi la crainte de leur réprobation empêche-t-elle seule les femmes de se livrer à leurs anciennes habitudes; toujours est-il que nous fûmes complètement privés de la société des dames de la famille de Kauikeaouli.

Le lendemain, le roi nous donna en ville une répétition de ce que nous avions vu la veille; mais le prestige de la campagne et de la nouveauté manquait, et la soirée nous parut assez insipide. Cependant, il faut le dire, le roi fit de son mieux pour nous rendre le séjour d'Oahou agréable; sa complaisance fut extrême, et sa bonne et bienveillante humeur ne se démentit pas un seul instant. Chaque fois que nous allâmes le voir, il nous fit toujours l'accueil le plus cordial et parut charmé de nous recevoir.

J'allai rendre visite avec M. Charlton à la sœur de Kauikeaouli, Nahiena-Heina; je fus surpris quand M. Charlton m'assura que cette femme n'avait pas plus de vingt ans, elle me parut en avoir bien davantage; il est vrai qu'elle relevait à peine d'une longue et cruelle maladie. Du reste, elle fut très gracieuse pour nous; comme toutes les femmes distinguées du pays, elle est très grande, et doit être fort grasse dans son état ordinaire de santé. Nous admirâmes la petitesse et la forme gracieuse de ses pieds et de ses mains. Elle était entourée de ses femmes d'honneur, parmi lesquelles nous remarquâmes une fille de l'Anglais Young, qui, enlevé par Tamea-Mea d'un navire anglais à bord duquel il était maître, s'attacha à la fortune de ce conquérant et est mort à Oahou, il y a sept ou huit mois, à l'âge de 93 ans. Il a été enterré dans le tombeau des rois, et ses fils occupent aujourd'hui un rang très distingué dans le pays.

M. Charlton me conduisit aussi chez la maîtresse favorite de Kauikeaouli. L'histoire des amours du roi avec cette femme est presque romanesque. Il fut obligé de l'enlever, quoique vivant avec elle depuis plusieurs mois, tant était déjà devenue puissante l'influence des missionnaires dans ce pays, où, il y a vingt ans à peine, le nom de chrétien était presque inconnu. Cependant, malgré les sévères admonestations qui lui ont été faites, Kauikeaouli vit en con-

cubinage avec elle, sa naissance étant trop obscure pour qu'il puisse en faire sa compagne légitime.

Nous eûmes, l'avant-veille de notre départ, un spectacle tout-à-fait *exotique* à la résidence de M. Charlton; ce fut une danse d'Indiens de la côte nord-ouest d'Amérique. Un des navires qui font le commerce entre cette côte et les îles Sandwich se trouvait dans le port, ayant à bord une vingtaine de ces Indiens. Le consignataire eut la complaisance de les faire habiller dans le costume de leur pays, et le soir, à la lueur des torches de *ku-kuy*, ils nous donnèrent une représentation de leurs danses guerrières et religieuses. Ce fut bien certainement ce que nous vîmes de plus sauvage aux îles Sandwich. Ces figures bizarrement peintes de vermillon, ces plumes passées dans les lèvres et la cloison du nez, le costume, les cris, les poses, les gestes, tout était bien combiné pour nous donner une idée d'une danse de sauvages; mais ces pauvres gens, habitués à une température extraordinairement froide, par 50 et 55 degrés de latitude, nous parurent souffrir horriblement de la chaleur, et nous nous empressâmes de demander grace pour eux.

On compte déjà quatre à cinq cents Européens résidant à Honolulu, tandis qu'il n'y en a qu'un ou deux à Ke-ara-Kakoua. Presque tous les hommes de la classe élevée sont Américains, le commerce des îles Sandwich étant presque exclusivement fait par cette nation. Mais les ouvriers, les artisans appartiennent généralement à la nation anglaise. Nous reçûmes partout l'accueil le plus cordial, et tout le monde s'empressa de nous fêter. Pendant tout le temps de notre séjour à Honolulu, il se passa rarement un jour sans que nous eussions, dans une maison ou dans une autre, une soirée dansante et musicale; il est vrai que les passagers et officiers de la corvette en faisaient ordinairement presque tous les frais, comme danseurs et musiciens. Mais c'était là beaucoup plus que ce que nous devions nous attendre à rencontrer dans une ville des îles Sandwich. Parmi toutes ces personnes, dont nous conserverons le souvenir, je mentionnerai la famille de M. Charlton, — consul d'Angleterre, dont la franche hospitalité m'a rendu le séjour d'Honolulu infiniment agréable et qui m'a fourni une foule de renseignemens intéressans, — et don Francisco Marini. M. Marini est arrivé aux îles Sandwich il y a environ quarante ans; il s'attacha à la fortune de Tamea-Mea, et l'accompagna dans les longues guerres que celui-ci eut à soutenir, en poursuivant ses conquêtes. Il nous parla beaucoup des blessures qu'il avait reçues, et de la grande valeur qu'il avait déployée dans les divers combats auxquels il prit part. On nous raconta quelques aventures singulières qu'on nous dit lui être arrivées.

Tamea-Mea tomba un jour dangereusement malade. Un Français, nommé Rives, était son médecin. Je ne sais si le grand roi avait reçu quelque communication semblable à celle qui fournit à Alexandre l'occasion de donner une si belle preuve de confiance à son médecin, ou si Tamea-Mea n'avait pas une grande foi dans le talent de son Esculape. Toujours est-il qu'il lui ordonna de préparer ses remèdes en double potion, avec injonction à Marini de boire devant lui une de ces potions, et ce n'était que lorsqu'il avait vu l'effet produit

par la médecine sur le pauvre patient, que Tamea-Mea se décidait à avaler sa part. Or, Marini était loin lui-même d'avoir confiance dans les talens pharmaceutiques du docteur Rives, qui n'était, il le savait bien, rien moins que médecin; il dut souhaiter la guérison de Tamea-Mea aussi vivement que Tamea-Mea lui-même, et jamais peut-être courtisan ne désira à son roi une bonne santé aussi sincèrement que le pauvre Marini.

Mais il lui arriva une autre aventure bien plus tragique. Tamea-Mea lui ordonna un jour de couper la tête d'un prisonnier, et Marini fut obligé d'obéir, employant pour cela une scie de charpentier. Quelqu'un voulut savoir si cette anecdote était vraie, et lui en parla; un frisson sembla parcourir tout le corps de l'Espagnol. « Hélas! dit-il dans son mauvais anglais, que pouvais-je faire? Si je n'avais pas coupé la tête du prisonnier, le prisonnier aurait coupé la mienne. Il vaut mieux manger la tête du loup que d'en être mangé. »

Cependant Tamea-Mea n'était pas naturellement cruel. Ce fut lui qui abolit l'usage, établi de temps immémorial, d'égorger les prisonniers après le combat. Ceux qui, par inadvertance ou par ignorance, entraient dans un lieu *tabou* ou sacré, étaient punis de mort; il abolit également cette horrible coutume.

Du reste, Marini a vécu, nous dit-il, fort heureux aux îles Sandwich. Il y a eu cinquante-deux enfans; mais je suppose qu'il n'était pas aussi partisan de la monogamie que le bon vicaire de Goldsmith. Je lui demandai s'il avait l'espoir ou l'idée de retourner en Europe : « Dieu seul le sait, me répondit-il; je désirerais bien revoir mon pays, mais tous mes parens sont sans doute morts, je n'y retrouverais plus un seul ami; puis, d'ailleurs, je suis habitué à ce pays-ci, j'y vis heureux et tranquille. J'ai soixante-cinq ans, il serait trop tard pour prendre de nouvelles habitudes. Ce pays était bien beau quand j'y suis arrivé, nous dit-il, alors c'était le bon temps pour les Européens; les mœurs y étaient simples et naïves, les étrangers y étaient respectés. Aujourd'hui on ne sait plus ce que c'est, les hommes sauvages sont devenus civilisés, et les hommes civilisés sont devenus sauvages : je ne m'y reconnais plus. Les missionnaires ont tout gâté, ajouta-t-il en baissant la voix et en regardant à droite et à gauche pour voir s'il ne pouvait être entendu, ils ont changé le caractère de la population, ils nous ont apporté le cagotisme et l'hypocrisie que nous ne connaissions pas. » Puis, craignant peut-être d'en avoir trop dit, il ajouta : « Mais sans doute leurs institutions sont bonnes, ils ont cru bien faire. »

Je causai long-temps avec ce brave homme; sa conversation m'intéressait. Il a vu naître la civilisation aux îles Sandwich, il l'a vue se développer chaque jour jusqu'au point où elle est arrivée aujourd'hui; il a vécu long-temps dans ce pays, libre et heureux, sans autre contrainte que celle qui est imposée à tous les hommes par la loi naturelle et par l'instinct du bien et du mal. Quelques incidens désagréables ont à peine fait ombre dans sa vie. Aujourd'hui, il voit une religion qui n'est pas la sienne envahir le pays, le gouverner, le soumettre à ses exigences; lui-même ne peut pas sortir du cercle étroit qu'elle trace autour de la population; il regrette cette liberté de conscience et de culte dont il

a joui pendant quarante ans; il se souvient du temps passé, croit avoir raison de se plaindre du présent, et redoute l'avenir; il n'est donc pas étonnant qu'il soit mécontent. Du reste, on dit qu'il est riche, et ses habitudes de stricte économie doivent augmenter journellement sa fortune.

Pendant mon séjour à Honolulu, je fis quelques excursions dans les environs de la ville. La vallée au milieu de laquelle est située Honolulu est vraiment magnifique, et produirait en abondance nos denrées coloniales; les collines qui l'environnent sont elles-mêmes susceptibles de culture, et pourraient produire du café excellent et du coton de très belle qualité. Je fis un jour avec M. Grimes, négociant américain, une promenade charmante. A un mille de la ville, nous quittâmes la route qui s'étend le long du rivage, et nous nous dirigeâmes vers la colline; nous la gravîmes par une route de voiture assez commode. Quand nous fûmes arrivés au sommet, M. Grimes arrêta son cheval, il voulait jouir de mon admiration. En effet, il est difficile d'imaginer une vue plus pittoresque et plus séduisante. Derrière nous, le soleil disparaissait dans l'Océan; devant nous, et resserrée entre deux hautes montagnes dont les découpures bizarres se dessinaient en silhouette sur l'azur du ciel, s'étendait une verte et fraîche vallée, coupée par un torrent qui fuyait à travers les plantations de taro et de cannes à sucre; au centre de la vallée, il y avait une cinquantaine de cabanes ombragées par des arbres à pain et des ku-kuy; des bestiaux paissaient dans la prairie, l'ombre des montagnes se projetait sur toute la vallée, l'air était frais et embaumé; la colline sur la quelle nous nous trouvions s'élevait à notre gauche par une pente insensible; et une herbe fine et dorée la couvrait comme d'un tapis de velours; autour de nous tout était muet, quelques oiseaux seulement gazouillaient en passant au-dessus de nos têtes. Nous restâmes là jusqu'à ce que la nuit vînt nous arracher à ce ravissant spectacle. Si je résidais à Honolulu, je viendrais souvent rêver dans la vallée de Toonoma.

Quoique le luxe européen commence à s'introduire à Honolulu, on y voit encore très peu de voitures; quelques résidens européens et américains ont des cabriolets et des chars-à-bancs. Kauikeaouli a une voiture dont il ne se sert jamais; les chefs riches, et surtout leurs femmes, qui, à cause de leur embonpoint, semblent être dans l'impossibilité de marcher, se font traîner dans des espèces de brouettes tirées par des hommes. Je me rappelle avoir rencontré dans les rues d'Honolulu le gouverneur de l'île Mawi et sa femme faisant des visites; ils étaient étendus sur le ventre, l'un à côté de l'autre, le menton appuyé sur leurs deux mains, et ces deux immenses corps, ballottés par le mouvement du véhicule, me rappelaient parfaitement certaines charrettes qui nous arrivent de Sceaux ou de Poissy. Une foule nombreuse de serviteurs les suivait et les précédait, l'un portant un parasol, l'autre un chasse-mouche, un troisième l'héritier de cette noble famille. Les hommes qui traînaient ce couple intéressant allaient au grand trot : il est vrai que l'attelage se composait d'au moins huit ou dix robustes gaillards, qui, de temps en temps, étaient relevés par d'autres.

Le gouverneur de Mawi s'arrêta à causer avec moi, et, grace à M. Charl-

ton, avec qui je me trouvais dans ce moment, il me fit comprendre qu'il y aurait, le lendemain, une grande revue des troupes et de la milice devant la maison du roi et m'engagea à y assister.

Je ne voulus pas manquer une si belle occasion de voir les forces militaires de sa majesté sandwichienne, et je fus exact au rendez-vous. Cent trente hommes, composant toute l'armée de ligne, étaient rangés sur trois files; chaque homme était armé d'un fusil de fabrique anglaise ou américaine, sans baïonnette. Je ne chercherai pas à dépeindre leur costume, je n'en viendrais jamais à bout. J'aurais voulu voir là un de nos inspecteurs-généraux d'infanterie. Les uns avaient, sauf les reins couverts par le maro, le corps complètement nu; d'autres portaient sur les épaules de larges pièces d'étoffe fièrement drapées à la romaine; d'autres, enfin, avaient la tête et le corps en partie couverts de feuilles de cocotier ou de bananier découpées en festons.

Vis-à-vis la troupe de ligne, et rangée également sur trois rangs, se tenait la milice d'Honolulu; il eût été difficile de la distinguer des troupes réglées, car le vêtement était absolument le même. Seulement, peu de miliciens avaient des fusils, et, à la manière dont ils se servaient de cette arme, il était aisé de voir que les leçons d'exercice qu'ils avaient reçues ne leur avaient pas été très profitables. Devant la porte du palais était rangée la maison du roi, consistant en onze hommes habillés uniformément de pantalons et de vestes de calicot blanc avec les revers et les paremens écarlates; chaque homme était armé d'un fusil et d'une baïonnette; c'était, sans contredit, l'élite de l'armée d'Oahou. Ils semblaient avoir le plus profond mépris pour les soldats de l'armée de ligne et de la milice, et à leur tête fièrement relevée, à leur tournure militaire, on voyait qu'ils avaient le sentiment de leur supériorité.

Un roulement de tambour annonça que l'exercice allait commencer. Un officier lut un long discours dont je ne compris pas un mot; je sus ensuite que, plusieurs hommes ayant manqué à la dernière parade, l'éloquence de l'adjudant-major s'exerçait sur ce sujet. La parade commença ensuite, et certes, sans en excepter même la maison du roi, les soldats hawaiiens ne me parurent pas très habiles. Au reste, c'est là une science qu'ils apprendront toujours assez tôt. Il y a bien des choses beaucoup plus utiles que l'exercice du fusil qu'on aurait dû et pu leur montrer depuis long-temps, et dont ils n'ont pas encore la moindre idée. L'exercice était commandé en anglais; le dernier commandement fut: *A genoux! déposez vos armes! en prière!* L'adjudant lut alors une prière assez longue, la troupe se releva, et l'ordre fut donné de rompre les rangs.

Après la revue, le roi m'engagea à entrer dans sa maison; c'est une vaste cabane ayant à l'intérieur une certaine apparence de propreté et même de luxe. Une seule pièce la compose; de larges rideaux d'indienne, étendus dans toute la longueur, en divisaient une partie en trois compartimens ou chambres, tandis que l'autre partie formait un vaste salon. Un treillage très fin recouvrait les parois intérieures; la charpente, faite d'un bois noir et dur, était liée par des cordes tressées et peintes de différentes couleurs; des nattes très fines cou-

vraient le plancher ; à chaque extrémité et au milieu étaient de larges portes encadrées dans des châssis de vitrage. Quelques tableaux ornaient la muraille : je remarquai le portrait du roi Léopold, alors duc de Saxe-Cobourg, le portrait de Canning et ceux de Rio-Rio et de sa femme, faits en Angleterre. Des candelabres étaient attachés aux poutres. Des chaises, quelques tables, deux ou trois sofas complétaient l'ameublement.

Kauikeaouli me fit entrer dans les chambres intérieures ; une d'elles contenait une magnifique estrade de quinze pieds de long sur huit ou dix de large ; cette estrade ou lit, élevée de deux pieds au-dessus du sol, était faite de nattes posées l'une sur l'autre de la manière que j'ai déjà décrite ; la chambre, à l'autre extrémité, contenait un bureau sur lequel étaient éparpillés quelques papiers, et une petite bibliothèque dans laquelle je remarquai des livres religieux que Kauikeaouli ne lit sans doute pas souvent, et une histoire de France, qui lui avait été donnée quelques jours auparavant par un des officiers de *la Bonite*, et qu'il ne lira pas plus souvent que ses autres livres, quoiqu'il nous ait témoigné un grand désir d'apprendre la langue française. Le compartiment ou chambre du milieu servait de salle à manger ; une table et quelques chaises seulement meublaient cette chambre.

Cette maison est située à l'extrémité d'une vaste cour, entourée, comme toutes les maisons du pays, d'une barrière de briques séchées au soleil. Dans cette enceinte sont renfermées à peu près cinquante cabanes qui servent de cuisines, de magasins, de logement pour les serviteurs du roi, et de caserne pour les troupes de ligne et celles de sa maison.

Kauikeaouli gagne beaucoup à être connu. Il est naturellement timide ; mais s'il découvre en la personne avec laquelle il cause du bon vouloir et de l'indulgence, il se livre, et on peut alors apercevoir en lui les germes d'une intelligence qui n'eût demandé qu'à être développée. Il fait beaucoup de questions, et parfois les réponses provoquent chez lui des réflexions très judicieuses ; il paraît sentir vivement son ignorance, quoique son caractère soit naturellement léger et inconstant. Mais ces défauts proviennent sans doute de l'éducation qu'il a reçue, et ses idées, constamment tournées vers des occupations futiles, ne se prêtent que rarement à des sujets sérieux. Les sociétés qu'il hante ne contribuent pas peu, d'ailleurs, à entretenir chez lui les habitudes de dissipation qu'il a contractées dans son enfance, et il se livre avec une déplorable facilité à l'influence des mauvais exemples. Il prit un jour, à bord des bâtimens baleiniers, un goût décidé pour les combats à coups de poing, et pendant longtemps les plaisirs du roi et des jeunes gens de sa cour consistèrent à boxer ; c'était là le passe-temps à la mode lors de notre arrivée. Mais nous étions appelés à faire diversion : dans ses visites à bord de *la Bonite*, il eut occasion de voir nos hommes faire des armes ; il n'en fallut pas davantage pour tourner ses idées vers cette nouvelle distraction. Pendant tout le temps de notre séjour, il fit constamment des armes, soit avec des hommes qu'à sa prière le commandant lui envoyait, soit avec ceux de nos matelots qui passaient près de sa maison : il les arrêtait, les faisait entrer, et là, déposant avec sa veste la dignité

royale, il ne craignait pas de déroger, en croisant pendant des heures entières le fer avec eux.

C'est ainsi que, livré exclusivement à ses passions capricieuses, il abandonne le soin du gouvernement à sa belle-sœur Kinao. Celle-ci, comme je l'ai déjà dit, est complètement sous l'influence des missionnaires, et ce sont eux qui gouvernent sous son nom. Les missionnaires, cependant, ne sont pas complètement rassurés sur la durée de leur domination, et l'opposition qui s'est élevée contre eux, parmi les étrangers, ne laisse pas de les inquiéter. Le roi lui-même et sa cour sont en inimitié ouverte avec eux. C'est avec peine que Kauikeaouli se soumet extérieurement à leurs règlemens de religion et de police, et le plus souvent il en secoue le joug; mais ses velléités d'indépendance ne vont pas jusqu'à la résolution de voir clair dans les affaires de l'état; c'est sa conduite personnelle seule qu'il cherche à soustraire à l'investigation et à la censure des missionnaires. Aussi y a-t-il aujourd'hui comme un pacte tacite entre les missionnaires et lui; il a été, pour ainsi dire, convenu entre eux qu'il ne se mêlerait pas du gouvernement, à condition que la censure évangélique ne franchirait jamais le seuil de son palais. En conséquence, Kauikeaouli passe toutes ses soirées au billard public, jouant et buvant avec le premier venu, et cependant il ne faudrait, je crois, qu'une bonne direction pour faire sortir de ce diamant, brut encore, quelques jets de lumière.

Nous pûmes nous apercevoir de l'antipathie que Kauikeaouli a conçue contre les missionnaires, lors de notre fête champêtre au Pari. Un missionnaire et sa femme, venant de l'autre partie de l'île et allant à Honolulu, arrivèrent au Pari au moment où nous allions nous mettre à table. Kauikeaouli les salua à peine et leur tourna le dos. On remarquait néanmoins chez le roi un peu d'embarras, car un louaou avait toujours été jusque-là un rendez-vous de débauche, et celui qu'on donna en notre honneur peut-être est le premier qui se soit passé sans qu'on ait vu la plupart des convives dans un état complet d'ivresse. Quand le missionnaire continua sa route et disparut derrière le premier angle de la montagne, le roi parut soulagé d'un grand fardeau, et sa gaieté naturelle prit le dessus.

ADOLPHE BARROT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

GABRIEL.

ROMAN DIALOGUÉ.

CINQUIÈME PARTIE.[1]

A Rome derrière le Colysée. Il commence à faire nuit.

SCÈNE PREMIÈRE.

GABRIEL, en homme.

(Costume noir élégant et sévère, l'épée au côté. Il tient une lettre ouverte.)

Le pape m'accorde enfin cette audience, et en secret, comme je la lui ai demandée! Mon Dieu! protége-moi, et fais qu'Astolphe du moins soit satisfait de son sort! Je t'abandonne le mien, ô Providence, destinée mystérieuse! (Six heures sonnent à une église.) Voici l'heure du rendez-vous avec le saint-père. O Dieu! pardonne-moi cette dernière tromperie. Tu connais la pureté de mes intentions. Ma vie est une vie de mensonge, mais ce n'est pas moi qui l'ai faite ainsi, et mon cœur chérit la vérité!...

(Il agrafe son manteau, enfonce son chapeau sur ses yeux, et se dirige vers le Colysée. Antonio, qui vient d'en sortir, lui barre le passage.)

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 juillet.

SCÈNE II.

GABRIEL, ANTONIO.

ANTONIO, masqué.

Il y a assez long-temps que je cours après vous, que je vous cherche et que je vous guette. Je vous tiens enfin; cette fois, vous ne m'échapperez pas. (Gabriel veut passer outre; Antonio l'arrête par le bras.)

GABRIEL, se dégageant.

Laissez-moi, monsieur, je ne suis pas des vôtres.

ANTONIO, se démasquant.

Je suis Antonio, votre serviteur et votre ami. J'ai à vous parler; veuillez m'entendre.

GABRIEL.

Cela m'est tout-à-fait impossible. Une affaire pressante me réclame. Je vous souhaite le bonsoir. (Il veut continuer; Antonio l'arrête encore.)

ANTONIO.

Vous ne me quitterez pas sans me donner un rendez-vous et sans m'apprendre votre demeure. J'ai eu l'honneur de vous dire que je voulais vous parler en particulier.

GABRIEL.

Arrivé depuis une heure à Rome, j'en repars à l'instant même. Adieu.

ANTONIO.

Arrivé à Rome depuis trois mois, vous ne repartirez pas sans m'avoir entendu.

GABRIEL.

Veuillez m'excuser, nous n'avons rien de particulier à nous dire, et je vous répète que je suis pressé de vous quitter.

ANTONIO.

J'ai à vous parler d'Astolphe. Vous m'entendrez.

GABRIEL.

Eh bien! dans un autre moment. Cela ne se peut aujourd'hui.

ANTONIO.

Enseignez-moi donc votre demeure.

GABRIEL.

Je ne le puis.

ANTONIO.

Je la découvrirai.

GABRIEL.

Vous voulez m'entretenir malgré moi?

ANTONIO.

J'y parviendrai. Vous aurez plus tôt fini de m'entendre ici, à l'instant même. J'aurai dit en deux mots.

GABRIEL.

Eh bien! voyons ces deux mots; je n'en écouterai pas un de plus.

ANTONIO.

Prince de Bramante, votre altesse est une femme. (A part.) C'est cela! payons d'audace!

GABRIEL, à part.

Juste ciel! Astolphe l'a dit! (Haut.) Que signifie cette sottise? J'espère que c'est une plaisanterie de carnaval?

ANTONIO.

Sottise? le mot est leste! Si vous n'étiez pas une femme, vous n'oseriez pas le répéter.

GABRIEL, à part.

Il ne sait rien! piége grossier! (Haut.) Vous êtes un sot, aussi vrai que je suis un homme.

ANTONIO.

Comme je n'en crois rien....

GABRIEL.

Vous ne croyez pas être un sot; je veux vous le prouver.

(Il lui donne un soufflet.)

ANTONIO.

Halte-là! mon maître! Si ce soufflet est de la main d'une femme, je le punirai par un baiser; mais si vous êtes un homme, vous m'en rendrez raison.

GABRIEL, mettant l'épée à la main.

Tout de suite.

ANTONIO, tire son épée.

Un instant! Je dois vous dire d'abord ce que je pense; il est bon que vous ne vous y mépreniez pas. En mon ame et conscience, depuis le jour où pour la première fois je vous vis habillé en femme à un souper chez Ludovic, je n'ai pas cessé de croire que vous étiez une femme. Votre taille, votre figure, votre réserve, le son de votre voix, vos actions et vos démarches, l'amitié ombrageuse d'Astolphe, qui ressemble évidemment à l'amour et à la jalousie, tout m'a autorisé à penser que vous n'étiez pas déguisé chez Ludovic et que vous l'êtes maintenant....

GABRIEL.

Monsieur, abrégeons; vous êtes fou. Vos commentaires absurdes m'importent peu, nous devons nous battre; je vous attends.

ANTONIO.

Oh! un peu de patience, s'il vous plaît. Quoiqu'il n'y ait guère de chances pour que je succombe, je puis périr dans ce combat; je ne veux pas que vous emportiez de moi l'idée que j'aie voulu faire la cour à un garçon; ceci ne me va nullement. De mon côté, je désire, moi, ne pas conserver l'idée que je me bats avec une femme, car cette idée me donnerait un trop grand désavantage. Pour remédier au premier cas, je vous dirai que j'ai appris dernièrement, par hasard, sur votre famille, des particularités qui expliqueraient fort bien une supposition de sexe pour conserver l'héritage du majorat.

GABRIEL.

C'est trop, monsieur! Vous m'accusez de mensonge et de fraude. Vous insultez mes parens! C'est à vous maintenant de me rendre raison. Défendez-vous.

ANTONIO.

Oui, si vous êtes un homme, je le veux; car, dans ce cas, vous avez en tout temps trop mal reçu mes avances pour que je ne vous doive pas une leçon. Mais, comme je suis incertain sur votre sexe (oui, sur mon honneur! à l'heure où je parle, je le suis encore!), nous nous battrons, s'il vous plaît, l'un et l'autre à poitrine découverte. (Il commence à déboutonner son pourpoint.) Veuillez suivre mon exemple.

GABRIEL.

Non, monsieur; il ne me plaît pas d'attraper un rhume pour satisfaire votre impertinente fantaisie. Chercher à vous ôter de tels soupçons par une autre voie que celle des armes, serait avouer que ces soupçons ont une sorte de fondement, et vous n'ignorez pas que faire insulte à un homme parce qu'il n'est ni grand ni robuste, est une lâcheté insigne. Gardez votre incertitude, si bon vous semble, jusqu'à ce que vous ayez reconnu, à la manière dont je me sers de mon épée, si j'ai le droit de la porter.

ANTONIO, à part.

Ceci est le langage d'un homme pourtant!... (Haut.) Vous savez que j'ai acquis quelque réputation dans les duels?

GABRIEL.

Le courage fait l'homme, et la réputation ne fait pas le courage.

ANTONIO.

Mais le courage fait la réputation... Êtes-vous bien décidé?...

Tenez! vous m'avez donné un soufflet, et des excuses ne s'acceptent jamais en pareil cas... pourtant, je recevrai les vôtres si vous voulez m'en faire... car je ne puis m'ôter de l'idée...

GABRIEL.

Des excuses? Prenez garde à ce que vous dites, monsieur, et ne me forcez pas à vous frapper une seconde fois...

ANTONIO.

Oh! oh! c'est trop d'outrecuidance!... En garde!... Votre épée est plus courte que la mienne. Voulez-vous que nous changions?

GABRIEL.

J'aime autant la mienne.

ANTONIO.

Eh bien! nous tirerons au sort...

GABRIEL.

Je vous ai dit que j'étais pressé; défendez-vous donc! (Il l'attaque.)

ANTONIO, à part, mais parlant tout haut.

Si c'est une femme, elle va prendre la fuite!... (Il se met en garde.) Non... Poussons-lui quelques bottes légères... Si je lui fais une égratignure, il faudra bien ôter le pourpoint... (Le combat s'engage.) Mille diables! c'est là le jeu d'un homme! Il ne s'agit plus de plaisanter. Faites attention à vous, prince! je ne vous ménage plus!

(Ils se battent quelques instans; Antonio tombe grièvement blessé.)

GABRIEL, relevant son épée.

Êtes-vous content, monsieur?

ANTONIO.

On le serait à moins! et, maintenant, il ne m'arrivera plus, je pense, de vous prendre pour une femme!... On vient par ici, sauvez-vous, prince!... (Il essaie de se relever.)

GABRIEL.

Mais vous êtes très mal!... Je vous aiderai...

ANTONIO.

Non, ceux qui viennent me porteront secours, et pourraient vous faire un mauvais parti. Adieu! j'eus les premiers torts, je vous par donne les vôtres. Votre main?

GABRIEL.

La voici.

(Ils se serrent la main. Le bruit des arrivans se rapproche. Antonio fait signe à Gabriel de s'enfuir. Gabriel hésite un instant et s'éloigne.)

ANTONIO.

C'est pourtant bien là la main d'une femme! Femme ou diable, il m'a fort mal arrangé!... Mais je ne me soucie pas qu'on sache cette aventure, car le ridicule aussi bien que le dommage est de mon côté. J'aurai assez de force pour gagner mon logis... Voilà pour moi un carnaval fort maussade !...

(Il se traîne péniblement, et disparaît sous les arcades du Colysée.)

SCÈNE III.

ASTOLPHE, LE PRÉCEPTEUR.

ASTOLPHE, en domino, le masque à la main.

Je me fie à vous, Gabrielle m'a dit cent fois que vous étiez un honnête homme. Si vous me trahissez... qu'importe? je ne puis pas être plus malheureux que je ne le suis.

LE PRÉCEPTEUR.

Je me dis à peu près la même chose. Si vous me trahissiez indirectement en faisant savoir au prince que je m'entends avec vous, je ne pourrais pas être plus mal avec lui que je ne le suis, car il ne peut pas douter maintenant qu'au lieu de chercher à faire tomber Gabriel dans ses mains, je ne songe à le retrouver que pour le soustraire à ses poursuites.

ASTOLPHE.

Hélas! tandis que nous la cherchons ici, Gabrielle est peut-être déjà tombée en son pouvoir.—Vieillard insensé! qu'espère-t-il d'un pareil enlèvement? Cette captivité ne peut rien changer à notre situation réciproque; elle ne peut pas non plus être de longue durée. — Espère-t-il donc échapper à la loi commune et vivre au-delà du terme assigné par la nature?

LE PRÉCEPTEUR.

Les médecins l'ont condamné il y a déjà six mois. Mais nous touchons à la fin de l'hiver; et s'il résiste aux derniers froids, il pourra bien encore passer l'été.

ASTOLPHE.

Ce qu'il s'agit de savoir, c'est le lieu où Gabrielle est retirée ou captive. Si elle est captive, fiez-vous à moi pour la délivrer promptement.

LE PRÉCEPTEUR.

Dieu vous entende! Vous savez que le prince, si Gabriel n'est pas

retrouvé bientôt, est dans l'intention de vous citer comme assassin devant le conseil des huit.

ASTOLPHE.

Cette menace serait pour moi une preuve certaine que Gabrielle est en son pouvoir. Le lâche!

LE PRÉCEPTEUR.

J'ai des craintes encore plus graves...

ASTOLPHE.

Ne me les dites pas; je suis assez découragé, depuis trois mois que je la cherche en vain.

LE PRÉCEPTEUR.

La cherchez-vous bien consciencieusement, mon cher seigneur Astolphe?

ASTOLPHE, avec amertume.

Vous en doutez?

LE PRÉCEPTEUR.

Hélas! je vous rencontre en masque, courant le carnaval, comme si vous pouviez prendre quelque amusement...

ASTOLPHE.

Vous autres instituteurs d'enfans, vous commencez toujours par le blâme avant de réfléchir. Ne vous serait-il pas plus naturel de penser que j'ai pris un masque et que je cours toute la ville pour chercher plus à l'aise sans qu'on se défie de moi? Le carnaval fut toujours une circonstance favorable aux amans, aux jaloux et aux voleurs.

LE PRÉCEPTEUR.

Ouvrez-moi votre ame toute entière, seigneur Astolphe. Gabrielle vous est-elle aussi chère que dans les premiers temps de votre union?

ASTOLPHE.

Mon Dieu! qu'ai-je donc fait pour qu'on en doute? Vous voulez donc ajouter à mes chagrins?

LE PRÉCEPTEUR.

Dieu m'en préserve! mais il m'a semblé, dans nos fréquens entretiens, qu'il se mêlait à votre affection pour elle des pensées d'une autre nature.

ASTOLPHE.

Lesquelles, selon vous?

LE PRÉCEPTEUR.

Ne vous irritez pas contre moi; je suis résolu à tout faire pour vous, vous le savez, mais je ne puis vous prêter mon ministère ecclé-

siastique et légal sans être bien certain que Gabrielle n'aura point à s'en repentir. Vous voulez engager votre cousine à contracter avec vous, en secret, un mariage légitime : c'est une résolution que, dans mes idées religieuses, je ne puis qu'approuver; mais comme je dois songer à tout, et envisager les choses sous leurs divers aspects, je m'étonne un peu que, ne croyant pas à la sainteté de l'église catholique, vous ayez songé à provoquer cet engagement, auquel Gabrielle, dites-vous, n'a jamais songé, et auquel vous me chargez de la faire consentir.

ASTOLPHE.

Vous savez que je suis sincère, monsieur l'abbé Chiavari; je ne puis vous cacher la vérité, puisque vous me la demandez. Je suis horriblement jaloux. J'ai été injuste, emporté, j'ai fait souffrir Gabrielle, et vous avez reçu ma confession entière à cet égard. Elle m'a quitté pour me punir d'un soupçon outrageant. Elle m'a pardonné pourtant, et elle m'aime toujours, puisqu'elle a employé mystérieusement plusieurs moyens ingénieux pour me conserver l'espoir et la confiance. Ce billet que j'ai reçu encore la semaine dernière, et qui ne contenait que ce mot : « *Espère!* » était bien de sa main, l'encre était encore fraîche. Gabrielle est donc ici! Oh! oui, j'espère! je la retrouverai bientôt, et je lui ferai oublier tous mes torts. Mais l'homme est faible, vous le savez, je pourrai avoir de nouveaux torts par la suite, et je ne veux pas que Gabrielle puisse me quitter si aisément. Ces épreuves sont trop cruelles, et je sens qu'un peu d'autorité, légitimée par un serment solennel de sa part, me mettrait à l'abri de ses réactions d'indépendance et de fierté.

LE PRÉCEPTEUR.

Ainsi, vous voulez être le maître? Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dissuaderais. Je connais Gabriel : on a voulu que j'en fisse un homme; je n'ai que trop bien réussi. Jamais il ne souffrira un maître, et ce que vous n'obtiendrez pas par la persuasion, vous ne l'obtiendrez jamais. Il était temps que mon préceptorat finît. Croyez-moi, n'essayez pas de le ressusciter, et surtout ne vous en chargez pas. Gabriel ferait encore ce qu'il a déjà fait avec vous et avec moi; il ne vous ôterait ni son affection ni son estime, mais il partirait un beau matin, comme un aigle brise la cage à moineaux où on l'a enfermé.

ASTOLPHE.

Quoique Gabrielle ne soit guère plus dévote que moi, un serment serait pour elle un lien invincible.

LE PRÉCEPTEUR.

Il ne vous en a donc jamais fait aucun ?

ASTOLPHE.

Elle m'a juré fidélité à la face du ciel.

LE PRÉCEPTEUR.

S'il a fait ce serment, il l'a tenu, et il le tiendra toujours.

ASTOLPHE.

Mais elle ne m'a pas juré obéissance.

LE PRÉCEPTEUR.

S'il ne l'a pas voulu, il ne le voudra pas, il ne le voudra jamais.

ASTOLPHE.

Il le faudra bien, pourtant ; je l'y contraindrai.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne le crois pas.

ASTOLPHE.

Vous oubliez que j'en ai tous les moyens. Son secret est en ma puissance.

LE PRÉCEPTEUR.

Vous n'en abuserez jamais, vous me l'avez dit.

ASTOLPHE.

Je la menacerai !

LE PRÉCEPTEUR.

Vous ne l'effraierez pas. Il sait bien que vous ne voudrez pas déshonorer le nom que vous portez tous les deux.

ASTOLPHE.

C'est un préjugé de croire que la faute des pères rejaillisse sur les enfans.

LE PRÉCEPTEUR.

Mais ce préjugé règne sur le monde.

ASTOLPHE.

Nous sommes au-dessus de ce préjugé, Gabrielle et moi.

LE PRÉCEPTEUR.

Votre intention serait donc de dévoiler le mystère de son sexe ?

ASTOLPHE.

A moins que Gabrielle ne s'unisse à moi par des liens éternels.

LE PRÉCEPTEUR.

En ce cas, il cédera, car ce qu'il redoute le plus au monde, j'en

suis certain, c'est d'être relégué par la force des lois dans le rang des esclaves.

ASTOLPHE.

C'est vous, monsieur Chiavari, qui lui avez mis en tête toutes ces folies, et je ne conçois pas que vous ayez dirigé son éducation dans ce sens. Vous lui avez forgé là un éternel chagrin. Un homme d'esprit et un honnête homme comme vous eût dû la détromper de bonne heure, et contrarier les intentions du vieux prince.

LE PRÉCEPTEUR.

C'est un crime dont je me repens, et dont rien n'effacera pour moi le remords; mais les mesures étaient si bien prises, et l'élève mordait si bien à l'appât, que j'étais arrivé à me faire illusion à moi-même, et à croire que cette destinée impossible se réaliserait, dans les conditions prévues par son aïeul.

ASTOLPHE.

Et puis, vous preniez peut-être plaisir à faire une expérience philosophique. Eh bien! qu'avez-vous découvert? Qu'une femme pouvait acquérir par l'éducation autant d'intelligence, de mémoire et de courage qu'un homme? Mais vous n'avez pas réussi à empêcher qu'elle eût un cœur plus tendre, et que l'amour ne l'emportât chez elle sur les chimères de l'ambition. Le cœur vous a échappé, monsieur l'abbé, vous n'avez façonné que la tête.

LE PRÉCEPTEUR.

Ah! c'est là ce qui devrait vous rendre cette tête à jamais respectable et sacrée! Tenez, je vais vous dire une parole imprudente, insensée, contraire à la foi que je professe, aux devoirs religieux qui me sont imposés. Ne contractez pas de mariage avec Gabrielle. Qu'elle vive et qu'elle meure travestie, heureuse et libre à vos côtés. Héritier d'une grande fortune, il vous y fera participer autant que lui-même. Amante chaste et fidèle, elle sera enchaînée au sein de la liberté par votre amour et le sien.

ASTOLPHE.

Ah! si vous croyez que j'aie aucun regret à mes droits sur cette fortune, vous vous trompez et vous me faites injure. J'eus dans ma première jeunesse des besoins dispendieux; je dépensai en deux ans le peu que mon père avait possédé, et que la haine du sien n'avait pu lui arracher. J'avais hâte de me débarrasser de ce misérable débris d'une grandeur effacée. Je me plaisais dans l'idée de devenir un aventurier, presque un lazzarone, et d'aller dormir, nu et dépouillé,

au seuil des palais qui portaient le nom illustre de mes ancêtres. Gabriel vint me trouver. Il sauva son honneur et le mien en payant mes dettes. J'acceptai ses dons sans fausse délicatesse, et jugeant d'après moi-même à quel point son ame noble devait mépriser l'argent. Mais dès que je le vis satisfaire à mes dépenses effrénées sans les partager, j'eus la pensée de me corriger, et je commençai à me dégoûter de la débauche; puis, quand j'eus découvert dans ce gracieux compagnon une femme ravissante, je l'adorai et ne songeai plus qu'à elle..... Elle était prête alors à me restituer publiquement tous mes droits. Elle le voulait, car nous vécûmes chastes comme frère et sœur durant plusieurs mois, et elle n'avait pas la pensée que je pusse avoir jamais d'autres droits sur elle que ceux de l'amitié. Mais moi, j'aspirais à son amour. Le mien absorbait toutes mes facultés. Je ne comprenais plus rien à ces mots de puissance, de richesse et de gloire qui m'avaient fait faire en secret parfois de dures réflexions; je n'éprouvais même plus de ressentiment; j'étais prêt à bénir le vieux Jules pour avoir formé cette créature si supérieure à son sexe, qui remplissait mon ame d'un amour sans bornes, et qui était prête à le partager. Dès que j'eus l'espoir de devenir son amant, je n'eus plus une pensée, plus un désir pour d'autres que pour elle; et quand je le fus devenu, mon être s'abîma dans le sentiment d'un tel bonheur, que j'étais insensible à toutes les privations de la misère. Pendant plusieurs autres mois, elle vécut dans ma famille sans que nous songeassions l'un ou l'autre à recourir à la fortune de l'aïeul. Gabrielle passait pour ma femme; nous pensions que cela pourrait durer toujours ainsi, que le prince nous oublierait, que nous n'aurions jamais aucun besoin au-delà de l'aisance très bornée à laquelle ma mère nous associait; et, dans notre ivresse, nous n'apercevions pas que nous étions à charge et entourés de malveillance. Quand nous fîmes cette découverte pénible, nous eûmes la pensée de fuir en pays étranger, et d'y vivre de notre travail, à l'abri de toute persécution. Mais Gabrielle craignit la misère pour moi, et moi je la craignis pour elle. Elle eut aussi la pensée de me réconcilier avec son grand'père et de m'associer à ses dons. Elle le tenta à mon insu, et ce fut en vain. Alors elle revint me trouver, et chaque année, depuis trois ans, vous l'avez vue passer quelques semaines au château de Bramante, quelques mois à Florence ou à Pise; mais le reste de l'année s'écoulait au fond de la Calabre, dans une retraite sûre et charmante, où notre sort eût été digne d'envie, si une jalousie sombre, une inquiétude vague et dévorante, un mal sans nom que je ne puis m'expliquer à

moi-même, ne fût venu s'emparer de moi. Vous savez le reste, et vous voyez bien que, si je suis malheureux et coupable, la cupidité n'a aucune part à mes souffrances et à mes égaremens.

LE PRÉCEPTEUR.

Je vous plains, noble Astolphe, et donnerais ma vie pour vous rendre ce bonheur que vous avez perdu; mais il me semble que vous n'en prenez pas le chemin en voulant enchaîner le sort de Gabrielle au vôtre. Songez aux inconvéniens de ce mariage, et combien sa solidité sera un lien fictif. Vous ne pourrez jamais l'invoquer à la face de la société sans trahir le sexe de Gabriel, et, dans ce cas-là, Gabriel pourra s'y soustraire, car vous êtes proches parens, et, si le pape ne veut point vous accorder de dispenses, votre mariage sera annulé.

ASTOLPHE.

Il est vrai; mais le prince Jules ne sera plus, et alors quel si grand inconvénient trouvez-vous à ce que Gabrielle proclame son sexe?

LE PRÉCEPTEUR.

Elle n'y consentira pas volontiers! Vous pourrez l'y contraindre, et peut-être, par grandeur d'ame, n'invoquera-t-elle pas l'annulation de ses engagemens avec vous. Mais vous, jeune homme, vous, qui aurez obtenu sa main par une sorte de transaction avec elle, sous promesse verbale ou tacite de ne point dévoiler son sexe, vous vous servirez pour l'y contraindre de cet engagement même que vous lui aurez fait contracter?

ASTOLPHE.

A Dieu ne plaise, monsieur! et je regrette que vous me croyiez capable d'une telle lâcheté. Je puis, dans l'emportement de ma jalousie, songer à faire connaître Gabrielle pour la forcer à m'appartenir; mais du moment qu'elle sera ma femme, je ne la dévoilerai jamais malgré elle.

LE PRÉCEPTEUR.

Et qu'en savez-vous vous-même, pauvre Astolphe? La jalousie est un égarement funeste dont vous ne prévoyez pas les conséquences. Le titre d'époux ne vous donnera pas plus de sécurité auprès de Gabrielle que celui d'amant, et alors, dans un nouvel accès de colère et de méfiance, vous voudrez la forcer publiquement à cette soumission qu'elle aura acceptée en secret.

ASTOLPHE.

Si je croyais pouvoir m'égarer à ce point, je renoncerais sur

l'heure à retrouver Gabrielle, et je me bannirais à jamais de sa présence.

LE PRÉCEPTEUR.

Songez à le retrouver, pour le soustraire d'abord aux dangers qui le menacent, et puis vous songerez à l'aimer d'une affection digne de lui et de vous.

ASTOLPHE.

Vous avez raison, recommençons nos recherches; séparons-nous. Tandis que, dans ce jour de fête, je me mêlerai à la foule pour tâcher d'y découvrir ma fugitive, vous, de votre côté, suivez dans l'ombre les endroits déserts, où quelquefois les gens qui ont intérêt à se cacher oublient un peu leurs précautions, et se promènent en liberté. Qu'avez-vous là sous votre manteau?

LE PRÉCEPTEUR, posant Mosca sur le pavé.

Je me suis fait apporter ce petit chien de Florence. Je compte sur lui pour retrouver celui que nous cherchons. Gabriel l'a élevé, et cet animal avait un merveilleux instinct pour le découvrir, lorsque, pour échapper à ses leçons, l'espiègle allait lire au fond du parc. Si Mosca peut rencontrer sa trace, je suis bien sûr qu'il ne la perdra plus. Tenez, il flaire... il va de ce côté... (Montrant le Colysée.) Je le suis. Il n'est pas nécessaire d'être aveugle pour se faire conduire par un chien.

(Ils se séparent.)

SCÈNE IV.

Devant un cabaret. — Onze heures du soir. — Des tables sont dressées sous une tente décorée de guirlandes de feuillages, et de lanternes de papier colorié. On voit passer des groupes de masques dans la rue, et on entend de temps à autre le son des instrumens.

ASTOLPHE en domino bleu, FAUSTINA en domino rose. Ils sont assis à une petite table et prennent des sorbets. Leurs masques sont posés sur la table.

UN PERSONNAGE, en domino noir et masqué, est assis à quelque distance à une autre table, il lit un papier.

FAUSTINA, à Astolphe.

Si ta conversation est toujours aussi enjouée, j'en aurai bientôt assez, je t'en avertis.

ASTOLPHE.

Reste, j'ai à te parler encore.

FAUSTINA.

Depuis quand suis-je à tes ordres? Sois aux miens, si tu veux tirer de moi un seul mot.

ASTOLPHE.

Tu ne veux pas me dire ce qu'Antonio est venu faire à Rome? C'est que tu ne le sais pas, car tu aimes assez à médire pour ne pas te faire prier si tu savais quelque chose.

FAUSTINA.

S'il faut en croire Antonio, ce que je sais t'intéresse très particulièrement.

ASTOLPHE.

Mille démons! tu parleras, serpent que tu es!

(Il lui prend convulsivement le bras.)

FAUSTINA.

Je te prie de ne pas chiffonner mes manchettes. Elles sont du point le plus beau. Ah! tout inconstant qu'il est, Antonio est encore l'amant le plus magnifique que j'aie eu, et ce n'est pas toi qui me ferais un pareil cadeau? (Le domino noir commence à écouter.)

ASTOLPHE, lui passant un bras autour de la taille.

Ma petite Faustina, si tu veux parler, je t'en donnerai une robe toute entière; et, comme tu es toujours jolie comme un ange, cela te siéra à merveille.

FAUSTINA.

Et avec quoi m'achèteras-tu cette belle robe? Avec l'argent de ton cousin? (Astolphe frappe du poing sur la table.) Sais-tu que c'est bien commode d'avoir un petit cousin riche à exploiter?

ASTOLPHE.

Tais-toi, rebut des hommes, et va-t'en! Tu me fais horreur!

FAUSTINA.

Tu m'injuries? Bon! tu ne sauras rien, et j'allais tout te dire.

ASTOLPHE.

Voyons, à quel prix mets-tu ta délation?

(Il tire une bourse et la pose sur la table.)

FAUSTINA.

Combien y a-t-il dans ta bourse?

ASTOLPHE.

Deux cents louis... Mais si ce n'est pas assez...

(Un mendiant se présente.)

FAUSTINA.

Puisque tu es si généreux, permets-moi de faire une bonne action à tes dépens! (Elle jette la bourse au mendiant.)

ASTOLPHE.

Puisque tu méprises tant cette somme, garde donc ton secret! Je ne suis pas assez riche pour le payer.

FAUSTINA.

Tu es donc encore une fois ruiné, mon pauvre Astolphe? Eh bien! moi, j'ai fait fortune. Tiens! (Elle tire une bourse de sa poche.) Je veux te restituer tes deux cents louis. J'ai eu tort de les jeter aux pauvres. Laisse-moi prendre sur moi cette œuvre de charité; cela me portera bonheur, et me ramènera peut-être mon infidèle.

ASTOLPHE, repoussant la bourse avec horreur.

C'est donc pour une femme qu'il est ici? Tu en es certaine?

FAUSTINA.

Beaucoup trop certaine!

ASTOLPHE.

Et tu la connais, peut-être?

FAUSTINA.

Ah! voilà le hic! Fais apporter d'autres sorbets, si toutefois il te reste de quoi les payer.

(A un signe d'Astolphe on apporte un plateau avec des glaces et des liqueurs.)

ASTOLPHE.

J'ai encore de quoi payer tes révélations, dussé-je vendre mon corps aux carabins; parle... (Il se verse des liqueurs et boit avec préoccupation.)

FAUSTINA.

Vendre ton corps pour un secret? Eh bien! soit, l'idée est charmante: je ne veux de toi qu'une nuit d'amour. Cela t'étonne? Tiens, Astolphe, je ne suis plus une courtisane; je suis riche, et je suis une femme galante. N'est-ce pas ainsi que cela s'appelle? Je t'ai toujours aimé, viens enterrer le carnaval dans mon boudoir.

ASTOLPHE.

Étrange fille! tu te donneras donc pour rien une fois dans ta vie? (Il boit.)

FAUSTINA.

Bien mieux, je me donnerai en payant, car je te dirai le secret d'Antonio! Viens-tu? (Elle se lève.)

ASTOLPHE, se levant.

Si je le croyais! je serais capable de te présenter un bouquet et de chanter une romance sous tes fenêtres.

FAUSTINA.

Je ne te demande pas d'être galant. Fais seulement comme si tu m'aimais. Être aimée, c'est un rêve que j'ai fait quelquefois, hélas!

ASTOLPHE.

Malheureuse créature, j'aurais pu t'aimer, moi! car j'étais un enfant, et je ne savais pas ce que c'est qu'une femme comme toi... Tu mens quand tu exprimes un pareil regret.

FAUSTINA.

Oh! Astolphe! je ne mens pas. Que toute ma vie me soit reprochée au jour du jugement, excepté cet instant où nous sommes, et cette parole que je te dis : je t'aime!

ASTOLPHE.

Toi?... Et moi, comme un sot, je t'écoute partagé entre l'attendrissement et le dégoût!

FAUSTINA.

Astolphe, tu ne sais pas ce que c'est que la passion d'une courtisane. Il est donné à peu d'hommes de le savoir, et pour le savoir il faut être pauvre. Je viens de jeter tes derniers écus dans la rue. Tu ne peux te méfier de moi, je pourrais gagner cette nuit cinq cents sequins. Tiens, en voici la preuve. (Elle tire un billet de sa poche et le lui présente.)

ASTOLPHE, le lisant.

Cette offre splendide est d'un cardinal tout au moins?

FAUSTINA.

Elle est de monsignor Gafrani.

ASTOLPHE.

Et tu l'as refusée?

FAUSTINA.

Oui, je t'ai vu passer dans la rue, et je t'ai fait dire de monter chez moi. Ah! tu étais bien ému quand tu as su qu'une femme te demandait. Tu croyais retrouver la dame de tes pensées; mais te voici du moins sur sa trace, puisque je sais où elle est.

ASTOLPHE.

Tu le sais? que sais-tu?

FAUSTINA.

N'arrive-t-elle pas de Calabre?

ASTOLPHE.

O furies!... qui te l'a dit?

FAUSTINA.

Antonio. Quand il est ivre, il aime à se vanter à moi de ses bonnes fortunes.

ASTOLPHE.

Mais son nom! A-t-il osé prononcer son nom?

FAUSTINA.

Je ne sais pas son nom, tu vois que je suis sincère; mais si tu veux, je feindrai d'admirer ses succès, et je lui offrirai généreusement mon boudoir pour son premier rendez-vous. Je sais qu'il est forcé de prendre beaucoup de précautions, car la dame est haut placée dans le monde. Il sera donc charmé de pouvoir l'amener dans un lieu sûr et agréable.

ASTOLPHE.

Et il ne se méfiera pas de ton offre?

FAUSTINA.

Il est trop grossier pour ne pas croire qu'avec un peu d'argent tout s'arrange...

ASTOLPHE, se cachant le visage dans les mains, et se laissant tomber sur son siége.

Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!

FAUSTINA.

Eh bien! es-tu décidé, Astolphe?

ASTOLPHE.

Et toi, es-tu décidée à me cacher dans ton alcove quand ils y viendront et à supporter toutes les suites de ma fureur?

FAUSTINA.

Tu veux tuer ta maîtresse? J'y consens, pourvu que tu n'épargnes pas ton rival.

ASTOLPHE.

Mais il est riche, Faustina, et moi je n'ai rien.

FAUSTINA.

Mais je le hais, et je t'aime!

ASTOLPHE, avec égarement.

Est-ce donc un rêve! La femme pure que j'adorais le front dans la poussière se précipite dans l'infamie, et la courtisane que je foulais aux pieds se relève purifiée par l'amour! Eh bien! Faustina! je te baignerai dans un sang qui lavera tes souillures!... Le pacte est fait.

FAUSTINA.

Viens donc le signer. Rien n'est fait, si tu ne passes cette nuit dans mes bras! Eh bien! que fais-tu?

ASTOLPHE, avalant précipitamment plusieurs verres de liqueur.

Tu le vois, je m'enivre afin de me persuader que je t'aime.

FAUSTINA.

Toujours l'injure à la bouche! N'importe, je supporterai tout de ta part. Allons!

(Elle lui ôte son verre et l'entraîne, Astolphe la suit d'un air égaré et s'arrêtant éperdu à

chaque pas. Dès qu'ils se sont éloignés, le domino noir, qui peu à peu s'est rapproché d'eux et les a observés derrière les rideaux de la tentine, sort de l'endroit où il était caché, et se démasque.)

GABRIEL, en domino noir, le masque à la main ; ASTOLPHE et FAUSTINA gagnant le fond de la rue.

GABRIEL.

Je courrai me mettre en travers de son chemin, je l'empêcherai d'accomplir ce sacrilége!... (Elle fait un pas et s'arrête.) Mais me montrer à cette prostituée, lui disputer mon amant!... ma fierté s'y refuse... O Astolphe!..... ta jalousie est ton excuse; mais il y avait dans notre amour quelque chose de sacré que cet instant vient de détruire à jamais!...

ASTOLPHE, revenant sur ses pas.

Attends-moi, Fausta; j'ai oublié mon épée là-bas.

(Gabriel passe un papier plié dans la poignée de l'épée d'Astolphe, remet son masque et s'enfuit, tandis qu'Astolphe rentre sous la tente.)

ASTOLPHE, reprenant son épée sur la table.

Encore un billet pour me dire d'*espérer* encore, peut-être!

(Il arrache le papier, le jette à terre et veut le fouler sous son pied. Faustina, qui l'a suivi, s'empare du papier et le déplie.)

FAUSTINA.

Un billet doux? — Sur ce grand papier et avec cette grosse écriture? Impossible! Quoi? la signature du pape! Que diantre sa sainteté a-t-elle à démêler avec toi?

ASTOLPHE.

Que dis-tu? Rends-moi ce papier!

FAUSTINA.

Oh! la chose me paraît trop plaisante! Je veux voir ce que c'est et t'en faire la lecture. (Elle lit.)

« Nous, par la grace de Dieu et l'élection du sacré collége, chef spirituel de l'église catholique, apostolique et romaine... successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre, seigneur temporel des états romains, etc., etc., etc..... permettons à Jules-Achille-Gabriel de Bramante, petit-fils, héritier présomptif et successeur légitime du très illustre et très excellent prince Jules de Bramante, comte de, etc., seigneur de, etc., etc., etc... de contracter, dans le loisir de sa conscience ou devant tel prêtre et confesseur qu'il jugera convenable, le vœu de pauvreté, d'humilité et de chasteté; l'autorisant, par la présente, à entrer dans un couvent ou à vivre librement dans le monde, selon qu'il se sentira appelé à travailler à son salut d'une manière ou de l'autre; et l'autorisant également, par la présente, à faire passer, aussitôt après la mort de

son illustre aïeul, Jules de Bramante, la possession immédiate, légale et incontestable de tous ses biens et de tous ses titres, à son héritier légitime Octave-Astolphe de Bramante, fils d'Octave de Bramante, et cousin-germain de Gabriel de Bramante, à qui nous avons accordé cette licence et cette promesse, afin de lui donner le repos d'esprit et la liberté de conscience nécessaires pour contracter, en secret ou publiquement, un vœu d'où il nous a déclaré faire dépendre le salut de son ame.

« En foi de quoi lui avons délivré cette autorisation revêtue de notre signature et de notre sceau pontifical... »

Comment donc! mais il a un style charmant, le saint-père! — Tu vois, Astolphe? rien n'y manque!... Eh bien! cela ne te réjouit pas? Te voilà riche, te voilà prince de Bramante!... Je n'en suis pas trop surprise, moi; ce pauvre enfant était dévot et craintif comme une femme... Il a, ma foi, bien fait; maintenant tu peux tuer Antonio et m'enlever dans *le repos de ton esprit et le loisir de ta conscience!*

ASTOLPHE, lui arrachant le papier.

Si tu comptais là-dessus, tu avais grand tort.

(Il déchire le papier, en fait brûler les morceaux à la bougie.)

FAUSTINA, éclatant de rire.

Voilà du don Quichotte! Tu seras donc toujours le même?

ASTOLPHE, se parlant à lui-même.

Réparer de pareils torts, effacer un tel outrage, fermer une telle blessure avec de l'or et des titres... Ah! il faut être tombé bien bas pour qu'on ose vous consoler de la sorte!

FAUSTINA.

Qu'est-ce que tu dis? Comment! ton cousin aussi t'avait... (Elle fait un geste significatif sur le front d'Astolphe.) Je vois que ta Calabraise n'en est pas avec Antonio à son début.

ASTOLPHE, sans faire attention à Faustina.

Ai-je besoin de cette concession insultante? Oh! maintenant, rien ne m'arrêtera plus, et je saurai bien faire valoir mes droits... Je dévoilerai l'imposture, je ferai tomber le châtiment de la honte sur la tête des coupables... Antonio sera appelé en témoignage...

FAUSTINA.

Mais que dis-tu? je n'y comprends rien! Tu as l'air d'un fou! Écoute-moi donc, et reprends tes esprits!

ASTOLPHE.

Que me veux-tu, toi? Laisse-moi tranquille, je ne suis ni riche, ni prince; ton caprice est déjà passé, je pense?

FAUSTINA.

Au contraire, je t'attends!

ASTOLPHE.

En vérité! il paraît que les femmes pratiquent un grand désintéressement cette année : dames et prostituées préfèrent leur amant à leur fortune, et, si cela continue, on pourra les mettre toutes sur la même ligne.

FAUSTINA, remarquant Gabriel en domino, qui reparaît.

Voilà un monsieur bien curieux!

ASTOLPHE.

C'est peut-être celui qui a apporté cette pancarte?... (Il embrasse Faustina.) Il pourra voir que je ne suis point, ce soir, aux affaires sérieuses. Viens, ma chère Fausta. Auprès de toi, je suis le plus heureux des hommes. (Gabriel disparaît. Astolphe et Faustina se disposent à sortir.)

SCÈNE V.

ANTONIO, FAUSTINA, ASTOLPHE.

(Antonio, pâle et se tenant à peine, se présente devant eux au moment où ils vont sortir.)

FAUSTINA, jetant un cri et reculant effrayée.

Est-ce un spectre?...

ASTOLPHE.

Ah! le ciel me l'envoie! Malheur à lui!...

ANTONIO, d'une voix éteinte.

Que dites-vous? Reconnaissez-moi. Donnez-moi du secours, je suis prêt à défaillir encore. (Il se jette sur un banc.)

FAUSTINA.

Il laisse après lui une trace de sang. Quelle horreur! que signifie cela? Vous venez d'être assassiné, Antonio?

ANTONIO.

Non! blessé en duel... mais grièvement...

FAUSTINA.

Astolphe! appelez du secours...

ANTONIO.

Non, de grace!... ne le faites pas... Je ne veux pas qu'on sache... Donnez-moi un peu d'eau!...

(Astolphe lui présente de l'eau dans un verre. Faustina lui fait respirer un flacon.)

ANTONIO.

Vous me ranimez...

ASTOLPHE.

Nous allons vous reconduire chez vous. Sans doute vous y trouverez quelqu'un qui vous soignera mieux que nous.

ANTONIO.

Je vous remercie. J'accepterai votre bras. Laissez-moi reprendre un peu de force... Si ce sang pouvait s'arrêter...

FAUSTINA, lui donnant son mouchoir, qu'il met sur sa poitrine.

Pauvre Antonio! tes lèvres sont toutes bleues... Viens chez moi.....

ANTONIO.

Tu es une bonne fille, d'autant plus que j'ai eu des torts envers toi. Mais je n'en aurai plus... Va, j'ai été bien ridicule... Astolphe, puisque je vous rencontre, quand je vous croyais bien loin d'ici, je veux vous dire ce qui en est... car aussi bien... votre cousin vous le dira, et j'aime autant m'accuser moi-même...

ASTOLPHE.

Mon cousin? ou ma cousine?

ANTONIO.

Ah! vous savez donc ma folie? Il vous l'a déjà racontée... Elle me coûte cher! J'étais persuadé que c'était une femme...

FAUSTINA.

Que dit-il?

ANTONIO.

Il m'a donné des éclaircissemens fort rudes : un affreux coup d'épée dans les côtes... J'ai cru d'abord que ce serait peu de chose, j'ai voulu m'en revenir seul chez moi; mais, en traversant le Colysée, j'ai été pris d'un étourdissement et je suis resté évanoui pendant.... je ne sais combien!... Quelle heure est-il?

FAUSTINA.

Près de minuit.

ANTONIO.

Huit heures venaient de sonner quand je rencontrai Gabriel Bramante derrière le Colysée...

ASTOLPHE, sortant comme d'un rêve.

Gabriel! mon cousin? Vous vous êtes battu avec lui? Vous l'avez tué peut-être?

ANTONIO.

Je ne l'ai pas touché une seule fois, et il m'a poussé une botte dont je me souviendrai long-temps... (Il boit de l'eau.) Il me semble que mon sang s'arrête un peu... Ah! quel compère que ce garçon-là!... A pré-

sent, je crois que je pourrai gagner mon logis... Vous me soutiendrez un peu tous les deux... Je vous conterai l'affaire en détail...

ASTOLPHE, à part.

Est-ce une feinte? Aurait-il cette lâcheté?... (Haut.) Vous êtes donc bien blessé? (Il regarde la poitrine d'Antonio. A part.) C'est la vérité, une large blessure. O Gabriel!... (Haut.) Je courrai vous chercher un chirurgien... dès que je vous aurai conduit chez vous...

FAUSTINA.

Non! chez moi, c'est plus près d'ici.

(Ils sortent en soutenant Antonio de chaque côté.)

SCÈNE VI.

Une petite chambre très sombre.

GABRIEL, MARC.

(Gabriel en costume noir avec son domino rejeté sur ses épaules. Il est assis dans une attitude rêveuse et plongé dans ses pensées. Marc au fond de la chambre.)

MARC.

Il est deux heures du matin, monseigneur, est-ce que vous ne songez pas à vous reposer?

GABRIEL.

Va dormir, mon ami, je n'ai plus besoin de rien.

MARC.

Hélas! vous tomberez malade! Croyez-moi, il vaudrait mieux vous réconcilier avec le seigneur Astolphe, puisque vous ne pouvez pas l'oublier...

GABRIEL.

Laisse-moi, mon bon Marc; je t'assure que je suis tranquille.

MARC.

Mais si je m'en vais, vous ne songerez pas à vous coucher, et je vous retrouverai là demain matin, assis à la même place, et votre lampe brûlant encore. Quelque jour, le feu prendra à vos cheveux... et, si cela n'arrive pas, le chagrin vous tuera un peu plus tard. Si vous pouviez voir comme vous êtes changé!

GABRIEL.

Tant mieux, ma fraîcheur trahissait mon sexe. A présent que je suis garçon pour toujours, il est bon que mes joues se creusent... Qu'as-tu à regarder cette porte?...

MARC.

Vous n'avez rien entendu? Quelque chose a gratté à la porte.

GABRIEL.

C'est ton épée. Tu as la manie d'être armé jusque dans la chambre.

MARC.

Je ne serai pas en repos tant que vous n'aurez pas fait la paix avec votre grand-père... Tenez! encore!

(On entend gratter à la porte, avec un petit gémissement.)

GABRIEL, allant vers la porte.

C'est quelque animal... Ceci n'est pas un bruit humain.

(Il veut ouvrir la porte.)

MARC, l'arrêtant.

Au nom du ciel! laissez-moi ouvrir le premier, et tirez votre épée...

(Gabriel ouvre la porte malgré les efforts de Marc pour l'en empêcher, Mosca entre et se jette dans les jambes de Gabriel avec des cris de joie.)

GABRIEL.

Beau sujet d'alarme! Un chien gros comme le poing! Eh quoi! c'est mon pauvre Mosca! Comment a-t-il pu me venir trouver de si loin! Pauvre créature aimante! (Il prend Mosca sur ses genoux et le caresse.)

MARC.

Ceci m'alarme en effet... Mosca n'a pu venir tout seul, il faut que quelqu'un l'ait amené... Le prince Jules est ici! — On frappe en bas!..

(Il prend des pistolets sur une table.)

GABRIEL.

Quoi que ce soit, Marc, je te défends d'exposer ta vie en faisant résistance. Vois-tu, je ne tiens plus du tout à la mienne... Quoi qu'il arrive, je ne me défendrai pas. J'ai bien assez lutté, et, pour arriver où j'en suis, ce n'était pas la peine. (Il regarde à la croisée.) Un homme seul?... Va lui parler au travers du guichet. Sache ce qu'il veut; mais, si c'est Astolphe, je te défends d'ouvrir. (Marc sort.) Qui donc t'a conduit vers moi, mon pauvre Mosca! Un ennemi m'aurait-il fait ce cadeau généreux du seul être qui me soit resté fidèle malgré l'absence?

MARC, revenant.

C'est monsieur l'abbé Chiavari, qui demande à vous parler. Mais ne vous fiez point à lui, monseigneur, il peut être envoyé par votre grand-père.

GABRIEL, sortant.

Plutôt être cent fois victime de la perfidie que de faire injure à l'amitié. Je vais à sa rencontre.

MARC.

Voyons si personne ne vient derrière lui dans la rue. (Il arme ses pistolets et se penche à la croisée.) Non, personne.

SCÈNE VII.

LE PRÉCEPTEUR, GABRIEL, MARC.

LE PRÉCEPTEUR.

O mon cher enfant! mon noble Gabriel! Je vous remercie de ne pas vous être méfié de moi. Hélas! que de chagrins et de fatigues se peignent sur votre visage!

MARC.

N'est-ce pas, monsieur l'abbé? C'est ce que je disais tout à l'heure.

GABRIEL.

Ce brave serviteur! Son dévouement est toujours le même. Va te jeter sur ton lit, mon ami, je t'appellerai pour reconduire l'abbé quand il sortira.

MARC.

J'irai pour vous obéir, mais je ne dormirai pas. (Il sort.)

LE PRÉCEPTEUR.

Oh! ce pauvre petit Mosca! que de chemin il m'a fait faire! Depuis le Colysée où il a découvert vos traces, jusqu'ici, il m'a promené durant toute la soirée. D'abord il m'a mené au Vatican... puis à un cabaret, vers la place Navone; là j'avais renoncé à vous trouver, et lui-même s'était couché, harassé de fatigue, lorsque tout à coup il est reparti en faisant entendre ce petit cri que vous connaissez, et il s'est tellement obstiné à votre porte, qu'à tout hasard je l'ai fait passer par le guichet.

GABRIEL.

Je l'aime cent fois mieux depuis qu'il m'a fait retrouver un ami. Mais qui vous amène à Rome, mon cher abbé?

LE PRÉCEPTEUR.

Le désir de vous porter secours et la crainte qu'il ne vous arrive malheur.

GABRIEL.

Mon grand-père est fort irrité contre moi?

LE PRÉCEPTEUR.

Vous pouvez le penser! Mais vous êtes bien caché, et maintenant vous êtes entouré de protecteurs dévoués. Astolphe est ici.

GABRIEL.

Je le sais bien.

LE PRÉCEPTEUR.

Je me suis lié avec lui; je voulais savoir si cet homme vous était véritablement attaché... Il vous aime, j'en suis certain.

GABRIEL.

Je sais tout cela, mais ne me parlez pas de lui.

LE PRÉCEPTEUR.

Je veux vous en parler au contraire, car il mérite son pardon à force de repentir.

GABRIEL.

Oui, je sais qu'il se repent beaucoup!

LE PRÉCEPTEUR.

L'excès de l'amour a pu seul l'entraîner dans les fautes dont votre abandon l'a trop sévèrement puni.

GABRIEL.

Écoutez, mon ami, je sais mieux que vous les moindres démarches, les moindres discours, les moindres pensées d'Astolphe. Depuis trois mois, j'erre autour de lui comme son ombre, je surveille toutes ses actions, et j'ai même entendu mot pour mot de longs entretiens que vous avez eus avec lui...

LE PRÉCEPTEUR.

Quoi! vous me saviez ici, et vous n'osiez pas vous confier à moi?

GABRIEL.

Pardonnez-moi, le malheur rend farouche...

LE PRÉCEPTEUR.

Et vous étiez ce soir au Colysée en même temps que nous?

GABRIEL.

Non, mais je vous écoutai la semaine dernière aux Thermes de Dioclétien. Ce soir, j'ai bien été au Colysée, mais je n'y ai rencontré qu'Antonio Vezzonila. Je me suis pris de querelle avec lui, parce qu'il avait à peu près deviné mon sexe. Je ne sais s'il ne mourra pas du coup que je lui ai porté. En toute autre circonstance, il m'eût ôté la vie; mais j'avais quelque chose à accomplir, la destinée me protégeait. Je jouais mon dernier coup. J'ai gagné la partie contre le malencontreux obstacle qui venait se jeter dans mon chemin. C'est une victime de plus sur laquelle Astolphe assoiera l'édifice de sa fortune.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne vous comprends pas, mon enfant!

GABRIEL.

Astolphe vous expliquera tout ceci demain matin. Demain, je quitterai Rome.

LE PRÉCEPTEUR.

Avec lui, sans doute?

GABRIEL.

Non, mon ami; je quitte Astolphe pour toujours.

LE PRÉCEPTEUR.

Ne savez-vous point pardonner? C'est vous-même que vous allez punir le plus cruellement.

GABRIEL.

Je le sais, et je lui pardonne dans mon cœur ce que je vais souffrir. Un jour viendra où je pourrai lui tendre une main fraternelle; aujourd'hui, je ne saurais le voir.

LE PRÉCEPTEUR.

Laissez-moi l'amener à vos pieds: quoique l'heure soit fort avancée, je sais que je le trouverai debout; il a pris un déguisement pour vous chercher.

GABRIEL.

A l'heure qu'il est, il ne me cherche pas. Je suis mieux informé que vous, mon cher abbé, et, lorsque vous entendez ses paroles, moi j'entends ses pensées. Écoutez bien ce que je vais vous dire. Astolphe ne m'aime plus. La première fois qu'il m'outragea par un soupçon injuste, je compris qu'il blasphémait contre l'amour, parce son cœur était las d'aimer. Je luttai longtemps contre cette horrible certitude. A présent, je ne puis plus m'y soustraire. Avec le doute, l'ingratitude est entrée dans le cœur d'Astolphe, et, à mesure qu'il tuait notre amour par ses méfiances, d'autres passions sont venues chez lui peu à peu, et presque à son insu, prendre la place de celle qui s'éteignait. Aujourd'hui son amour n'est plus qu'un orgueil sauvage, une soif de vengeance et de domination; son désintéressement n'est plus qu'une ambition mal satisfaite, qui méprise l'argent parce qu'elle aspire à quelque chose de mieux... Ne le défendez pas! Je sais qu'il se fait encore illusion à lui-même, et qu'il n'a pas encore envisagé froidement le crime qu'il veut commettre; mais je sais aussi que son inaction et son obscurité lui pèsent. Il est homme! une vie toute d'amour et de recueillement ne pouvait lui suffire. Cent fois dans notre solitude il a rêvé, malgré lui, à ce qu'eût été son rôle dans le monde si notre grand-père ne m'eût substitué à lui; et aujourd'hui, quand il songe à m'épouser, quand il songe à proclamer mon sexe, il ne songe pas tant à s'assurer ma fidélité qu'à reconquérir une place brillante dans la société, un grand titre, des droits politiques, la puissance en un mot, dont les hommes sont plus jaloux

que de l'argent. Je sais qu'encore hier, encore ce matin peut-être, il repoussait la tentation et frémissait à l'idée de commettre une lâcheté; mais demain, mais ce soir peut-être il a déjà franchi ce pas, et le plus grossier appât offert à sa jalousie lui servira de prétexte pour fouler aux pieds son amour et pour écouter son ambition. — J'ai vu venir l'orage, et, voulant préserver son honneur d'un crime et ma liberté d'un joug, j'ai trouvé un expédient. J'ai été trouver le pape; j'ai feint une grande exaltation de piété chrétienne; je lui ai déclaré que je voulais vivre dans le célibat, et j'ai obtenu de lui que, pour ne pas exposer mon héritage à sortir de la famille, Astolphe serait mis en possession à ma place à la mort de mon grand-père. Le pape m'a écouté avec bienveillance; il a bien voulu tenir compte des préventions de mon grand-père contre Astolphe, et de la nécessité de ménager ces préventions. Il m'a promis le secret, et m'a donné une garantie pour l'avenir. Ce papier, signé ce soir même, est déjà dans les mains d'Astolphe.

LE PRÉCEPTEUR.

Astolphe n'en fera point usage, et viendra le lacérer à vos pieds. Laissez-moi l'aller chercher, vous dis-je. Il est possible que vos prévisions soient justes, et qu'un jour vienne où vous aurez raison de vous armer d'un grand courage et d'une rigueur inflexible. Mais en attendant, ne devez-vous pas tenter tous les moyens de relever cette ame abattue, et de reconquérir ce bonheur si chèrement disputé jusqu'à présent? L'amour, mon enfant, est une chose plus grave à mes yeux (aux yeux d'un pauvre prêtre qui ne l'a pas connu!) qu'à ceux de tous les hommes que j'ai rencontrés dans ma vie. Je vous dirais presque, à vous autres qui êtes aimés, ce que le Seigneur disait à ses disciples : « Vous avez charge d'ames. » Non, vous n'avez pas possédé l'ame d'un autre sans contracter envers elle des devoirs sacrés, et vous aurez un jour à rendre compte à Dieu des mérites ou des fautes de cette ame troublée, dont vous étiez vous-même devenu le juge, l'arbitre et la divinité! Usez donc de toute votre influence pour la tirer de l'abîme où elle s'égare; remplissez cette tâche comme un devoir, et ne l'abandonnez que lorsque vous aurez épuisé tous les moyens de la relever.

GABRIEL.

Vous avez raison, l'abbé, vous parlez comme un chrétien, mais non comme un homme! Vous ignorez que là où l'on a régné par l'amour, on ne peut plus régner par la raison ou la morale. Cette puissance qu'on avait alors, c'était l'amour que l'on ressentait soi-même,

c'est-à-dire la foi, et l'enthousiasme qui la donnait et qui la rendait infaillible. Cet amour, transformé en charité chrétienne ou en éloquence philosophique, perd toute sa puissance, et l'on ne termine pas froidement l'œuvre qu'on a commencée dans la fièvre. Je sens que je n'ai plus en moi les moyens de persuader Astolphe, car je sens que le but de ma vie n'est plus de le persuader. Son ame est tombée au-dessous de la mienne; si je la relevais, ce serait mon ouvrage; je l'aimerais peut-être comme vous m'aimez, mais je ne serais plus prosternée devant l'être accompli, devant l'idéal que Dieu avait créé pour moi. Sachez, mon ami, que l'amour n'est pas autre chose que l'idée de la supériorité de l'être qu'on possède, et, cette idée détruite, il n'y a plus que l'amitié.

LE PRÉCEPTEUR.

L'amitié impose encore des devoirs austères; elle est capable d'héroïsme, et vous ne pouvez abjurer dans le même jour l'amour et l'amitié!

GABRIEL.

Je respecte votre avis. Cependant vous m'accorderez le reste de la nuit pour réfléchir à ce que vous me demandez. Donnez-moi votre parole de ne point informer Astolphe du lieu de ma retraite.

LE PRÉCEPTEUR.

J'y consens, si vous me donnez la vôtre de ne point quitter Rome sans m'avoir revu. Je reviendrai demain matin.

GABRIEL.

Oui, mon ami, je vous le promets. L'heure est avancée, les rues sont mal fréquentées, permettez que Marc vous accompagne.

LE PRÉCEPTEUR.

Non, mon enfant, cette nuit de carnaval tient la moitié de la population éveillée; il n'y a pas de danger. Marc a probablement fini par s'endormir. N'éveillez pas ce bon vieillard. A demain! que Dieu vous conseille!...

GABRIEL.

Que Dieu vous accompagne! A demain!

(Le précepteur sort. Gabriel l'accompagne jusqu'à la porte et revient.)

SCÈNE VIII.

GABRIEL, seul.

Réfléchir à quoi? A l'étendue de mon malheur, à l'impossibilité du remède? A cette heure, Astolphe oublie tout dans une honteuse

ivresse! et moi, pourrais-je jamais oublier que son sein, le sanctuaire où je reposais ma tête, a été profané par d'impures étreintes? Eh quoi! désormais chacun de ses soupçons pourra ramener ce besoin de délires abjects et l'autoriser à souiller ses lèvres aux lèvres des prostituées! Et moi, il veut me souiller aussi! il veut me traiter comme elles! il veut m'appeler devant un tribunal, devant une assemblée d'hommes; et là, devant les juges, devant la foule, faire déchirer mon pourpoint par des sbires, et, pour preuve de ses droits à la fortune et à la puissance, dévoiler à tous les regards ce sein de femme que lui seul a vu palpiter! Oh! Astolphe, tu n'y songes pas sans doute; mais quand l'heure viendra, emporté sur une pente fatale, tu ne voudras pas t'arrêter pour si peu de chose! Eh bien! moi, je dis : Jamais! Je me refuse à ce dernier outrage, et plutôt que d'en subir l'affront, je déchirerai cette poitrine, je mutilerai ce sein jusqu'à le rendre un objet d'horreur à ceux qui le verront, et nul ne sourira à l'aspect de ma nudité... O mon Dieu! protégez-moi! préservez-moi! j'échappe avec peine à la tentation du suicide!...

(Elle se jette à genoux et prie.)

SCÈNE IX.

Sur le pont Saint-Ange. — Quatre heures du matin.

GABRIEL suivi de MOSCA, GIGLIO.

GABRIEL, marchant avec agitation et s'arrêtant au milieu du pont.

Le suicide!... Cette pensée ne me sort pas de l'esprit. Pourtant je me sens mieux ici!... J'étouffais dans cette petite chambre, et je craignais à chaque instant que mes sanglots ne vinssent à réveiller mon pauvre Marc, fidèle serviteur dont mes malheurs avancent la décrépitude, et que ma tristesse a vieilli plus que les années! (Mosca fait entendre un hurlement prolongé.) Tais-tois, Mosca! je sais que tu m'aimes aussi. Un vieux valet et un vieux chien, voilà tout ce qui me reste!... (Il fait quelques pas.) Cette nuit est belle! et cet air pur me fait du bien!... O splendeur des étoiles! ô murmure harmonieux du Tibre!... (Mosca pousse un second hurlement.) Qu'as-tu donc, frêle créature? Dans mon enfance, on me disait que, lorsque le même chien hurle trois fois de la même manière, c'est signe de mort dans la famille... Je ne pensais pas alors qu'un jour viendrait où ce présage ne me causerait aucun effroi pour moi-même...

(Il fait encore quelques pas et s'appuie sur le parapet.)

GIGLIO, se cachant dans l'ombre que le château Saint-Ange projette sur le pont, s'approchant de Gabriel.

C'était bien sa demeure, et c'est bien lui, je ne l'ai pas perdu de vue depuis qu'il est sorti. Ce n'est pas le vieux serviteur dont on m'a parlé... Celui-ci est un jeune homme.

(Mosca hurle pour la troisième fois en se serrant contre Gabriel.)

GABRIEL.

Décidément c'est le mauvais présage. Qu'il s'accomplisse, ô mon Dieu! Je sais que, pour moi, il n'est plus de malheur possible!

GIGLIO, se rapprochant encore.

Le diable de chien! Heureusement il ne paraît pas y faire attention... Par le diable! c'est si facile, que je n'ai pas le courage!..... Si je n'avais pas femme et enfans, j'en resterais là!

GABRIEL.

Cependant avec la liberté... (et ma démarche auprès du pape doit me mettre à l'abri de tout), la solitude pourrait être belle encore. Que de poésie dans la contemplation de ces astres dont mon désir prend possession librement, sans qu'aucune vile passion l'enchaîne aux choses de la terre! O liberté de l'ame! qui peut t'aliéner sans folie? (Étendant les bras vers le ciel.) Rends-moi cette liberté, mon Dieu! mon ame se dilate rien qu'à prononcer ce mot : liberté!...

GIGLIO, le frappant d'un coup de poignard.

Droit au cœur, c'est fait!

GABRIEL.

C'est bien frappé, mon maître. Je demandais la liberté, et tu me l'as donnée. (Il tombe, Mosca remplit l'air de ses hurlemens.)

GIGLIO.

Le voilà mort! — Te tairas-tu, maudite bête? (Il veut le prendre, Mosca s'enfuit en aboyant.) Il m'échappe! Hâtons-nous d'achever la besogne. (Il s'approche de Gabriel, et essaie de le soulever.) Ah! courage de lièvre! Je tremble comme une feuille! Je n'étais pas fait pour ce métier-là.

GABRIEL.

Tu veux me jeter dans le Tibre? Ce n'est pas la peine. Laisse-moi mourir en paix à la clarté des étoiles. Tu vois bien que je n'appelle pas au secours, et qu'il m'est indifférent de mourir.

GIGLIO.

Voilà un homme qui me ressemble. A l'heure qu'il est, si ce n'était l'affaire de comparaître au jugement d'en haut, je voudrais être mort. Ah! j'irai demain à confesse!... Mais, par tous les diables! j'ai

déjà vu ce jeune homme quelque part... Oui, c'est lui! Oh! je me briserai la tête sur le pavé!

(Il se jette à genoux auprès de Gabriel et veut retirer le poignard de son sein.)

GABRIEL.

Que fais-tu, malheureux? Tu es bien impatient de me voir mourir!

GIGLIO.

Mon maître! mon ange!... mon Dieu! Je voudrais te rendre la vie. Ah! Dieu du ciel et de la terre, empêchez qu'il ne meure!...

GABRIEL.

Il est trop tard, que t'importe?

GIGLIO.

Il ne me reconnaît pas! Ah! tant mieux! S'il me maudissait à cette heure, je serais damné sans rémission!

GABRIEL.

Qui que tu sois, je ne t'en veux pas, tu as accompli la volonté du ciel.

GIGLIO.

Je ne suis pas un voleur, non. Tu le vois, maître, je ne veux pas te dépouiller.

GABRIEL.

Qui donc t'envoie? Si c'est Astolphe.... ne me le dis pas... Achève-moi plutôt...

GIGLIO.

Astolphe? Je ne connais pas cela...

GABRIEL.

Merci! Je meurs en paix. Je sais d'où part le coup... Tout est bien....

GIGLIO.

Il meurt! Ah! Dieu n'est pas juste! Il meurt! Je ne peux pas lui rendre la vie... (Mosca revient et lèche la figure et les mains de Gabriel.) Ah! cette pauvre bête! elle a plus de cœur que moi.

GABRIEL.

Ami, ne tue pas mon pauvre chien...

GIGLIO.

Ami! il m'appelle ami! (Il se frappe la tête avec les poings.)

GABRIEL.

On peut venir... Sauve-toi!... Que fais-tu là?.. Je ne peux en revenir. Va recevoir ton salaire... de mon grand-père!..

GIGLIO.

Son grand-père! Ah! voilà les gens qui nous emploient! voilà comme nos princes se servent de nous!..

GABRIEL.

Écoute!.. je ne veux pas que mon corps soit insulté par les passans... Attache-moi à une pierre... et jette-moi dans l'eau...

GIGLIO.

Non! tu vis encore, tu parles, tu peux en revenir. O mon Dieu! mon Dieu! personne ne viendra-t-il à ton secours?

GABRIEL.

L'agonie est trop longue... Je souffre. Arrache-moi ce fer de la poitrine. (Giglio retire le poignard.) Merci, je me sens mieux... je me sens... libre!.. mon rêve me revient. Il me semble que je m'envole là-haut! tout en haut!... (Il expire.)

GIGLIO.

Il ne respire plus! J'ai hâté sa mort en voulant le soulager... Sa blessure ne saigne pas... Ah! tout est dit!... C'était sa volonté... Je vais le jeter dans la rivière... (Il essaie de soulever le cadavre de Gabriel.) La force me manque, mes yeux se troublent, le pavé s'enfuit sous mes pieds!.. Juste Dieu!.. l'ange du château agite ses ailes et sonne la trompette... C'est la voix du jugement dernier? Ah! voici les morts, les morts qui viennent me chercher.

(Il tombe la face sur le pavé et se bouche les oreilles.)

SCÈNE X.

ASTOLPHE, LE PRÉCEPTEUR, GABRIEL mort, GIGLIO étendu à terre.

ASTOLPHE, en marchant.

Eh bien! ce n'est pas vous qui aurez manqué à votre promesse. Ce sera moi qui aurai forcé votre volonté!

LE PRÉCEPTEUR, s'arrêtant irrésolu.

Je suis trop faible... Gabriel ne voudra plus se fier à moi.

ASTOLPHE, l'entraînant.

Je veux la voir, la voir! embrasser ses pieds. Elle me pardonnera! Conduisez-moi.

MARC, venant à leur rencontre, une lanterne à la main, l'épée dans l'autre.

Monsieur l'abbé, est-ce vous?

LE PRÉCEPTEUR.

Où cours-tu, Marc? ta figure est bouleversée! Où est ton maître?

MARC.

Je le cherche! Il est sorti... sorti pendant que je m'étais endormi! Malheureux que je suis!... J'allais voir chez vous.

LE PRÉCEPTEUR.

Je ne l'ai pas rencontré... Mais il est sorti armé, n'est-ce pas?

MARC.

Il est sorti sans armes; pour la première fois de sa vie, il a oublié jusqu'à son poignard. Ah! je n'ose vous dire mes craintes. Il avait tant de chagrin! Depuis quelques jours il ne mangeait plus, il ne dormait plus, il ne lisait plus, il ne restait pas un instant à la même place.

ASTOLPHE.

Tais-toi, Marc, tu m'assassines. Cherchons-le!... Que vois-je ici?... (Il lui arrache la lanterne, et s'approche de Giglio.) Que fait là cet homme?

GIGLIO.

Tuez-moi! tuez-moi!..

L'ABBÉ.

Et ici un cadavre!

MARC, d'une voix étouffée par les cris.

Mosca!... voici Mosca qui lui lèche les mains!

(Le précepteur tombe à genoux. Marc, en pleurant et criant, relève le cadavre de Gabriel. Astolphe reste pétrifié.)

GIGLIO, au précepteur.

Donnez-moi l'absolution, monsieur le prêtre! Messieurs, tuez-moi. C'est moi qui ai tué ce jeune homme, un brave, un noble jeune homme qui m'avait accordé la vie, une nuit que pour le voler j'avais déjà tenté, avec plusieurs camarades, de l'assassiner. Tuez-moi! J'ai femme et enfans, mais c'est égal, je veux mourir!

ASTOLPHE, le prenant à la gorge.

Misérable!... tu l'as assassiné!

LE PRÉCEPTEUR.

Ne le tuez pas; il n'a pas agi de son fait. Je reconnais ici la main du prince de Bramante. J'ai vu cet homme chez lui.

GIGLIO.

Oui! j'ai été à son service.

ASTOLPHE.

Et c'est lui qui t'a chargé d'accomplir ce crime?

GIGLIO.

J'ai femme et enfans, monsieur; j'ai porté l'argent que j'ai reçu à la maison. A présent, livrez-moi à la justice; j'ai tué mon sauveur,

mon maître, mon Jésus! Envoyez-moi à la potence; vous voyez bien que je me livre moi-même. Monsieur l'abbé, priez pour moi!

ASTOLPHE.

Ah! lâche, fanatique, je t'écraserai sur le pavé.

LE PRÉCEPTEUR.

Les révélations de ce malheureux seront importantes; épargnez-le, et ne doutez pas que le prince ne prenne dès demain l'initiative pour vous accuser. Du courage, seigneur Astolphe! vous devez à la mémoire de celle qui vous a aimé, de purger votre honneur de ces calomnies.

ASTOLPHE, se tordant les bras.

Mon honneur! que m'importe mon honneur?

(Il se jette sur le corps de Gabrielle. Marc le repousse.)

MARC.

Ah! laissez-la tranquille à présent! C'est vous qui l'avez tuée.

ASTOLPHE, se relevant avec égarement.

Oui! c'est moi, oui, c'est moi! qui ose dire le contraire?... C'est moi qui suis son assassin!

LE PRÉCEPTEUR.

Calmez-vous et venez! Il faut soustraire cette dépouille sacrée aux outrages de la publicité. Le jour est loin de paraître, emportons-la. Nous la déposerons dans le premier couvent. Nous l'ensevelirons nous-mêmes, et nous ne la quitterons que quand nous aurons caché dans le sein de la terre ce secret qui lui fut si cher.

ASTOLPHE.

Oh! oui, qu'elle l'emporte dans la tombe, ce secret que j'ai voulu violer!...

LE PRÉCEPTEUR, à Giglio.

Suivez-nous, puisque vous éprouvez des remords salutaires. Je tâcherai de faire votre paix avec le ciel; et, si vous voulez faire des révélations sincères, on pourra vous sauver la vie.

GIGLIO.

Je confesserai tout, mais je ne veux pas de la vie, pourvu que j'aie l'absolution.

ASTOLPHE, en délire.

Oui, tu auras l'absolution, et tu seras mon ami, mon compagnon! Nous ne nous séparerons plus, car nous sommes deux assassins!

(Marc et Giglio emportent le cadavre, l'abbé entraîne Astolphe.)

GEORGE SAND.

LES

VICTIMES DE BOILEAU.

. . . . . .
Nos malheurs ont certaines courses,
Et des flots dont on ne peut voir
Ni les limites ni les sources.
Dieu seul connaît ce changement;
Car l'esprit ou le jugement
N'entendent à nos adventures,
Non plus qu'au flux secret des mers.

THÉOPHILE DE VIAU.

II.[1]

Les Libertins. — Théophile de Viau.

Il y avait de la foule et du bruit, le 25 août 1623, sur le parvis Notre-Dame, à Paris. C'était une place carrée, dont les côtés étaient défendus par des bornes également espacées; place d'ailleurs étroite, écrasée par les deux géans qui dominent l'église, et bordée d'une ceinture de toits pointus ou étagés, qui dataient de loin. Ces maisons du moyen-âge, habitées par les prêtres et les chanoines, sentaient leur vieille origine; elles formaient des rues tortueuses, dont les sillons entouraient de zig-zags obscurs la vénérable cathédrale. Quelques bourgeois et quelques artisans franchissaient d'un pas leste

(1) Voir la livraison du 15 juin 1839.

ces ruelles obliques qui, sous le nom de rue des Marmousets et de rue de la Huchette, serpentent encore sur le sol primitif de la Cité. Quoique les démarches fussent pressées, les bouches souriantes et les yeux animés, rien n'annonçait le désir ou l'effroi d'un évènement grave. Il ne s'agissait pas d'une de ces émotions profondes qui ébranlent les populations dans leurs dernières fibres, mais d'une simple curiosité bourgeoise qui cherchait à se satisfaire. Naguère, quand on avait tué, en face de la rue du Coq, l'Italien Concini, et que la canaille avait traîné, avec des crocs de fer, son cadavre dans les rues, un bien autre frémissement s'était propagé dans ce grand corps parisien.

C'est qu'on allait promener solennellement sur le parvis Notre-Dame l'image d'un homme condamné à faire amende honorable devant cette église. Une fois la cérémonie achevée, on devait conduire l'effigie à la place de Grève, au centre de laquelle s'élevait un bûcher. Le poteau qui le surmontait portait un écriteau rouge; au-dessous de l'écriteau, un personnage vivant semblait enchaîné. Son feutre à plumes, sa moustache affilée, sa royale aiguë, son épée suspendue au baudrier, son petit manteau à l'espagnole et son haut-de-chausses entr'ouvert pour montrer le linge, comme c'était alors la mode, indiquaient un gentilhomme. On riait, on se pressait, et le bourreau, les manches relevées, mettait le feu aux fagots de bois vert qui allaient consumer ce pauvre martyr. Lui ne bougeait pas; son héroïsme ne surprendra personne : c'était un mannequin. Le peuple, acharné contre l'effigie, disait beaucoup de mal de celui qu'elle représentait, et dont le nom apparaissait en gros caractères sur l'écriteau carré, au-dessus du poteau :

THÉOPHILE DE VIAU,
IMPIE, ATHÉE, BLASPHÉMATEUR.

Si jamais vous avez vu cette belle gravure d'Étienne della Bella qui représente le Pont-Neuf sous Louis XIII, vous pouvez, en la rappelant à votre mémoire, avoir quelque idée du mouvement qui se faisait autour du bûcher. C'étaient des gueux et des gueuses qui jouissaient, au grand soleil, de ce spectacle amusant; des moines graves et joufflus, les mains passées dans leurs manches, et contemplant cette juste punition de l'impiété; des bohémiens, étendus sur le parvis ou mêlés à la foule dont ils exploitaient la badauderie à leur profit; beaucoup de femmes, toujours curieuses, les unes allaitant leurs en-

fans, les autres minaudant et parées; ici *une vaste carrosse* (1), ouverte, aux panneaux sculptés et dorés, traînée par deux mules, dont la caisse, touchant presque la terre, contenait huit personnes, hommes et femmes; là un gentilhomme de province, monté sur un gros cheval normand caparaçonné de rouge et portant en croupe sa cousine ou sa femme; plus loin quelque Italien couvert de rubans et d'aiguillettes d'or, qui détournait la tête et hâtait le pas en haussant les épaules. *Barbara gente!* murmurait-il entre ses dents. Le gentilhomme français dirait bien tout haut, s'il osait, ce que l'Italien murmure tout bas; mais ce serait se faire un mauvais parti. Il n'y a pas quatre années que Lucilio Vanini a été brûlé, à Toulouse, pour le même crime, non pas en effigie, mais en chair et en os, devant la populace ravie; et si vous étudiez les physionomies populaires, vous reconnaîtrez que la masse et surtout les classes inférieures, depuis la bourgeoisie jusqu'aux tire-laines, jouissent de cette cérémonie et regrettent de ne pas remplacer ce mannequin de bois et de paille par le véritable malfaiteur.

C'est cet esprit de la population parisienne, en 1623, que j'ai voulu constater et reproduire en exhumant la scène précédente, dont le coloris pittoresque semble démentir la simplicité naturelle d'une histoire littéraire. Je ne pouvais expliquer autrement la vie et les œuvres de Théophile de Viau, que personne n'a expliquées. Le sentiment des époques et l'instinct des passions populaires sont choses si rares ou tellement méprisées, que, faute de ces lumières, la plupart des faits contenus dans les annales humaines restent sans commentaire et sans explication. Voici un innocent que l'on brûle par contumace. C'est un homme très distingué; le peuple applaudit. D'où vient une injustice aussi barbare? Pourquoi la cour, en le protégeant, livra-t-elle son image à la colère de la canaille? Demandez-le aux historiens, personne ne le dit.

On frappait un symbole. Les passions de la ligue s'insurgeaient contre le gentilhomme huguenot, les passions populaires contre l'homme de cour, les passions parisiennes contre un Gascon, l'ascétisme catholique contre un voluptueux. Pour ennemis impitoyables, ce pauvre homme avait le boucher Guibert de la rue Saint-Martin, la bourgeoise Mercie de la rue Saint-Denis, le prévôt Le Blanc, l'écolier Sajot, l'avocat Anisé, le jésuite Voisin, le déclamateur Garasse, tous gens appartenant à la masse ardente, ignorante et crédule

(1) Carrosse était alors du féminin.

qui venait de marcher sous les étendards des Guises. Théophile, l'homme de la cour qui passait pour avoir le plus d'esprit et de liberté dans l'esprit, représentait, aux yeux du peuple, les mœurs de la cour, aux yeux des moines, la vie de plaisir; et tous ces gens eussent attisé la flamme qui eût brûlé devant Notre-Dame le huguenot épicurien.

Il faut nous arrêter un moment et étudier le mouvement intellectuel au milieu duquel Théophile, victime étourdie, se trouva jeté sans le savoir.

La réaction contre le spiritualisme chrétien, préparée depuis longtemps, avait éclaté au commencement du XVIe siècle : elle se continuait au XVIIe. Luther en avait été le héros, et Rabelais le bouffon. Avec les libres pensées s'introduisirent en France tous les vices de l'Italie corrompue. Le peuple se courrouça contre cette invasion. Le fanatisme de la ligue eut à combattre à la fois les impudicités de la cour, les raffinemens voluptueux des Florentins, les hardiesses théologiques de l'Allemagne et les prétentions suzeraines des gentilshommes de province. Ce ne fut donc pas seulement contre le protestantisme, mais contre l'orgueil, le luxe, la débauche, contre les poètes obscènes et les mœurs libertines, que le courroux de la bourgeoisie et des moines tonna pendant le cours du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Les gens de lettres furent enveloppés dans la même proscription : « A quoi servent-ils, demande Puyherbault, qui a écrit en latin, vers 1540, un livre oublié (1), mais rempli de détails de mœurs nécessaires à l'histoire? A quoi sont-ils bons, ces écrivains, copistes de l'Italie? A nourrir le vice et les loisirs de courtisans parfumés, de femmes dissolues; à provoquer les voluptés, à enflammer les sens, à effacer des ames tout ce qu'elles avaient de viril. Nous devons beaucoup aux Italiens; mais nous leur avons fait mille emprunts dont nous avons à gémir. Les mœurs de ce pays sentent le parfum et l'ambre; les ames y sont amollies comme les corps. Ses livres n'ont rien de fort, rien de digne, rien de puissant; et plût à Dieu qu'il eût à la fois gardé ses ouvrages et ses parfums!... Qui ne connaît Jean Boccace, et Ange Politien et Le Pogge, tous plutôt païens que chrétiens? C'est à Rome que Rabelais a imaginé son pantagruélisme, vraie peste des mortels. Que fait-il, cet homme? Quelle est sa vie? Il passe les journées à boire, à faire l'amour, à imiter Socrate; il court après la vapeur des cuisines; il souille d'é-

(1) Theotimus, de tollendis malis libris; 1549.

crits infames son misérable papier; il vomit le poison qui se répand au loin dans toutes les régions; il jette sur tous les rangs et tous les ordres les médisances et les injures. Il calomnie les bons, il déchire la probité; et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que notre saint père le reçoit à sa table, cet ennemi public, cet homme hideux, cette souillure du genre humain, qui a autant de faconde qu'il a peu de sagesse. » — Voilà comment on parlait alors de Rabelais parmi les gens graves. Ne vous y trompez pas: l'opinion de Puyherbault était l'opinion populaire; Ronsard et ses amis, ayant sacrifié un bouc tragique au dieu Bacchus, échappèrent avec peine à la vengeance catholique. La Place, dans ses excellens Mémoires sur les règnes de François et de Henri II, n'attaque pas moins vivement les Italiens, les gens de cour et les poètes, trois espèces d'hommes que la haine universelle confondait et vouait à la damnation. Henri Estienne déblatère éloquemment contre le *langage français italianisé;* Feu-Ardent veut que l'on exile tous les gens de lettres aux antipodes.

La cour de Henri II, celle de Henri III, même celle de Henri IV, justifiaient assez par leurs étranges déportemens la révolte fanatique et morale qui arma Jacques Clément contre Henri III, Ravaillac contre Henri IV. Au commencement du règne de Louis XIII, le mécontentement populaire n'est pas assouvi; il se rue avec une incroyable fureur sur le maréchal d'Ancre, Italien, prodigue, licencieux, insolent, homme de cour, d'un luxe splendide, et qui d'ailleurs n'avait fait de mal à personne. A peine est-il mort, le favori de Luynes recueille à son tour cet héritage de haine; les injures lancées contre lui en vers et en prose, recueillies en un volume qui a eu trois éditions (1), s'adressent à toute la gentilhommerie parée, musquée, littéraire, libertine, que Puyherbault et La Place avaient si fort maltraitée. « Bonne mine, bonne piaffe (dit un pamphlet de 1623, intitulé *: la Pourmenade des Bonshommes ou le Jugement de notre siècle*); bien frisez, perruquez, goderonnez, parfumez; le jeu et le b..... fréquentez; calomnies contre les honnestes femmes qui ne les auront voulu escouter, vantises de celles qui auront esté si sottes que de leur prester; ne point payer ses debtes quand on est aux champs; faire le petit roy; lever des contributions sur ses vassaux; faire travailler à corvées, frapper l'un, battre l'autre, faire des mariages à leur plaisir; c'est pitié que d'avoir à vivre avec eux. La guerre vient-

(1) *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne de M. le connétable de Luynes*, 1625, pag. 125.

elle; on capitule avec le roy, ne le sert qu'en payant, prend tout pour soy, appointe ces pauvres malotrus soldats (en petit nombre) à courir la poule et dénicher les cochons de nos fermes, n'y rien laisser que ce qu'ils ne peuvent avaler ou emporter; et le pauvre manant et sa desplorable famille courbent sous ce faix insupportable. » — Ainsi parle des courtisans le bourgeois de Paris en 1623. L'homme d'église est plus sévère; il ne prend pas la chose aussi gaiement; il a des malédictions bien plus sérieuses contre les poètes et les courtisans, les gentilshommes et les auteurs, contre les libertins et les athées. « Allez au feu, bélîtres, dit le père Garasse, allez, disciples de ce grand buffle de Luther; allez avec vos écrits, empoisonneurs d'ames; vous qui dites qu'un bel esprit ne croit en Dieu que par contenance; vous qui, dans les cabarets d'honneur, traités en princes à deux pistoles par tête (le tout pris sur la pension des seigneurs qui vous font une aumône bien mal employée), après avoir vuidé cinq ou six verres, faites fi de la théologie et de la philosophie! Tout votre faict, tout l'objet de votre bel esprit, c'est un sonnet, une ode, une satyre, une période française, une proposition extravagante! Allez dans le feu, méchans! »

Voilà les opinions qui s'ameutèrent contre Théophile, brûlèrent son effigie, et essayèrent de le pendre.

Ces *méchans*, que le terrible Garasse dépêchait si vite en enfer, ces athées n'étaient, comme le dit Ménage, que de joyeux sceptiques, qui prétendaient raisonner leur nonchalance, s'amusaient de leur mieux et s'embarrassaient peu du reste. Entre les deux camps du calvinisme et de la foi catholique, était née une théorie d'insouciance dont Montaigne ne s'éloigne pas beaucoup, que Ninon et Chaulieu ont depuis professée sans péril, et que Ménage appelle « un déisme commode, reconnaissant un dieu sans le craindre et sans appréhender aucune peine après la mort. » Geoffroy Vallée, pour avoir imprimé cette opinion en 1570, avait été pendu, puis brûlé le 9 février 1574. « Homme souple et remuant, dit Garasse (1), il s'était glissé dans la familiarité de ces sept braves esprits qui faisaient la brigade ou la pléiade des poètes, dont Ronsard était le coryphée. Il avait commencé à semer, parmi eux, de très abominables maximes contre la Divinité, lesquelles avaient déjà esbranlé quelques-uns de la troupe... Ronsard cria : *Au loup!* et fit son beau poème contre les athées, qui commence :

(1) *Doctrine curieuse.*

O ciel! ô terre! ô mer! ô Dieu, père commun! etc.

« Sainte-Marthe écrivit aussi contre lui son excellente poésie ïambique *in Mezentium*, et l'on ne désista pas qu'il ne fût pendu et bruslé en place de Grève. »

On ne désista pas! Vous entendez Garasse : il en est plein de joie. Mais l'athée Geoffroy Vallée n'était pas le seul de sa race. Mersenne prétend que l'on comptait alors cinquante mille athées à Paris, probablement des criminels de l'espèce de Théophile et de Vallée, aimant le plaisir et ne s'en cachant pas. Un petit neveu de Vallée, Desbarreaux, devint célèbre à son tour par son épicuréisme; athée proverbial, gastronome renforcé, amant de Marion dans sa jeunesse, et qui connut beaucoup Théophile. Toute la cour passait pour athée. Bassompierre donnait 200 écus de pension à Lucilio Vanini, qu'il nommait son aumônier et qui alla se faire brûler à Toulouse. Les seigneurs réunissaient autour d'eux des amis enjoués, qui affichaient la volupté et le scepticisme. Les « esprits forts du Marais » brillaient au premier rang. Le baron de Panat, disciple de Vanini et ami de Théophile, faisait des prosélytes à Toulouse; Fontrailles, ce bossu spirituel qui conspira contre Richelieu avec Cinq-Mars, Bois-Yvon, dont Tallemant s'est occupé, appartenaient à la même armée. C'était Bois-Yvon qui disait à un mauvais prédicateur : « Ne me parlez pas tant de Dieu! vous m'en dégoûteriez! » et à son confesseur : « Que voulez-vous que Dieu et moi nous ayons de commun? Il est si grand seigneur et moi si petit compagnon! » Les hautes régions fourmillaient de ces *libertins*, comme on les appelait. Qu'ils eussent le goût du luxe, du plaisir, de la débauche, des voluptés recherchées et fougueuses; on n'en peut douter quand on parcourt les productions immondes et satiriques qui remplissent *le Cabinet*, *l'Espadon*, *le Parnasse des vers de ce temps*, et tous les recueils cyniques qui datent des premières années de Louis XIII.

Tout cela était entre les mains des courtisans et les amusait; mais le bourgeois, le prêtre, le marchand, le magistrat, le procureur, le prévôt, le médecin, avaient ces abominations en grande horreur. Les jésuites s'emparèrent de cette haine. Mal vu alors des parlemens et du peuple, l'Ordre espéra tirer parti de ce mouvement national et bourgeois, dernier ricochet de la ligue, qui se déclarait contre les écrivains obscènes, les gentilshommes libertins et les athées bons vivans. On n'attaquait point la cour, on défendait seulement Dieu et la morale; c'était habile. Le roi se taisait; le parlement approuvait;

la bourgeoisie battait des mains, les chaires retentissaient d'anathèmes, et la cour mattée essuyait de son mieux cet orage. Un écrivain qui n'est pas sans verve, intelligence ardente et logique, qui allait impétueusement aux dernières conséquences de ses systèmes, espèce de tribun catholique, Marat de ce soulèvement passager, prit l'initiative, et se mit à brandir sa plume bouffone : ce fut Garasse. Reynauld, Voisin, le père Caussin, l'escortèrent. Nous verrons bientôt comment Théophile attira sur lui toute la fureur de la tempête. Les jésuites et le peuple triomphèrent en voyant brûler son effigie. Ainsi cette ridicule flamme, qui dévorait le mannequin du gentilhomme, satisfaisait une passion populaire et signalait un mouvement de l'esprit public.

Théophile, cependant, se promenait tranquille dans les belles allées de Chantilly, chez le duc de Montmorency, qui protégeait sa jeunesse, sa licence, son bel-esprit et son talent. Là il faisait des vers bien scandés, bien rimés, partagés en stances qui ne manquent pas d'harmonie, mais dénués de mouvement, d'images et de nouveauté; là, il chantait, en deux cents strophes égales, ce château hospitalier,

L'autel de son dieu tutélaire,

et célébrait, dans son ode, ce *cabinet de verdure*, nommé par lui *bois de Sylvie*, et que l'on appelle encore du même nom; merveilleux bosquet,

Enceint de fontaines et d'arbres,

qui l'abritait contre la vindicte des bourgeois. Mairet, son commensal, protégé aussi par le duc, venait l'y trouver. On se promenait en causant philosophie, épicuréisme, art des vers, et l'on bravait ensemble la foudre parlementaire, les cris des jésuites, la fureur de la canaille. Deux mouvemens se faisaient donc sentir alors dans la société française : l'un, qui partait des gens de cour et se dirigeait vers le luxe mondain, la liberté de penser, la débauche et le sensualisme; l'autre, qui, émané de l'église et du peuple, protestait contre cette licence, en faveur du vieux catholicisme et de la sévérité des mœurs bourgeoises. A la tête de cette dernière armée, le burlesque Garasse embouchait, de tout son pouvoir, la trompette de la ligue. Théophile de Viau ne commandait et ne dirigeait rien; mais son nom était devenu le mot d'ordre des gens d'esprit et des esprits forts; on disait *impie comme Théophile, spirituel comme Théophile.* La populace ne doutait pas que ce ne fût un diable sous forme humaine,

et le brillant gascon payait un peu cher l'honneur d'être à la mode, de plaire aux seigneurs et de représenter à lui seul tout le bel-esprit de la cour.

Il n'avait ni le tact littéraire de Malherbe, ni l'inspiration inégale de Saint-Amant, ni le sentiment élégiaque de Racan, ni la fécondité intarissable de Hardy : c'était une intelligence vive et prompte, un coup d'œil observateur et fin, un jet de saillie toute gasconne par son ardeur et son impromptu; c'étaient aussi une justesse de raisonnement et une vigueur d'argumentation rarement égalées; enfin, un goût délicat pour la rapidité et la concision des tours. Il réunissait les qualités qui font l'excellent prosateur, et dont le grand poète se passe. Je me hâte de le dire, il n'était pas poète; il se fit poète. Le bruit de l'orage, les ardeurs des passions, le bleu du ciel, le fracas des batailles, le roulis de la mer, tous les spectacles et toutes les émotions, qui font de l'ame un grand miroir de poésie, ne se réflétaient pas chez cet homme si spirituel et si admiré; il rapprochait les idées, ajustait les mots, agençait les rimes, et quelquefois les faisait reluire d'une saillie énergique et imprévue; amoureux surtout de la fermeté dans la forme, du trait lancé habilement, de *l'arrêt prompt et net*, dont parle Montaigne, d'une strophe qui tombe bien, et d'un quatrain qui se grave dans la mémoire. Raisonneur en vers, il commence la série des poètes sans poésie, qui font des odes sur une question de jurisprudence ou de morale, et qui, depuis Lamothe-Houdart jusqu'à Marie-Joseph Chénier, ont trompé l'intelligence française, toujours charmée de la rectitude, et armée pour la discussion. Sa vraie place ne lui a pas été assignée : il continue Montaigne, il annonce Pascal. Je le prouverai.

Entre la prose de la *satyre Ménippée* et celle des *Provinciales*, c'est la prose de Théophile qui conserve, avec la plus énergique franchise, le souffle naïf du génie gaulois, si facile et si ferme, excellent pour la polémique, inimitable dans la raillerie. Ajoutez, je vous prie, le nom de Saint-Amant à la liste des poètes incomplets et puissans qui ont aidé le progrès de notre civilisation littéraire; placez aussi *Théophile de Viau*, ce nom oublié, parmi les habiles et les éloquens artistes de notre prose. Balzac a plus de pompe, et Voiture plus de mignardise; l'un et l'autre ont moins de bon sens; ils écrivent moins nettement, moins franchement, moins vivement, moins en gens du monde. Rabelais, Calvin, Montaigne, Du Bellay, la satyre Ménippée, D'Aubigné, Théophile, Balzac, Voiture, Pascal et Bossuet, telle est la filiation de nos prosateurs, entre les années 1500 et 1650.

Théophile se rapproche de D'Aubigné, comme lui élevé dans le protestantisme, comme lui florissant au milieu de la cour de Henri IV; mais la violence, la caricature, la sève haineuse, l'accent grotesque de la *Ménippée* et du *Baron de Féneste*, ne déparent point Théophile. Il est grave dans sa prose, il est ironique, il est simple, il est coloré; le premier tableau de mœurs réelles, prises sur le fait et plaisamment ingénues, que notre langue possède, est tombé de sa plume; ses trois factums français et son factum latin sont des chefs-d'œuvre. Après l'avénement de Racine et de Bossuet, personne ne s'est souvenu que Théophile eût écrit; nul, excepté Saint-Évremont, n'a relevé ces preuves énergiques d'un beau talent mort dans la jeunesse. La littérature de Louis XIII, pauvre folle, ensevelie par Boileau, n'a pas encore eu d'épitaphe; elle s'est couchée, sans mot dire, après une vie de débauche, dans le tombeau qu'on lui creusait; et, sur ses restes, un seul laurier a fleuri, celui de Pierre Corneille.

De Viau, homme très remarquable, était né, en 1590, non pas à Boussères, comme l'avance la *Biographie Universelle*, mais à Clérac; il le dit dans un sonnet :

Clérac! pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas! combien de fois me faites-vous mourir!

Son père, avocat huguenot, que les guerres civiles avaient effrayé, avait quitté le barreau de Bordeaux, pour se retirer dans ses propriétés de Boussères-Sainte-Radegonde, à une demi-lieue de Port-Sainte-Marie, et sur les bords de la Garonne. Là,

Dans ces obscurs vallons, où la mère-nature
A pourvu nos troupeaux d'éternelle pâture,
Je pouvais... (dit Théophile) boire à petits traits
D'un vin clair, pétillant, et délicat, et frais,
Qu'un terroir, assez maigre et tout coupé de roches,
Produit heureusement sur les montagnes proches;
Là, mes frères et moi pouvions joyeusement,
Sans seigneur ni vassal, vivre assez doucement.

Au milieu du domaine s'élevait la tourelle gothique, assez peu haute, mais dominant les petites maisons du bourg; elle avait abrité des princes et donné l'hospitalité à plus d'un grand seigneur. On estimait fort l'oncle de Théophile, soldat de Henri IV et gouverneur de Tournon; toute cette race appartenait à la gentilhommerie huguenote : l'aïeul avait été secrétaire de la reine de Navarre (1). Le jeune

(1) *Theophilus in carcere.*

poète quitta de bonne heure l'héritage paternel, et vint à la cour du Béarnais chercher fortune, avec cette couvée de Gascons qui s'abattait sur le Louvre. Il regretta un jour avec une amertume bien vive

Ses bois verdissans
Et ses isles à l'herbe frêche,
Servant aux troupeaux mugissans
Et de promenoir et de crêche;
. . . . . .
. . . Et ses abricots;
Ses fraises à couleur de flamme;
. . . . . .
Et ses rouges muscats, si chers,
Et ses superbes grenadiers,
Aux rouges pommes entr'ouvertes;
. . Et ce touffu jasmin
Qui fait ombre à tout le chemin
D'une assez spacieuse allée,
Et la parfume d'une fleur
Qui conserve dans la gelée
Son odorat et sa couleur.

Dès qu'il parut au Louvre, sa jeunesse, ses saillies, sa facilité à rimer, le mirent à la mode. Que lui manquait-il? Il était spirituel, il était gentilhomme, brave et Gascon. Les *raffinés d'honneur* lui ouvrent leurs rangs; on le reconnaît poète; il porte bien le petit manteau et la dague. Facétieux et hardi, sa louange se fait accepter, car elle n'a rien de banal, et la liberté de sa parole rehausse l'éloge qu'il daigne accorder. Ses gaillardises charment les oreilles libertines, ses épigrammes flattent la malice des courtisans; on le compte, car on le craint, et on l'aime, car il amuse. Peut-être trouva-t-il sa perte dans ce premier bonheur; cette habitude de liberté lui devint fatale. C'était une cour d'étrange espèce que la cour de Henri IV; la chasteté n'y régnait pas plus que la modestie, et l'on y était médiocrement dévot; en revanche, la saillie y abondait avec le courage. Le premier pli de l'ame et la première saillie de l'esprit, chez Théophile, datent de cette époque et de ce palais du Louvre, sous Marie de Médicis. Il a toute la sève, la verdeur, la vivacité, le libertinage fanfaron qui conviennent à ses maîtres. Un courtisan a-t-il comparé les yeux d'une dame aux clartés du soleil; Théophile note aussitôt, dans un quatrain, l'extrême justesse de la comparaison, attendu, dit-il, que « les bienfaits de l'astre et ceux de la princesse sont

communs à tous les mortels. » Si le Béarnais monte un « courtaud, » petit cheval d'encolure ramassée, Théophile s'écrie que la monture n'est pas Bucéphale, mais que le cavalier est plus qu'Alexandre :

Petit cheval, joli cheval,
Doux au monter, doux au descendre,
Peut-être moins que Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

La « rencontre » était heureuse, et tout le monde s'en souvient encore. *De Viau*, qui entrait dans sa vingtième année lorsque le roi périt assassiné, menait la vie la plus facile et la plus douce. On se louait de la facilité de son humeur, de la gaieté de son esprit, et de la sûreté de son commerce; il admirait lui-même sa fortune, ses bons repas, ses frairies, ses vêtemens splendides, et tout ce que le petit manoir de Boussères ne lui avait pas offert de luxe et de plaisirs. Il écrivait à son frère Paul de Viau, qui n'avait point abandonné l'héritage paternel :

Mon frère, je me porte bien.
Ma muse n'a souci de rien;
J'ai perdu cette humeur profane.
On me souffre au coucher du roi,
Et Phébus, tous les jours, chez moi,
A des manteaux doublés de panne.
Mon ame se.... rit des destins;
— Je fais tous les jours des festins;
— On va me tapisser ma chambre;
— Tous mes jours sont des mardis-gras;
— Et je ne bois plus d'hypocras
Qu'il ne soit fait avec de l'ambre.

L'accent de la Garonne perce dans ces vers avec une charmante vivacité. Théophile, et ceci lui fait honneur, tout enivré qu'il fût de son succès, se maintenait près des seigneurs sur un pied d'égalité hautaine. On le trouve toujours franc et digne dans ses lettres particulières, dont le recueil manuscrit n'était pas destiné à l'impression; Mairet, commensal et ami du poète, le reçut, dit-il, des mains du duc de Montmorency, « en un rouleau de papier retenu par des rubans de couleur de rose sèche. » La dignité et même la fermeté de son ton méritent remarque et louange : il dit fort nettement au comte de Clermont-Lodève que toute liaison est rompue entre eux, puisque « le comte ne peut souffrir la vérité, et que lui, Théophile,

a horreur du mensonge (1). » — « Toutes les promesses que vous me faites sont fausses, et vous m'obligez encore à les achepter par des prières, afin de me tromper après avec plus d'affront. Elles ne seraient point injustes si vous ne l'estiez. Vivez à vostre sorte, je ne sçaurais plus vivre à la mienne avec vous, ny me contraindre à l'advenir pour vous dire seulement après cecy que je suis, etc. » — Tel est le pied sur lequel Théophile se maintient au Louvre et à Chantilly. Il s'arrête avec habileté dans les bornes d'une liberté fièrement spirituelle qui ne le conduit jamais jusqu'à l'impertinence, et il remet chacun à sa place, sans quitter la sienne. Le jeune duc de Liancourt avait des maîtresses et oubliait pour elles le soin de son avenir et de son nom; Théophile, son ami intime, lui écrit cette lettre remarquable, que nous citerons presque entière :

« Il est permis à plusieurs de vous laisser faire des fautes, et ceux de vostre condition, à qui vostre mérite donne de la jalousie, sont bien aises de vostre ruine, et consentent, à leur avantage, que vostre vertu languisse en un désir si bas et en de si molles occupations : mais moy, qui m'intéresse à vostre gloire et qui ne puis estre toute ma vie qu'une ombre de vostre personne, je ne puis laisser diminuer rien du vostre, que je n'y perde autant du mien. — Que si vous estes malade jusques à ne sentir plus vostre mal, je m'en veux ressentir pour moy, et m'en plaindre au moins pour tous deux. Connaissez, je vous prie, que vous estes en l'âge où se posent les fondemens de la réputation, et où se commence proprement l'estat de la vie. Ce que vous en avez passé jusques icy est ennuyeux et n'en vaut pas le souvenir. Il est vrai que, par les conjectures qu'on en doit tirer, vostre jeunesse est de bon présage; et, autant que les témoignages de la minorité peuvent avoir de foy, on a jugé de vous que vous avez l'esprit beau, le courage bon et les dispositions de l'ame généreuses. Je parle sans flatterie, car je n'en ai pris, à ce propos, ny le dessein ny la matière..... Je n'avais jamais veu personne se plaindre de vostre entretien; on tirait bon augure de vostre rencontre; et vous aviez dans la physionomie de la joye pour ceux qui vous regardaient. Ceux même à qui vous deviez la vie et la fortune, trouvaient du bonheur à vous caresser. Je ne sçais pas à quel poinct vous en estes maintenant avec eux; mais ils font croire, ou qu'ils sont bien irrités, ou qu'ils ne vous aiment plus, et que s'ils perdent le soin de vous reprendre, ils ont perdu l'envie de vous obliger. La plupart de vos amis qui me

(1) Lettres posthumes.

disaient mille biens de vous, depuis quelque temps se taisent et sont comme en doute de le dire. Ils craignent de s'estre mescontez en l'opinion qu'ils ont eue de vous, et d'avoir donné de leur réputation à faire valoir la vostre; ainsi, comme si vous estiez incapable de la garder, ou honteux de l'avoir perdue, vous ne rendez aucun devoir à la conservation de cette bonne estime : vous n'avez plus une heure pour vos amis, ny pour vos exercices : tout se donne à une oysiveté bien nuisible à vostre avancement, et vous jouez le personnage du plus mesprisé de vostre sorte. La passion que vous eustes pour *** estait avec autant d'excez, mais avecque moins de malheur; et puisqu'elle a sitôt cessé, vous n'en devez pas continuer une, beaucoup plus injuste. Vous verrez qu'insensiblement cette molesse vous abattra le courage : vostre esprit n'aimera plus les bonnes choses. — Tant que nous sommes dans le monde, obligés aux sentimens du mépris et de la louange, des commodités et de la pauvreté, on ne se peut passer du soin de sa condition. Remarquez, en la vostre, combien vous estes reculé de vostre devoir : combien le soin que vous avez est indigne de celui que vous devez avoir. Quel est le lieu où vous faites votre cour, au prix de celui où vous la devez faire? Quelles sont les personnes que vous aimez, au prix de celles qui vous aiment? Il vous est facile de vous ruiner. Ne vous obstinez point mal à propos, et ne vous piquez jamais contre vous-même. Vous estes opiniastre à vous travailler, et ne sçavez pas vous donner un moment de loysir, pour examiner vostre pensée. Souvenez-vous que ce qui vous allume davantage à cette frénésie, ce n'est qu'une difficulté industrieuse qu'on vous propose pour irriter votre désir, qu'une acquisition sans peine appaiserait incontinent. Sçachez que le temps vous ostera cette fureur, et que c'est une faiblesse bien honteuse d'attendre de la nécessité des années un remède qui vous coûtera cher. » — Il ne faut pas mépriser un homme qui écrivait ainsi avant Balzac et sous Richelieu. Avant Balzac, un tel style est digne d'estime; sous Richelieu, un pareil ton est remarquable.

Cette voix ferme, amicale et courageuse était assurément propre à autre chose qu'à chanter la gaudriole ou à égayer une orgie, et il y a dans toute l'existence de Théophile une verdeur de courage et une fermeté de caractère que l'on n'a pas assez louées ni remarquées. Elles contribuèrent à le ruiner et à l'envoyer avant l'âge dans une tombe autrefois infame, aujourd'hui obscure. On eut peur de lui, et dès que sa réputation de *libertinage* se fut répandue, la haine et l'hostilité éclatèrent : on voyait que cet homme n'était ni un étourdi ridicule comme les petits maîtres de la cour, ni un innocent glouton

comme Saint-Amant, ni un mauvais plaisant comme Bruscambille; on le sentait capable de raisonner sa sensualité, de réduire son épicuréisme en théorie, de lui prêter, comme appuis, des argumens, de l'éloquence et de l'obstination.

Sa présence et son succès à la cour de Henri IV ne nous sont révélés que par quelques épigrammes assez heureuses. Il était bien jeune. Après la mort du Béarnais, sa position semble changer, et l'on dirait qu'il s'ennuie. Un jeune homme de dix-huit ans, fort vain, assez instruit, aimant les lettres, le luxe, le loisir et le plaisir, se lie avec Théophile; la conformité de leurs goûts les détachant sans doute de cette confusion et de cette anarchie qui commencent à régner en France, ils se mettent à voyager ensemble. Les deux voluptueux vont en Hollande, pays de liberté pour les idées, et de sévérité pour les mœurs. L'un, gentilhomme huguenot, est charmé de se trouver au milieu de ces bourgeois hardis qui viennent d'humilier l'Espagne. L'autre (c'est le fameux Balzac) abuse des plaisirs faciles que lui offrent les tavernes d'Amsterdam, et reçoit des coups de bâton, que l'épée de Théophile se charge de venger. Ils se brouillent au retour, et leurs mutuelles accusations nous instruisent de leurs fredaines. En réduisant à leur valeur véritable ces preuves d'une animosité flagrante, née d'une grande intimité, il paraît avéré que Théophile se montra brave et ivrogne, Balzac débauché et ingrat, et que les docteurs hollandais conservèrent de ce dernier surtout un souvenir défavorable. Toute leur sympathie appartenait au huguenot qui buvait sec et vantait leur liberté récente, cette « liberté qui ne peut mourir. » Dans une ode qui tient plus de l'éloquence que de la poésie, Théophile désavoue les éloges qu'il a pu donner à des héros imparfaits; s'il a tracé, dit-il, « d'immortelles images, » c'était pour les encourager à devenir semblables au portrait qu'il leur présentait. Il flétrit « les ames de cire et de boue » dont la cour de France est pleine, et qu'on peut « employer à tous les crimes. » Ses véritables admirations, ses légitimes éloges, appartiennent à ces nobles et téméraires artisans de leur indépendance, qui ont châtié l'insolente Espagne :

L'Espagne, mère de l'orgueil,
Qui préparait votre cercueil
Et de la corde et de la roue,
Et venait avec des vaisseaux
Qui portaient peintes sur la proue,
Des potences et des bourreaux!

Balzac n'eût pas écrit ces vers; il était « trop *cagnard*, » comme disait Richelieu, trop ami du repos et du coin du feu, trop peu hardi dans l'expression de sa pensée, trop asservi aux autorités de son pays. Mais Théophile ne craignait rien : c'était d'ailleurs pour le calviniste un spectacle curieux, que cette république libre et active, qui avait eu ses héros, aussi grands que Miltiade ou Pélopidas. Aussi plaçait-il dans la bouche des Hollandais ces paroles incorrectes et éloquentes, adressées aux victimes de la guerre :

Belles ames! soyez apprises
Que l'horreur de vos corps détruits
N'a point rompu vos entreprises,
Et que nous recueillons les fruits
Des peines que vous avez prises.
Nos ports sont libres! Nos remparts
Sont assurés de toutes parts!
. . . . . .
L'Espagnol, à pleine licence,
Venait fouler notre innocence;
Et l'appareil de ses efforts
Craignait de manquer de matière!
Mais nos champs tapissés de corps
Manquent plutôt de cimetière,
Pour le sépulchre de ses morts!

Balzac blâmait la dureté de ces vers et ne comprenait pas leur hardiesse généreuse; Théophile accusait Balzac de couardise. L'un, sans doute, était imprudent; l'autre était timide. Balzac pressentait la réforme du style et donnait déjà la main au sévère Malherbe; Théophile préférait la noblesse et l'audace de la pensée à la pureté de la diction. Ces deux hommes ne pouvaient s'entendre : on les verra plus tard s'attaquer avec acharnement.

Lorsque Théophile reparaît à la cour de Louis XIII, l'Italien Concini la domine; Concini,

Cet homme dont le nom est à peine connu,
D'un pays étranger nouvellement venu,
Que la Fortune aveugle, en promenant sa roue,
Tira sans y penser d'une ornière de boue!

Ainsi le peint Théophile; et il est indigné de cette splendeur :

Et nous le permettons! et le Français endure
Qu'à nos propres dépens cette grandeur lui dure!

Mais va-t-il se joindre aux assassins de Concini, et grossir le *haro* populaire? Non; il a vu l'état de son pays, et sans doute il a mesuré de l'œil la faiblesse de Louis XIII. Il se renferme dans sa propre dignité; il lui suffit de garder son indépendance:

Qu'un homme de trois jours de soie et d'or se couvre!
Du bruit de son carrosse importunant le Louvre,
Qu'un étranger heureux se moque des François!
Qu'il ait mille suivans, pourvu que je n'en sois!
. . . . . .
Je hais la médisance, et ne puis consentir
A gagner avec peine un triste repentir!

Concini meurt; l'oiseleur Luynes le remplace. Théophile, bien accueilli par ce dernier, est chargé de faire des vers pour les fêtes de la cour. Il préfère (et cela n'est pas surprenant) au faquin d'Italie le brillant gentilhomme de France, et le défend avec vigueur contre les nombreux ennemis qui lui disputent la faveur de Louis XIII. Continue, lui dit-il,

Goûte doucement le fruit
Que la bonne fortune apporte:
Tous ceux qui sont tes ennemis
Voudraient bien qu'il leur fût permis
D'être criminels de la sorte.

Théophile, défenseur de Luynes, commence à se trouver en butte à la haine du peuple; on le confond avec les « lièvres de la faveur. » Les pamphlets accolent son nom à celui de *l'oiseleur*. La liberté de ses discours passe en proverbe; on dit: « libertin comme Théophile. » — « Moi (s'écrie l'auteur d'un libelle), croire que Luynes fera le bonheur « de la France! Je croirais plutôt qu'un sot est homme d'esprit, que « la fortune est sans envieux,

. . . . Le Pérou sans écus,
La cour sans mécontens et Paris sans c....,
. . . . ou bien (chose plus merveilleuse)
Que Théophile ira tout droit en Paradis (1)!

Théophile voit bien qu'au milieu de cette confusion léguée par le XVIe siècle, une main puissante est nécessaire; il appelle Richelieu et le prédit; il veut un despotisme terrible et redouté:

Les forts bravent les impuissans,

(1) Pièces sur Luynes, pag. 189.

Les vaincus sont obéissans,
La justice étouffe la rage.
Il faut les rompre sous le faix;
Le tonnerre finit l'orage,
Et la guerre apporte la paix.

Cela est clair, et il ne s'en cache pas. « Écrasez, dit-il au roi, les esprits insensés qui cherchent la calamité publique. Tonnez, foudroyez; affermissez par votre victoire la tranquillité du pays. Bannissez les dissensions; effacez de nos annales ces funestes souvenirs des guerres civiles, alors que

La campagne était allumée,
L'air gros de bruit et de fumée,
Le ciel confus de nos débats!

Effacez à jamais ces jours odieux;

Ces jours, *tristes de notre gloire,*
Où le sang fit rougir la Loire
De la honte de nos combats!

Ici l'expression de Théophile a autant de fermeté que de verve, et l'on voit que Saint-Évremont pouvait sans injustice reprocher à ses contemporains l'oubli de cet écrivain énergique. Quant à la pensée qui a dicté ces derniers vers, elle contraste avec son dithyrambe en faveur de la liberté hollandaise. Il désirait pour la Hollande un Maurice de Nassau, pour la France un Richelieu. Avait-il tort? C'est une question politique dans laquelle nous n'entrerons pas. Ce qui apparaît dans tous ses ouvrages, c'est une sorte de respect antique pour la loi :

Il n'est rien de tel que de suivre
La sainte majesté des lois.

Mairet, son confident, remarque avec raison le penchant secret de Théophile pour *les héros de l'antiquité païenne,* et son éloignement des mœurs modernes. Cependant il rimait, avec une facilité agréable, des vers pour les ballets du roi; il commençait aussi à grouper autour de lui les voluptueux et les sceptiques de la cour. Après avoir fait chanter les reines et les *nautonniers du Louvre,* il se délassait à table avec Lhuillier, père de Chapelle, Desbarreaux, Saint-Pavin et le baron de Panat; il oubliait la contrainte que lui imposait ce métier de poète par ordre :

Autrefois (disait-il plus tard), quand mes vers ont animé la Seine,

L'ordre où j'étais contraint m'a bien fait de la peine.
Ce travail importun m'a long-temps martyré,
Mais enfin, grace aux dieux, je m'en suis retiré.
Peu, sans faire naufrage et sans perdre leur Ourse (1),
Se sont aventurés à cette longue course.
Il y faut par miracle être fou sagement,
Confondre la mémoire avec le jugement,
Imaginer beaucoup, et d'une source pleine
Puiser toujours des vers dans une même veine.

La *Biographie universelle* attribue à cette époque de sa vie une détestable tragédie de *Pasiphaë,* que le libraire Oudot fit paraître à Troyes, en 1631, cinq ans après la mort de Théophile. « Plusieurs, dit le libraire, estiment que ce poème a été fait du style de feu sieur Théophile. » Assurément il n'en est rien. Cette *Pasiphaë,* que nous avons eu le courage de lire, est plus monstrueuse que le *Minotaure;* Théophile n'a jamais écrit des vers semblables à ceux que Phèdre prononce dans cette incroyable tragédie :

Amour n'est qu'un tourment de chatouilleuse braise
Que bien peu de liqueur facilement appaise.
Je le dis pour l'avoir tant seulement oui.
Ce feu perd son désir quand il en a joui.
Pourquoi ne tentez-vous que cette rage allente
D'un réfrigère doux son ardeur violente?

Et Ariadne répond :

La parque tient captif le remède bénin
Qui seul peut adoucir mon amoureux venin.

Théophile n'aurait pas écrit ces ridicules sottises; et même pour la cour, en s'efforçant de mignarder son style naturellement ferme, il trouvait des choses charmantes. Plusieurs gentilshommes, habillés en matelots, venaient vanter les délices de leur vie, les amours se jouant autour de leurs rames, la caresse des vents, la lueur douce des étoiles, et la splendeur magique de l'océan des cours :

Notre océan est doux comme les eaux d'Euphrate;
Le Pactole ou le Tage est moins riche que luy :
Ici jamais nocher ne craignit le pirate,
Ny d'un calme trop long n'a ressenti l'ennuy.

Sous un climat heureux, loin du bruit du tonnerre,
Nous passons à loisir nos jours délicieux.

(1) Étoile polaire.

Ici, jamais notre œil ne désira la terre,
Ny sans quelque dédain ne regarda les cieux.

Agréables beautés pour qui l'amour soupire,
Esprouvez avec nous un si joyeux destin;
Et nous dirons partout que plus rare navire
Ne fut jamais chargé d'un plus riche butin.

Tout souriait à l'auteur de ces jolis vers. Les plus spirituels le recherchaient; les plus nobles et les plus puissans le comptaient; le duc de Montmorency l'avait admis à son intimité; ses saillies faisaient valoir la dignité ferme avec laquelle il soutenait à la cour le rôle difficile de poète gentilhomme; il avait renom de bravoure, de génie et de délicatesse dans les procédés; il ne souffrait pas une injure et n'en faisait pas.

Dans cette prospérité et cette considération générales, Théophile, abusant d'une fortune qu'il aurait dû ménager, s'avisa de vouloir établir le règne de la liberté de l'esprit. Non content de pratiquer un épicuréisme modéré, il le réduisit en système; là commençait le péril. La société qui se débrouillait à grand' peine ne manquait pas de gens incertains et inquiets. Théophile avait la réputation d'être *libertin*, c'est-à-dire « libre penseur; » il passa bientôt pour le chef des impies. Ses dogmes, s'il en avait, se réduisaient à la pratique d'une vie commode et habile, autrefois prêchée par Montaigne; ils n'étaient assurément pas très coupables; et ses actions valaient celles de Cinq-Mars, de Bassompierre ou de Luynes. Il avait, de plus que ces mauvais sujets, une force de raisonnement et de jugement très rares, et le talent d'écrire en prose avec chaleur et fermeté, en vers avec énergie et concision. Les passions catholiques et populaires, qui avaient déjà signalé Théophile comme un ennemi public, redoublèrent de vigilance. On savait que les voluptueux, dans leurs festins nocturnes, agitaient des questions de philosophie et de théologie. Le maître y soutenait ses théories favorites, résumées en vers un peu durs :

Je crois que les destins ne font naître personne,
En l'état des mortels, qui n'ait l'ame assez bonne,
Mais on veut la corrompre; et le céleste feu,
Qui luit dans la raison ne nous dure que peu.
Car l'imitation rompt notre bonne trame,
Et toujours chez autruy fait demeurer nostre ame.
Je pense que chacun aurait assez d'esprit,

Suivant le libre train que nature prescrit.

. . . . . .

Qui suivra son génie et gardera sa foy,
Pour vivre bien-heureux il vivra comme moy.

Ici le péché originel est évidemment nié; la bonté native de l'homme est affirmée. Helvétius et Lamétrie pensaient de même. Chez Théophile, ce n'était pas fantaisie de poète, mais système. Il se moque amèrement des théologiens et des casuistes, ardens à blâmer nos penchans et à extirper les passions, que Théophile juge bonnes :

Ils veulent arracher nos passions humaines
Que leur malade esprit ne juge pas bien saines.
Soit par rebellion, ou bien par mon erreur,
Ces repreneurs fâcheux me sont tous en horreur.
J'approuve qu'un chacun suive en tout la nature;
Son empire est plaïsant et sa loy n'est pas dure;
Mesme dans les malheurs on passe heureusement.
Jamais mon jugement ne trouvera blâmable
Celuy-là qui s'attache à ce qu'il trouve aimable,
Qui, dans l'état mortel, tient tout indifférent :
Aussi bien, même fin à l'Achéron nous rend.
La barque de Caron, à tous inévitable,
Non plus que le méchant n'épargne l'équitable,
Injuste nautonnier, hélas! pourquoi sers-tu,
Avec même aviron, le vice et la vertu?

Pour la pratique de la vie, une telle doctrine n'a pas d'autre résultat que l'indifférence, la quiétude et la volupté. Horace et Théophile essayaient d'en corriger l'excès par la modération, la prévoyance et le bon sens; c'est toute la philosophie du *Mondain* de Voltaire :

Heureux, tandis qu'il est vivant,
Celui qui va toujours suivant
Le grand maître de la nature!

. . . . . .

Il n'enviera jamais autrui,
Quand tous, bien plus heureux que lui,
Se moqueraient de sa misère!
Le rire est toute sa colère.
La sottise d'un courtisan,
La fatigue d'un artisan,
La peine qu'un amant soupire,
Lui donne également à rire :

Il n'a jamais trop affecté
Ni les biens, ni la pauvreté.
Il n'est ni serviteur, ni maître,
Il n'est rien que ce qu'il veut être.

Ainsi l'on retrouve, nette et précise, cette filiation de l'épicuréisme en France : de Lucile Vanini à Geoffroy Vallée, brûlé en place de Grève, de ce dernier à Vallée Desbarreaux (son petit-neveu), puis à Théophile Viaud ; de Théophile à Lhuillier, père de Chapelle, et de là jusqu'à Molière, Ninon, Gassendi, Locke, Saint-Évremont, puis jusqu'à Fontenelle, Voltaire et aux philosophes du XVIIIe siècle? Cette généalogie est évidente, les noms qui la composent font toujours partie de la même société, et traversent l'histoire comme un seul bataillon. Panat reçoit les leçons de Vanini et protége ensuite Théophile. Le neveu de Vallée devient disciple de Viaud. Le philosophe Gassendi est l'ami de l'enfant bâtard de Lhuillier. Ces filons d'opinions qui se propagent et se transmettent à travers l'histoire, en sont pour ainsi dire les fibres secrètes; on ne les a pas encore analysées.

Voltaire a donc eu tort de présenter Théophile comme un gentilhomme étourdi, ami de la bonne chère. Voltaire n'avait pas lu celui dont il parlait. Une douzaine de libres esprits formaient le corps d'armée des *libertins,* et Théophile se constituait, comme l'a dit Balzac, *leur législateur.* Le jeune Desbarreaux, imagination incertaine et fougueuse, se révoltait de temps à autre contre le maître, et Théophile s'en plaint dans une lettre éloquente, adressée à Lhuillier : il accuse « l'imprudent jeune homme de lui opposer encore de vieux dictons philosophiques, » qu'il soutient avec une arrogance insupportable. « Que m'importent (s'écrie-t-il en très bon latin) les opinions de tous les anciens? Ils ont pu s'enquérir de la nature des choses et de la création du monde; mais jamais on n'eut aucune certitude à cet égard. Ce sont des amusettes d'école et des impostures de pédagogues mercenaires. Les hommes n'en deviendront jamais ni plus courageux, ni meilleurs... Dites donc à Vallée qu'il se débarrasse tout-à-fait des langes d'une science adultère; qu'il ne songe qu'à vivre en paix (*quod quietem spectat, id solum curet*); qu'il prenne soin de son corps et de son ame, et qu'il ne vienne plus me rompre les oreilles de ses argumens répétés dans l'ivresse et d'une voix chevrotante (1). »

(1) « Vallæus noster (qui fuit olim meus) plus quam par est sibi licere putat, et intempestivam ni fallor superbiam captat.... Insurgit nonnunquam in verba et vultus meos, adeò petulanter, ut impudentem se fateri aut inimicum profiteri necesse sit.

C'est bien là le ton d'un chef de secte; je ne doute pas que cette renommée et ce titre ne flattassent l'oreille du hardi Gascon.

Cependant Louis XIII régnait, le plus méticuleux des hommes et le plus incapable de comprendre Théophile ou de lui pardonner. Les pères de la compagnie de Jésus avaient reconquis leur ascendant sur la cour. Le confessional du palais était à eux. Signalé comme le porte-drapeau des *libertins*, Théophile fut la victime nécessaire. Le confesseur du roi, Caussin, jette l'alarme dans cette misérable et faible conscience. Il faut voir, dans les mémoires de Richelieu, ce que c'était que « ce petit père Caussin, plus plein de lui-même que de l'esprit de Dieu, et le *plus malicieux des moines;* » le cardinal se débarrasse de lui, en 1637, par l'exil. Caussin avait (dit Monglat) mis Richelieu à deux doigts de sa perte. Théophile, dont le protecteur Luynes était mort, et que le roi abandonnait, était une proie bien plus facile. On le traita « de chef des athées secrets, de fléau et de peste (1). » Louis XIII, ne reconnaissant pas contre lui de véritables griefs, se contenta de lui faire mauvais accueil; mais Théophile vit

Nescio an heri adverteris quantâ ferociâ philosophicas illas nugas adversum me tutari se significaverit: incautus adolescens ob hujusmodi deliria, mentis bonæ securam libertatem pro inscitia ducit, et quidquid garrire docet, scientiæ opus existimat. Miratur et magni facit personatum illum libellum quem novus auctor de veterum philosophorum scrinio tamquam centonem suffuratus est. Quid meâ refert, quid aut isti prisci omnes de mundi causâ investigaverint, cum plane constet nihil illos de tantâ re compertum unquam habuisse? Scholarum sunt ista ludicra et mercenariæ pædagogorum fraudes. Ego homines his artibus eruditos, aut meliores aut fortiores evadere nunquam crediderim; atque inter temulentorum loquacitatem et argutatorum strepitum parum interesse reor... Id te obsecro Vallæum nostrum qui meus fuit olim iterum atque iterum mone, seque omnibus adulterinæ scientiæ involucris totum expediat. ***Id solum meditetur quod quietem spectat. Corpus et animum curet assiduè, sibi studeat,*** mihi ne ulterius obstrepat. Tinniunt etiamnunc aures mihi, hesternis aliquot conviciis quæ, licet ore mussitante et fractis vocibus, intima cordis tamen perruperant. Acriore hac sævitiâ mihi sibique consulit; namque illius odium et iras, neque meus amor unquam ferre, nec mea virtus mitigare unquam sustinebit. » — On voit que Théophile écrivait aussi bien en latin qu'en français.

(1) « Theophilus Viaud (dit le jésuite Raynauld), libertinorum ævi nostri, et atheorum clancularioruin signifer, omnium turpitudinum reus factus est: et quod est negationis Dei vestibulum de negata animæ immortalitate est insimulatus. Credi vix potest quanta mala spurciloquus iste juventuti intulerit: quà infamatis scriptionibus, quà colloquiis, et consuetudine familiari. Audire memini in arcano tribunali, serò sapientes Phryges, deplorantes sortem suam quod a Theophilo Viaudo, nequitiæ mystagogo, impietatem didicissent; et ad omnia propudia, ipsumque atheismum, essent condocefacti. » (*De Theophilis*, 229.)

bien qu'il était perdu dans l'esprit du roi. Ses amis lui conseillèrent de s'absenter et d'aller voir l'Angleterre, où trônait alors le pédant Jacques Ier, roi de la théologie et du calembour. Théophile partit. Retenu quelques semaines à Calais, par le mauvais temps, il adressa d'assez beaux vers à cet Océan, « vuide de rage et de pitié, »

Et qui nous montre, à l'aventure,
Ou sa haîne ou son amitié.

Cet « esclave du vent et de l'air, » comme il le nomme avec son énergie accoutumée, lui inspire une belle strophe :

Parmi ces promenoirs sauvages
J'oy bruire les vents et les flots;
Attendant que les matelots
M'emportent loin de ces rivages.
Ici les rochers blanchissans,
Du choc des vagues gémissans,
Hérissent leurs masses cornues
Contre la colère des airs,
Et présentent leurs têtes nues
A la menace des éclairs.

De tels vers ne sont pas à dédaigner. La correction leur manque, mais non la force. Il s'embarqua enfin, et du pont du navire il écrivit à Desbarreaux une lettre latine, singulière par sa concision : « Notre demeure, dit-il, est l'Océan; demeure flottante, périlleuse; rochers, vents, ondes, sables; ici la société des hommes est dure ou nulle. Endormi, éveillé, ivre, à jeun, il faut chanceler et vomir. Toi, dors paisible, soigne-toi, jouis de toi-même, et jouis de Paris entier. Adieu. » On l'avait sans doute recommandé à la cour de Jacques; l'accès du palais lui fut fermé, et une épigramme le vengea :

Si Jacques, le roy du sçavoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravy de mon escrit,
Il crut que j'étais tout esprit,
Et par conséquent invisible.

Mais pourquoi la persécution suit-elle Théophile de Viau en pays étranger? On ne peut s'empêcher de soupçonner quelque cause plus réelle et plus secrète de sa disgrace. Il avoue que le roi Louis XIII était fort courroucé contre lui. « Que faire, s'écrie-t-il,

Aujourd'hui que Dieu m'abandonne,
Que le roi ne me veut pas voir,
Que le jour me luit en colère,
Que tout mon bien est mon savoir?

On ne l'a point exilé; mais il a compris la nécessité d'une absence volontaire. — « Tu me reprends, écrit-il à un ami, d'avoir pris l'épouvante mal à propos, et de m'estre banny moi-même. Je devais cette obéissance à la *colère* du roy, et ne pouvais me plaindre de ma disgrace sans m'en rendre digne, ni appeler de mon bannissement sans mériter la mort. » — Ce ton est bien grave dans une telle circonstance. On comptait d'autres *libertins* que Théophile à la cour de Louis XIII, et il semblerait que quelque particularité de sa vie ait échappé à ses biographes. Ce « courroux du roi, » cette « menace qui fait pâlir, » et dont il parle fréquemment, ne sont pas suffisamment motivés par les délations du père Voisin et du père Caussin. Le poète était hardi, avantageux et galant; on a trouvé dans ses papiers, après sa mort, une singulière épître, adressée à une grande dame, sous le titre d'*Actéon à Diane*, et que le duc de Montmorency confia mystérieusement à Mairet, qui la fit imprimer. *Actéon*, dans cette lettre amoureuse, ressemble on ne peut davantage à Théophile lui-même. Il parle de ses malheurs, de son absence soudaine, de son *huguenotisme*, de ses ennemis, « qui, trop instruits du mépris sacrilége que Penthée, mon cousin-germain, a fait depuis peu du dieu Bacchus, lorsqu'il institua ses premières festes dans Thèbes, n'eussent pas oublié de m'accuser de l'*impiété de ma race*. » Il y a même dans la déclaration amoureuse d'*Actéon* un ton de vérité qui ne s'accorde guère avec les personnages mythologiques mis en scène. C'est en son propre nom que Théophile a l'air de dire à la grande dame : « Ne vous imaginez pas, s'il vous plaît, que, pour estre indigne de la moindre de vos faveurs, je ne sois capable de la recevoir, quand au-delà de mon espérance et de mon mérite il vous arriverait de m'en vouloir gratifier. Je ne suis pas de ceux à qui l'excessive joye oste le jugement, et la familiarité le respect; plus je reçois de bénéfices d'un autel, et plus j'y fay brusler d'encens. Je n'ai jamais ignoré que le secret est l'ame de l'amour, et que les bienfaits qui viennent de sa main sont d'une nature tellement différente de tous les autres, que c'est beaucoup d'ingratitude et peu de courage à quiconque les a reçus, de les publier..... » — « Je n'auray pas moins de discrétion à recevoir les présens du ciel que de patience à les attendre; et ayant résolu d'accom-

moder toutes mes volontés aux vostres (pourvu que vous ne veuillez point la ruine de mon affection), je vous rendrai toujours une si parfaite et si respectueuse obéissance, que vous n'aurez point sujet de vous repentir d'avoir sauvé la vie au misérable Actéon. » — Théophile ajoute que la lettre fut remise à Diane, et qu'il n'a pas besoin de dire le sort de celui qui l'écrivit. « Tout le monde le sait. » — Cette épître renferme-t-elle le mot caché des premiers malheurs de Théophile? Le temps a respecté ce mystère. Mais une telle époque et un tel homme permettent toutes les hypothèses. C'était alors que Buckingham serrait de si près Anne d'Autriche, que Richelieu jouait le rôle d'amant transi, que Marie de Gonzague courait les aventures comme la princesse de Trébizonde. Bayle a reconnu le singulier caractère de ce règne : « Vraiment, dit-il, je me demande, en lisant l'histoire de Louis XIII, si ce sont là des faits réels ou des actions chimériques. » On ne trouverait point extraordinaire que Théophile eût égaré dans les plus hautes régions de la cour son romanesque hommage, et que la rancune silencieuse du roi, sans divulguer le crime, eût puni l'insolence.

Il est certain que le Louvre ne le revit plus. A son retour en France, il reprit son train de vie, et fit les délices de quelques seigneurs, de M. de Montmorency entre autres. Son exil de la cour s'était ébruité, ses vers circulaient, ses épigrammes se répétaient; elles n'étaient pas toutes décentes, crime qui lui était commun avec les poètes ses contemporains, Sigongne, Berthelot, Motin, Bergeron, Du Rosset, Régnier, et tous les autres. Mais les aventures de sa vie, son intimité avec les grands, son récent exil, sa renommée d'audace et d'impiété, le plaçaient au-dessus d'eux; et un libraire conçut l'idée lucrative de recueillir et de publier, sous un nom si brillant, les plus graveleuses des obscénités qui couraient manuscrites. En 1622 parut ce recueil, *le Parnasse satirique du sieur Théophile*, qui eut plus de dix éditions en France et en Hollande, et qui contient fort peu de pièces de cet écrivain. Mais, à son apparition, tout s'ébranla dans le camp des jésuites; Théophile n'allait plus à la cour, on le savait; le roi refusait de le voir; l'armure de l'impie se détachait et l'exposait aux attaques; un effroyable cri s'éleva contre le malheureux. Tous les bourgeois qui avaient eu quelques rapports avec Théophile, et qui peut-être l'avaient entendu parler librement, vinrent déposer contre lui. « Il avait médit, raillé, chanté des chansons obscènes, engagé les jeunes gens à boire; on l'avait entendu rire à la messe, et comparer sa belle à la Divinité. Il avait soutenu des thèses à table, et on

le croyait *chef de secte.* » Pendant que le vulgaire commentait ces niaiseries, les dévots fulminaient, *le Parnasse satirique* à la main; et les gens graves raisonnaient sur le danger des doctrines professées par Théophile. Balzac, déjà célèbre et brouillé avec lui, n'était pas le dernier à répandre ces rumeurs et à leur prêter l'autorité d'une parole pompeusement perfide. Lui aussi (et c'est une des grandes lâchetés de sa vie), il exagéra les torts du poète, le représenta comme un « Mahomet nouveau, troublant la paix des consciences, renversant les faibles esprits et menaçant l'église. » C'était le pousser au bûcher. Théophile n'attendit pas qu'on l'y jetât. Il se cacha, tantôt chez Lhuillier, tantôt chez Vallée ou Saint-Pavin. « Je suis une chouette, dit-il; je ne vis et ne marche plus le jour. Me voici maintenant chez Lhuillier; j'y attends le retour de la nuit qui me conduira chez un autre (1)! » Bientôt l'accusation fut régulièrement formulée et portée devant le parlement : « *De Viau* corrompait la jeunesse, publiait des vers obscènes, renversait la religion, et ses mœurs étaient impures. » Il y avait trop de lumières chez les membres du parlement pour qu'ils ajoutassent une foi aveugle à ces discours; ils reculèrent long-temps devant ce procès ridicule, et le jésuite Raynauld, pour se moquer de leurs lenteurs, les appela en ricanant : *serò sapientes Phryges.* Mais le bruit populaire grossissait; il fallut commencer les poursuites. Alors les amis de Viau l'abandonnèrent; ce n'étaient pas des héros, les idées de volupté et de bien-être personnel qu'il avait répandues n'encouragent guère l'héroïsme; Vallée lui-même, son cher Desbarreaux, le reniaient, et il s'en plaint amèrement : « Deseruisti exulem et adversæ « fortunæ meæ ludibrio absentiam quoque tuam adjecisti, neque « pateris injuriam meam modo, sed auges vehementer. » Le duc de Liancourt et Lhuillier le protégèrent quelque temps; à la fin, ils eurent peur. Lui-même s'ennuya de sa vie nocturne; les archers étaient à ses trousses, et il craignait que l'on n'introduisît des espions auprès de lui : — « Vous prétendez me voir, écrivait-il à une personne qui désirait le connaître, en un temps où le soleil même n'a pas cette liberté. Une réputation de bon esprit, qui fait aujourd'hui tant promener mon nom par les rues, contraint ma personne de se cacher, et ce qui devrait me donner de la seureté ne me laisse jamais sans péril. » Il crut alors se sauver en abjurant le calvinisme entre les mains du père Séguirand; il demanda la suppression juridique du livre obscène

(1) « Nunc latitare cogor, noctua sum; hodiè apud Lulerium expecto noctem quæ me ducat ad alium. »

qu'on lui attribuait. Vaines précautions! L'apostolat dont Balzac avait accusé son ancien ami était une charge bien autrement grave que la publication du *Parnasse;* elle écrasait Viau de ce poids vague et redoutable qui tue un homme.

Personne ne le protégeait. Le courroux du roi, quelle qu'en fût la cause, n'était pas éteint; la jalousie des uns, la sottise des autres, les passions bourgeoises, le fanatisme ligueur, l'intérêt des jésuites, concouraient à sa perte. Le peuple, dont la haine a toujours besoin d'un lieu-commun, demandait sa mort; les prédicateurs hurlaient contre l'athée : « Maudit sois-tu, Théophile! s'écriait Jean Guérin dans sa chaire, maudit sois-tu, Théophile! maudit soit l'esprit qui t'a dicté tes pensées! maudite soit la main qui les a écrites! Malheureux le libraire qui les a imprimées! malheureux ceux qui les ont lues! malheureux ceux qui t'ont jamais conçu! Et bénit soit M. le président, et bénit soit M. le procureur-général, qui vont purger Paris de cette peste! C'est toy qui es cause que la peste est dans Paris : je diray, après le révérend père Garassus, que tu es un bélistre, que tu es un veau; que dis-je, un veau? d'un veau, la chair en est bonne bouillie, la chair en est bonne rostie : mais la tienne, méchant, n'est bonne qu'à estre grillée; aussi le seras-tu demain. Tu t'es mocqué des moynes, et les moynes se mocqueront de toy. » — « O beau torrent d'éloquence! ô belle saillie de Jean Guérin! » s'écrie Théophile. Sans doute; mais pour être ridicule, elle n'en était pas moins redoutable; et le pauvre Théophile, voyant les éditeurs et les imprimeurs du *Parnasse* arrêtés, le peuple ameuté, le cardinal de La Rochefoucault et le confesseur du roi ligués contre lui, les seigneurs effrayés, Louis XIII irrité, ses amis froids, la maréchaussée en campagne, quitta Paris, ne sachant où il allait.

Ici commence une effroyable vie qui nous pénétrerait de pitié, si Théophile s'était donné la peine de l'écrire. Partout il trouvait armés le catholicisme et la bourgeoisie, ses ennemis acharnés. Pour échapper à ce réseau qui couvrait la France, l'esprit-fort se cacha dans les bois, se fit des retraites sauvages, déguisa son nom, souffrit la faim et la soif, et chercha au bout du Languedoc un toit qui voulût bien l'abriter. Hors la loi de la société chrétienne, banni, et plus que cela, frappé d'interdiction et d'anathème, tête maudite, il éprouva la haine de tous, l'ingratitude de ses amis les plus chers, et l'horrible mélange des douleurs physiques et des douleurs morales. Balzac, plus haïssable que Garasse, raconte avec une certaine joie que Théophile « ne vit plus en seureté parmi les hommes, mais qu'il est *pour-*

suivi à outrance comme la plus farouche de toutes les bestes. » Quant à Théophile, il opposa un front intrépide à cette extrême infortune. « Ceux, dit-il :

Avec qui je vis, sont étonnés souvent
Que je sois en mes maux aussi gai que devant,
Et le destin fâché de ne me voir point triste
Ignore d'où me vient l'humeur qui lui résiste.
C'est l'arme dont le ciel a voulu me munir
Contre tant d'accidens qui devaient me punir;
Autrement un tissu de tant de longues peines
M'eût gelé mille fois le sang dedans les veines.

Fermeté digne de l'homme qui professait la philosophie et se posait en chef de secte. Sa première retraite, dont nous ignorons le lieu et la durée, fut employée à traduire en vers, mêlés de prose, le *Phédon* de Platon. Découvert, et se croyant trop rapproché de Paris, il se dirigea vers Toulouse, où demeurait le baron de Panat, élève de Vanini, ami de Vallée et lié avec Théophile. Panat commence par accueillir le fugitif; mais bientôt il se rappelle qu'autrefois on a voulu le brûler avec Vanini; il s'effraie, et lui ordonne de quitter le logis. Où aller? Théophile résiste. Le baron, accompagné de deux valets, se présente l'épée à la main et réitère son ordre; le poète tire aussi son épée. Il paraît que le baron, touché de la bravoure et du malheur de son hôte, devint plus traitable. Mais Théophile quitta bientôt, pendant une nuit d'orage, cette retraite inhospitalière, et, s'acheminant dans les ténèbres, il fut en butte à deux accidens fort opposés : il tomba dans une rivière et vit la foudre frapper le sol près de lui :

Lorsque Panat me fit sa brutale saillie,
Que, les armes au poing, accompagné de deux,
Il me fit voir la mort en son teint plus hideux,
Je croyais bien mourir. Il le croyait de même.
Mais, pour cela, le front ne me devint point blême;
Ma voix ne changea point, et son fer inhumain,
A me voir si constant, lui trembla dans la main.
Encore un accident, aussi mauvais ou pire,
Me plongea dans le sein du poissonneux empire,
Au milieu de la nuit où le front du croissant
D'un petit bout de corne à peine apparaissant,
Semblait se retirer et chasser les ténèbres
Pour jeter plus d'effroi dans des lieux si funèbres.

Lune! romps ton silence, et pour me démentir
Reproche-moi la peur que tu me vis sentir!
Que dus-je devenir, ce soir où le tonnerre
Presque dessous mes pieds vint balayer la terre?
Il brûla mes voisins, il me couvrit de feu.
Eh bien! pour tout cela, je le craignis bien peu!

Pour ce dernier trait, c'est une bonne gasconnade; mais elle ne détruit ni le souvenir de son courage, ni la pitié qu'on éprouve pour cet homme auquel un autre siècle eût donné gloire et fortune. Il ne faut pas naître avant son temps. Chassé de Toulouse, il alla du côté des Landes et poussa jusqu'aux Pyrénées :

Je viens, dans un désert, mes larmes épancher,
Où la terre languit, où le soleil s'ennuye;
Où ce torrent de pleurs qu'on ne peut estancher,
Couvre l'air de vapeurs et la terre de pluye.
Parmi ces tristes lieux, traînant mes longs regrets,
Je me promène seul dans l'horreur des forêts,
Où la funeste orfraye et le hibou se perchent :
. . . . . Ce sont des lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
Où des arbres puans fourmillent d'*écurieux* (1),
Où tout le revenu n'est qu'un peu de résine,
Où les maisons n'ont rien plus froid que la cuisine;
Où le plus fortuné craint de devenir vieux,
Où la stérilité fait mourir la lésine,
Où tous les élémens sont mal voulus des cieux.
Là le soleil, contraint de plaire aux destinées,
Pour étendre mes maux allonge ses journées,
Et me fait plus durer le temps de la moitié.
Mais il peut bien changer le cours de sa lumière,
Puisque le roy, perdant sa bonté coutumière,
A détourné de moy le cours de sa pitié.

Tous ces maux n'abaissent pas le ton de Théophile; tapi dans quelque cabane des Landes et éclairé d'un flambeau de résine, il écrit à Louis XIII :

J'ai choisi loin de votre empire
Un vieux désert où les serpens
Boivent les pleurs que je répands,
Et soufflent l'air que je respire

(1) Écureuils.

Dans l'effroi de mes longs ennuis.
Dans l'horreur de mes longues nuits!
Éloigné des bords de la Seine,
Et du doux climat de la cour;
Il me semble que l'œil du jour
Ne me luit plus qu'avecque peine!

. . . . . .

Exilé parmi des sauvages,
Où je ne trouve à qui parler,
Ma triste voix se perd en l'air
Et dans l'écho de ces rivages!

. . . . . .

Ici, les accens des corbeaux,
Et les foudres dans les nuages
Ne me parlent que de tombeaux!

« Arrachez-moi à cet exil, vengez-moi, je suis innocent; et vous, qui êtes roi mortel, songez que vous serez jugé par le roi des cieux. » Les deux strophes suivantes sont à placer parmi les plus belles de la langue française; plus hardiment jetées que celles de Malherbe, elles marchent avec une rapidité et une majesté que tout le monde admirera :

Celui qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les élémens,
Et meut avec des tremblemens
La grande masse de la terre :
Dieu qui vous mit le sceptre en main,
Qui vous le peut ôter demain;
Lui qui vous prête sa lumière,
Et qui, malgré vos fleurs de lys,
Un jour fera de la poussière
De vos membres ensevelis, —

Ce grand Dieu qui fit les abîmes
Dans le centre de l'univers,
Et qui les tient toujours ouverts
A la punition des crimes,
Veut aussi que les innocens
A l'ombre de ses bras puissans
Trouvent un assuré refuge;
Et ne sera point irrité
Que vous tarissiez le déluge
Des maux où vous m'avez jeté!

Saluons pour la première fois un rare talent, et cette terrible puissance de l'adversité qui épure ce qu'elle touche. Les morceaux écrits par Théophile, après sa persécution, surtout en prose, sont d'une supériorité incontestable. Il trouve au pied des Pyrénées un seigneur qui le recueille, le protège et lui donne de bons dînés; l'épicurien n'oublie pas ce dernier point, et son estomac est plein de reconnaissance :

Mon exil ne savait où trouver sûreté;
Partout mille accidens touchaient ma liberté.
Quelques déserts affreux, dont les forêts suantes,
Rendaient de tant d'humeurs les campagnes puantes,
Ont été le séjour où le plus doucement
J'ai passé quelques jours de mon bannissement;
Là, vraiment l'amitié d'un marquis favorable,
Qui n'eut jamais horreur de mon sort déplorable,
Divertit mes soucis; et dans son entretien
Je trouvai du bon sens qui consola le mien.
Autrement, dans l'ennui d'un lieu si solitaire,
Où l'esprit et le corps ne trouvent rien à faire,
Où le plus philosophe, avecque son *discours* (1),
Ne saurait, sans languir, laisser passer deux jours;
Le chagrin m'eût saisi. Mais une grande chère
Vint deux fois chaque jour enchanter ma misère.

L'épicurien que rien ne corrigeait, comme vous voyez, alla visiter Clérac, où il admira la Garonne débordée :

Le débord insolent de ses rapides eaux,
Couvrant avec orgueil le faîte des roseaux,
Fait taire nos moulins; et sa grandeur farouche
Ne saurait plus souffrir qu'un aviron la touche....
. . . . . .
Je disais en voyant comme son flot se pousse :
« Ainsi va la fureur d'un roi qui se courrouce;
Ainsi mes ennemis, contre moi furieux,
M'ont rendu sans sujet le sort injurieux. »

Il ne reste pas long-temps dans cet endroit : on instruit son procès à Paris, et rien ne serait plus facile que de venir le saisir, si près de son manoir héréditaire. Le duc de Montmorency lui écrit, lui offrant Chantilly pour asile; il arrive à grandes journées et trouve sous ces

(1) Méditation.

beaux feuillages un accueil bienveillant, mêlé d'admiration et de pitié. Toute la cour penchait vers Théophile, qui n'était en définitive que le représentant des plaisirs, des talens et des torts des gentilshommes. Comment le protéger cependant? Il fallait se taire devant le silence royal, la fureur des dévots et le préjugé du peuple. On était si bien disposé pour lui à la cour, que, pendant son séjour forcé chez le duc, il écrivit sa tragédie de *Pyrame*, et la fit représenter au Louvre, où elle fut très applaudie. « On me reprocha seulement, dit-il, l'énergie de ma poésie et la tristesse sépulcrale du sujet. » Il pense que le roi va lui devenir favorable, et s'étonne que le duc de Montmorency sollicite pour lui faiblement; dans une lettre confidentielle, il attribue cette froideur au désir que le duc a de le garder chez lui. Il se trompe; il ne comprend pas lui-même les causes secrètes de son malheur; il ne voit pas la fatalité de cette situation suspendue entre la cour et les dévots; l'arrêt du parlement se charge de l'en instruire. On satisfait au cri populaire en le condamnant par contumace. Déclaré coupable de *lèse-majesté divine et humaine*, il fera donc amende honorable devant Notre-Dame et sera brûlé vif ou en effigie. Personne n'élève plus la voix en faveur de ce paria. Le duc lui-même lui conseille la fuite. Il se dirige vers la Picardie, puis vers la Flandre, et va s'embarquer pour l'Angleterre. — J'attends votre carrosse;... on me force de fuir..... et je vais des flammes à la mer! — « Opperior vos « hic, aut carpentum tuum, quò ad vos devehar. Asseverabat heri « maris præfectus nos intra triduum tandem abituros. Sic ab ignibus « ad undas vocor. »

Mais ses ennemis le poursuivaient. On jugera bientôt si cette poursuite était sérieuse et acharnée. Le père Voisin, ami de Garasse, le fait suivre et épier; Leblanc, lieutenant du prévost de la connétablie, se met à ses trousses, ne quitte point sa piste, et finit par l'arrêter au Catelet. Le gouverneur de la citadelle donne ordre qu'on le saisisse. « D'abord que je fus pris, on me tint pour condamné; ma détention fut un supplice, et les prévosts des exécuteurs. J'en eus deux sur chacun de mes bras, et autour de moi autant que le lieu par où je passais en pouvait contenir. On m'enleva dans la chambre du sieur de Meulier pour y faire mon procès-verbal, qui ne fut autre chose que l'inventaire de mes hardes et de mon argent, qui me fut tout saisi. Après mon interrogatoire, qui ne contenait aucune accusation, M. de Caumartin m'assura que j'étais mort. Je lui répondis que le roi était juste et moi innocent. De là, il ordonna que je fusse conduit à Saint-Quentin. On m'attache de grosses cordes par-

tout, sur un cheval faible et boiteux qui me fait courir plus de risques que tous les témoins de mes confrontations. L'exécution de quelque criminel bien célèbre n'a jamais eu plus de foule à son spectacle, que je n'en eus à mon emprisonnement. Soudain que je fus écroué, on me dévala dans un cachot, dont le toit même était sous terre. Je couchais tout vêtu, et chargé de fers si rudes et si pesans, que les marques et la douleur en demeurent encore en mes jambes. Les murailles y suaient d'humidité, et moi de peur. »

Contre ses persécuteurs il a de violentes et justes invectives. Il fait une bonne caricature de ceux qui,

Priant Dieu comme des apostres,
Mirent la main sur son collet
Et marmottant leurs patenostres,
Pillèrent jusqu'à son valet.

Si j'estois (ajoute-t-il) du plus vil mestier
Qui s'exerce parmi les rues,
Si j'estois fils de savetier
Ou de vendeuse de morue,
Ils craindroient qu'un peuple irrité
Ne punît leur témérité.

La compagnie *de Defunctis* vient le prendre à Saint-Quentin; on le mène à Paris « attaché tout le long du voyage avec des chaînes, sans avoir la liberté du sommeil ni du repos, et sans quitter les fers ni nuit ni jour. On ne suivit jamais le grand chemin; et, comme s'il y eût eu dessein de m'enlever, les troupeaux ou les arbres un peu éloignés donnaient à ces gens des alarmes assez ridicules. Arrivé à la Conciergerie, la presse du peuple m'en empêcha l'entrée. Je fus enlevé dans la grosse tour avec deux gardes. » — Enfin on le jette dans le cachot de Ravaillac. Il y reste dix-huit mois au secret, l'esprit net et sain, l'ame courageuse, mais abandonné de tous ses amis.

Pour passer mes nuits sans sommeil,
Sans feu, sans air et sans soleil,
Et pour *mordre ici les murailles*
N'ay-je encore souffert qu'en vain,
Me dois-je arracher les entrailles
Pour souller une dernière faim?

« Mes ennemis, s'écrie-t-il, ont répandu :

Que j'enseignois la magie,
Dedans les cabarets d'honneur.

Ils disent que, pour me perdre,

On a bandé tous les ressorts
De la noire et forte machine,
Dont le souple et le vaste corps
Estend ses bras jusqu'à la Chine.

Dans ces lieux voués au malheur,
Le soleil, contre sa nature,
A moins de jour et de chaleur
Que l'on en fait à sa peinture.
On n'y voit le ciel que bien peu,
On n'y voit ni terre ni feu,
On meurt de l'air qu'on y respire;
Tous les objets y sont glacés,
Si bien que c'est ici l'empire
Où les vivans sont trépassés.

Point de feu, point de lumière, une nourriture abjecte. C'est là qu'il forme son talent; de cette voûte obscure datent ceux de ses écrits qui doivent le classer parmi nos bons prosateurs, et justifier le rang élevé que je réclame pour lui. La fermeté de son courage soutient la vigueur de sa plume. Il repousse en vers et en prose les accusations qui l'ont perdu, traîne Garasse sur la claie, argumente puissamment, mêle l'ironie à la discussion, flétrit la lâcheté de Balzac, et, vainqueur de ses ennemis, *si puissans,* dit Malherbe, arrache enfin aux magistrats la révocation de leur première sentence. Je ne crains pas de conseiller aux hommes qui étudient l'art de convaincre et celui de raisonner les cinquante pages qu'il a écrites dans sa prison; style nerveux, précision, convenance, disposition des preuves, vigueur de logique, ardeur soutenue et contenue; tout y est. Patru écrit moins énergiquement; Pélisson est plus lent; d'Aubigné est plus incorrect; il faut descendre ou plutôt s'élever jusqu'à Pascal pour retrouver cette forte et amère empreinte de la raison passionnée et de la diatribe impitoyable.

« M'ayant promis autrefois, dit-il à Balzac, une amitié que j'avois si bien méritée, il faut que vostre tempérament soit bien mauvais, de m'estre venu quereller dans un cachot, et vous joindre à l'armée de mes ennemis, pour braver mon affliction! Dans la vanité que vous avez d'exceller aux lettres humaines, vous avez fait des inhumanitez qui ont quelque chose de la fièvre chaude; mais je recognois qu'en disant mal de moy, vous en avez souffert beaucoup. Vos missives

diffamatoires sont composées avec tant de peine que vous vous chastiez vous-même, en mal faisant; et vostre supplice est si conjoinct à vostre crime, que vous attirez tout ensemble et la colère et la pitié, et qu'on ne se peut fascher contre vous sans vous plaindre. Cet exercice de calomnies, vous l'appelez le divertissement d'un malade. Il est vray que si vous estiez bien sain, vous feriez tout autre chose. Soyez plus modéré en ce travail; il entretient vostre indisposition; et si vous continuez d'escrire, vous ne vivrez pas long-temps. Je sais que vostre esprit n'est pas fertile, cela vous picque injustement contre moy. Si la nature vous a mal traicté, je n'en suis pas cause; elle vous vend chèrement ce qu'elle donne à d'autres. Vous sçavez la grammaire française, et le peuple, pour le moins, croit que vous avez fait un livre; les sçavans disent que vous pillez aux particuliers ce que vous donnez au public, et que vous n'escrivez que ce que vous avez leu. Ce n'est pas estre sçavant que de savoir lire. S'il y a de bonnes choses dans vos escrits, ceux qui ne les cognoissent pas ne vous en peuvent point louer, et ceux qui les cognoissent sçavent qu'elles ne sont pas à vous. Vostre stile a des flatteries d'esclave pour quelques grands, et des invectives de bouffon pour autres. Vous traictez d'égal avec les cardinaux et les mareschaux de France; en cela vous oubliez d'où vous êtes nay. Faute de mémoire qui a besoin d'un peu de jugement, corrigez et guérissez-vous, s'il est possible. Quand vous tenez quelque pensée de Sénèque ou de César, il vous semble que vous estes censeur ou empereur romain. Dans les vanitez que vous faictes de vos maisons et de vos valets, qui feroit l'éloge de vos prédécesseurs vous rendroit un mauvais office; vostre visage et vostre mauvais naturel retiennent quelque chose de la première pauvreté et du vice qui lui est ordinaire. Je ne parle point du pillage des autheurs. Le gendre du docteur Baudius vous accuse d'un autre larcin : en cet endroict j'aime mieux paroître obscur que vindicatif; s'il se fust trouvé quelque chose de semblable en mon procès, j'en fusse mort, et vous n'eussiez jamais eu la peur que vous faict ma délivrance. — J'attendois en ma captivité quelque ressentiment de l'obligation que vous m'avez depuis ce voyage. Mais je trouve que vous m'avez voulu nuire, d'autant que vous me deviez servir, et que vous me haïssez à cause que vous m'avez offensé. Si vous eussiez esté assez honneste pour vous en excuser, j'estois assez généreux pour vous pardonner. Je suis bon et obligeant; vous estes lâche et malin; je croy que vous suivrez tousiours vos inclinations et non les miennes. Je ne me repends pas d'avoir pris autrefois l'espée pour

vous vanger du baston; il ne tint pas à moi que vostre affront ne fuct effacé; c'est peut-estre alors que vous ne me crûtes pas assez bon poète, parce que vous me vîtes trop bon soldat. Je n'allègue cecy pour aucune gloire militaire, ny pour aucun reprosche de vostre poltronnerie : mais pour vous montrer que vous deviez vous taire de mes défauts, puisque j'avois toujours caché les vostres.—Je vous advoue que je ne suis ny poète, ny orateur. Je ne vous dispute point l'éloquence de vostre pays : vous estes né plus proche de Paris que moy. Je suis Gascon, et vous d'Angoulême. Je n'ay eu pour régent que des escoliers escossais, et vous des docteurs jésuites; je suis sans art, je parle simplement et ne sçay que bien vivre. Ce qui m'acquiert des amis et des envieux, ce n'est que la facilité de mes mœurs, une fidélité incorruptible et une profession ouverte que je fais d'aymer parfaitement ceux qui sont sans fraude et sans lascheté. C'est par où nous avons esté incompatibles vous et moy, et d'où naissent les accusations orgueilleuses dont vous avez inconsidérément persécuté mon innocence sur les fausses conjectures de ma ruine, et sur la foy du père Voisin. Soyez plus discret en vostre inimitié. Vous ne deviez point faire gloire de ma disgrace; c'est peut-estre une marque de mon mérite. Vous n'avez esté ny prisonnier, ny banny; vous n'avez pas assez de vertu pour estre recherché; vostre bassesse est vostre seureté. Je ne tire point vanité de mon malheur et n'accuse point la cour d'injustice; je me console seulement de voir que ma personne est encore bien chère à ceux qui m'ont condamné. J'ai esté malheureux, et vous estes coupable. Mais quoi! la fortune s'irrite continuellement de quelques graces qu'il a plu à Dieu me despartir! Si, suis-je satisfaict de ma condition, et je trouveray toujours parmi les bons assez d'honneur et d'amitié pour ne me picquer jamais de mespris et de la haine de vos semblables. Si je voulais verser quelques gouttes d'encre sur vos actions, je noircirois toute ma vie. »

En vain Balzac répondit-il que « la bouche de Théophile était moins sobre que celle d'un Suisse.... qu'il était sorti de Paris par une brèche, et que la vérité ne pouvait se placer sur des lèvres impures. » La lettre de Théophile reste, et condamne le lâche et disert personnage, qui choisit un tel moment pour se venger d'un malheureux.

Les *Apologies* de Théophile, qui ramenèrent le parlement et le roi au courage de la justice, en face d'une population exaspérée, sont plus remarquables encore que cette lettre, et plus voisines de la force oblique, acérée, pénétrante de Pascal. La plus dédaigneuse

modération les élève et les soutient bien au-dessus des déclamations que dicterait la colère. Il y raconte sans emphase ses tribulations, intéresse le lecteur par la simplicité du ton, démêle toute la trame de ses ennemis, montre les témoins Sajot, Anisé, Bonnet, bourgeois ou écoliers, tous à la dévotion du père Voisin; la bourgeoise Mercie et le boucher Guibert entrant dans la conspiration sainte; Garasse se faisant le héraut d'armes de l'entreprise; les magistrats fort embarrassés, recommençant leurs interrogatoires, prolongeant sa détention, et ne sachant comment se tirer du mauvais pas où les jetaient l'innocence de Théophile d'une part, et de l'autre, la haine publique. Il dit tout cela sans blesser le roi, sans offenser la cour, sans irrévérence pour l'église; isolant de la cause de Garasse la religion elle-même avec une adresse et une naïveté très-éloquentes. Il n'élucide pas seulement les faits, il ne débrouille pas seulement cette intrigue, il traite avec une extrême supériorité le côté moral de la cause, prend le père Garasse à partie, et ne le quitte que lorsqu'il l'a fustigé dans tous les sens.

Voilà Théophile. C'est là ce qui doit protéger ou plutôt ressusciter ce nom perdu. Boileau avait besoin d'une rime, lorsqu'il a écrit ces deux vers malheureux :

> A Malherbe, à Racan préférer *Théophile*,
> Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

La supériorité de Théophile n'était point dans ses vers: si vous le comparez à Malherbe ou à Racan, vous lui faites tort; comparez-le à Coeffeteau et à Balzac. Il n'était pas seulement bon prosateur par instinct et dans l'intérêt de sa défense; il avait raisonné l'art du style, n'admettant ni l'originalité prétentieuse de Cyrano, ni la frivolité de Voiture, ni le ronsardisme du langage; ses théories sur cette matière sont justes et originales; on croit écouter la spirituelle et forte voix de Michel Montaigne : « Il faut que le discours soit ferme, que le sens y soit naturel et fertile, le langage exprès et signifiant. Les afféteries ne sont que mollesse et qu'artifice, qui ne se trouvent jamais sans effort et sans confusion. Ces larcins, qu'on appelle imitation des auteurs anciens, ne sont point à notre mode. Il faut escrire à la moderne; Démosthènes et Virgile n'ont point escrit en nostre temps, et nous ne sçaurions escrire en leur siècle. Leurs livres, quand ils les firent, estoient nouveaux, et nous en faisons tous les jours de vieux. L'invocation des muses (à l'exemple de ces païens) est profane et ridicule. Ronsard, pour la vigueur de l'esprit et la vive imagination,

a mille choses comparables à la magnificence des anciens Grecs et Latins, mais il a mieux réussi à leur ressembler, qu'alors qu'il les a voulu traduire, et qu'il a pris plaisir à les contrefaire, comme en ces mots :

Cythérean, Pataréan
Par qui le Trepied Tymbrean.

« Il semble qu'il se veuille rendre inconnu pour paraître docte, et qu'il affecte une fausse réputation de nouveau et hardy escrivain. Dans ces termes estrangers, il n'est point intelligible pour les François. Ces extravagances ne font que desgouter les sçavans, et estourdir les foibles. On appelle cette façon d'usurper des termes obscurs et impropres, les uns barbarie et rudesse d'esprit, les autres pédanterie et suffisance. Pour moy, je crois que c'est un respect et une passion que Ronsard avoit pour ces anciens, à trouver excellent tout ce qui venoit d'eux, et chercher de la gloire à les imiter partout. Un prélat homme de bien est imitable à tout le monde; il faut estre chaste, comme luy charitable, et sçavant qui peut; mais un courtisan, pour imiter sa vertu, n'a que faire de prendre ny le vivre, ny les habillemens à sa sorte; il faut, comme Homère, faire bien une description, mais non point dans ses termes ny avec ses épithètes. Il faut escrire comme il a escrit. C'est une dévotion louable et digne d'une belle ame, que d'invoquer au commencement d'une œuvre des puissances souveraines; mais les chrestiens n'ont que faire d'Appollon ny des Muses; et nos vers d'aujourd'huy, qui ne se chantent point sur la lyre, ne se doivent point nommer *lyriques*, non plus que les autres *héroyques*, puisque nous ne sommes plus au temps des héros; toutes ces singeries ne font ny le plaisir, ny le profit d'un bon entendement. Il est vray que le desgout de ces superfluitez nous a fait naistre un autre vice; car les esprits foibles que l'amorce du pillage avoit jetez dans le mestier des poëtes, n'estant pas d'eux-mesmes assez vigoureux ou assez adroits pour se servir des objets qui se présentent à l'imagination, ont cru qu'il n'y avoit plus rien dans la poésie, et se sont persuadez que les figures n'en estoient point, et qu'une métaphore estoit une extravagance. » Il admet donc la richesse et la fécondité du style; il veut la simplicité, la fermeté; il blâme l'imitation servile et l'afféterie ridicule; il s'élève contre la sécheresse et la fausse élégance. « L'élégance ordinaire de nos escrivains (dit-il) est à peu près selon ces termes : — *L'aurore tout d'or et d'azur, brodée de perles et de rubis, parroissoit aux portes de l'Orient; les estoilles esblouyes d'une plus vive clarté, laissoient effacer leur blancheur, et*

devenoient peu à peu de la couleur du ciel; les bestes, de la queste, revenoient aux bois, et les hommes à leur travail; le silence faisoit place au bruit, et les ténèbres à la lumière. — Et tout le reste, que la vanité des faiseurs de livres fait esclater à la faveur de l'ignorance publique. » Critique excellente. Théophile attaquait à la fois les interminables descriptions de l'Astrée et la copie des formes grecques, recommandée par Ronsard. Cette intelligence nette et précise avait deviné le grand style de Pascal, le style rapide et nu de Voltaire, cette excellente prose française, à la marche vive, souple, et nerveuse.

Si ce talent n'a pas obtenu sa gloire méritée, il a remporté un autre triomphe. La dignité, la franchise et l'adresse de ses défenses rendirent à Théophile la vie et la liberté. Le parlement n'osa toutefois ni le justifier complètement, ni lui donner raison contre les pères Guérin, Voisin, Garasse et le cardinal de la Rochefoucault. On lui ouvrit les portes de la Conciergerie en lui assignant quinze jours pour quitter Paris. — « Vous m'avez retiré de la mort, écrivait-il à un de ses juges, mais non pas encore de la prison. Depuis les quinze jours que M. le président me donna, je suis contraint de me cacher, et n'ay différé mon partement que par la nécessité de pourvoir à mon voyage. Je suis sorti du cachot avec des incommodités et de corps et de fortune, que je ne puis pas réparer aisément, ni en peu de temps. Ce que j'avois d'argent en ma capture ne m'a point été rendu. » — A un seigneur de la cour, il écrivait : — « Je vous supplie de disposer M. le procureur général à se relascher un peu de la sévérité de sa charge, et de me laisser un peu de liberté pour solliciter mes affaires; je ne demande point la promenade du Cours ou des Tuileries, ny la fréquentation des lieux publics, mais seulement quelque cachette où mes ennemis ne puissent avoir droit de visite. »

Le duc de Montmorency fut encore son dieu tutélaire. Il l'emmena avec lui à l'île de Rhé. Louis XIII, qui ne pardonnait guère et qui apparemment lui en voulait beaucoup, refusa de voir le poète. « Comme nous approchions de la ville de ***, dit-il dans une de ses lettres latines, un messager vint au-devant de nous, avertir M. le duc que le roi ne voulait pas que j'entrasse dans la ville avec lui, à cause des..... (sans doute les jésuites), qui sont dans son intimité. Le duc se présenta seul devant le roi, et laissa toute sa suite avec moi, pour prouver le cas qu'il faisait de ma personne. Invité à dîner par le roi, il m'envoya son chef et dit tout haut : *Qu'on le serve comme moi-même.* » Mais Théophile ne pouvait plus voyager; ses forces étaient épuisées. Les ombrages de Chantilly abritèrent de

nouveau le pauvre poète, perclus des rhumatismes que la Conciergerie lui avait légués, dévoré de fièvre, et qui traîna jusqu'en 1626 une existence languissante. Il mourut le 25 septembre de cette année, dans l'hôtel de son protecteur, au milieu de ses amis, Mairet, Boissat, Desbarreaux, et fort regretté d'eux, mais ne laissant aucun monument complet du talent qui l'avait exposé à tant de traverses. Son nom, couronné d'une gloire passagère et d'une infamie traditionnelle, est parvenu jusqu'à nous, sans que personne ait encore essayé de le juger. Les mœurs révoltantes que ses ennemis lui avaient attribuées n'ont laissé leur marque sur aucune des œuvres avouées par lui, et la *Biographie Universelle* a tort de lui reprocher « les prétendues expressions *passionnées* qu'il adresse à Desbarreaux dans ses lettres. » Elles n'offrent pas le plus léger indice de cette infamie; on y trouve, au contraire, un portrait fort passionné d'une dame nommée Caliste, dont il était épris, et plusieurs traits relatifs à des amours moins déshonnêtes. Victime de son talent, de son imprudence, de son temps, de sa situation, il disparut; on ne prononça plus ce nom flétri. Le duc de Montmorency, son généreux protecteur, porta sa tête sur l'échafaud; Desbarreaux se convertit, Bayle et Saint-Évremont allèrent jouir en Angleterre et en Hollande de leur *libre* et curieuse pensée. La philosophie épicurienne se transforma, se modifia, se cacha sous l'adresse ingénieuse, la prudence habile et le bon sens social de Molière et de Gassendi. Philosophes et dévots ne s'occupèrent plus de Théophile, ceux-ci par prudence, ceux-là par exécration.

Seulement, hardiesse ou générosité, deux ou trois écrivains qui l'avaient connu, osèrent, presque immédiatement après sa mort, demander un peu de justice pour lui. En vain Mairet, Scudéry et Saint-Évremont prirent la parole en sa faveur : Mairet le nomme « *continuateur de Montaigne;* un des premiers esprits de notre âge, non moins fameux par ses malheurs que par ses écrits; amoureux des héros de l'antiquité. — L'oubly qui suit les longues années, ajoute-t-il, et qui destruit insensiblement la mémoire des plus grands hommes, a si fort affaibli celle de ce divin esprit (qu'à la honte de notre siècle), on diroit quasy qu'elle est aussi morte que luy. » — Scudéry va plus loin; il le réhabilite en prose et en vers. Il érige, dans une mauvaise ode, *le tombeau de Théophile;* au pied du monument, il enchaîne le *père Voisin;*

Garasse,
Et le gaillard père Guérin,

Dont les trois diverses folies,
Aux plus noires mélancolies,
Dérideront le front hideux :
Et, certes, je commence à craindre
Qu'un passant, au lieu de te plaindre,
Ne s'amuse à se moquer d'eux.

Ce fidèle Scudéry réimprime très correctement et avec un grand soin les œuvres de son maître, provoque au combat tous ceux qui ne seraient pas contens, et indiquant du doigt le seigneur de Balzac, lui envoie, dans sa préface, son nom et son adresse (1).

On peut rire du cartel et se moquer du Gascon; mais l'expression de son courroux, de son indignation, de sa pitié pour *ce divin grand* Théophile est assurément généreuse et noble. C'était une estime exagérée, mais non imméritée. L'essai de Théophile, que nous blâmons sous le rapport de la philosophie, et qui avait surtout le malheur de ne pas venir à propos, n'appartenait point à une vulgaire intelligence; certes il y avait de l'audace à vouloir convertir en système la liberté

(1) Cette *préface* n'est pas seulement fanfaronne, elle est courageuse. Garasse vivait encore : « Je ne saurais approuver cette lasche espèce d'hommes qui mesurent la durée de leur affection à celle de la durée de leurs amis. Et pour moi, bien loin d'être d'une humeur si basse, je me pique d'aimer jusques en la prison et dans le sépulchre. J'en ai rendu des témoignages publics durant la plus chaude persécution de ce *grand divin* Théophile, et j'ai fait voir que parmi l'infidélité du siècle où nous sommes, il se trouve encore des amitiés assez généreuses pour mespriser tout ce que les autres craignent : mais puisque sa mort m'a ravy le moyen de le servir, je veux donner à sa mémoire les soins que j'avais destinez à sa personne, et faire voir à la postérité que, pourveu que l'ignorance des imprimeurs ne mette point de fautes à des ouvrages qui d'eux-mesmes n'en ont pas une, elle ne saurait rien avoir qui puisse esgaler ce qu'ils valent. Or, de ce grand nombre d'impressions qu'on a faites par toute la France, de ces excellentes pièces, je n'en ay point remarqué qui ne doive faire rougir ceux qui s'en sont voulu mesler. Et certes je commençais à désespérer de les voir jamais dans leur pureté naturelle, lorsqu'un imprimeur de cette ville, plus désireux d'acquérir de l'honneur que du bien, sans considérer le temps, la peine et la despence, s'est offert d'y apporter tout ce que peut un homme de sa profession. J'ai pris cette occasion au poil, et me servant des manuscrits que la bienveillance de cet incomparable autheur a mis jadis entre mes mains, j'en ay corrigé les espreuves si exactement, que quiconque achètera ce digne livre, sans doute sera contraint d'avouer que c'est la première fois qu'il a bien leu Théophile, — de sorte que je ne fais pas difficulté de publier hautement que tous les morts, ni tous les vivans, n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie. *Et si parmy les derniers il se rencontre quelque extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire, pour luy montrer que je le crains autant comme je l'estime, je veux qu'il sçache que je m'appelle* DESCUDERY. »

inquiète dont ses contemporains jouissaient orageusement. Épicurien raisonneur, dialecticien habile, plus pur et plus vif dans sa prose que dans ses vers, bien moins entaché de vieilles locutions et de vieux mots que Saint-Amant; emporté comme ce dernier et broyé, mais avec plus de souffrances, par l'évolution qui transformait la France féodale en monarchie sans contrepoids, Théophile occupe, au commencement du règne de Louis XIII, le centre du groupe des *libertins*, destinés à se tapir et se dissimuler sous Louis XIV, pour régner enfin sous Louis XV. Comme poète, il contribue à prêter de la fermeté aux strophes et de la noblesse à la facture des vers : bien inférieur à Malherbe, il voudrait tendre au même but; il avoue généreusement pour modèle et pour maître ce Malherbe qui le méprise; Malherbe, « qui nous a appris le français, dit-il, et dans les écrits duquel je lis avec admiration

L'immortalité de sa vie.

Il a de l'énergie et de la suite dans les idées; son expression est souvent belle, quelquefois profonde, trouvée, même admirable, comme lorsqu'il dit de Henri IV :

Son courage riait!.....

Si Corneille eût écrit cet hémistiche, on l'eût jugé sublime. Toutefois, dans sa poésie, ce ne sont que des lueurs; il n'a rien de complet; c'est une haleine courte, qui se soutient peu, et un esprit trop vif à la fois et trop rigoureux pour inventer des fictions brillantes, ou s'élever jusqu'aux régions de la rêverie et de l'enthousiasme. Il aimerait, s'il en avait le temps et la patience, la recherche de pureté et de correction qui distingue Malherbe; ce qui lui plaît avant tout, « c'est le *poids*, le *sens*, la *liaison*, » il en convient. Il est si peu poète dans le vrai sens du mot, que toute la mythologie grecque lui paraît absurde : Cupidon, dit-il,

Cette divinité, des dieux même adorée,
Ces traicts d'or et de plomb, cette trousse dorée,
Ces aisles, ces brandons, ces carquois, ces appas,
Sont vraiment un mystère où je ne pense pas.
La sotte antiquité nous a laissé des fables
Qu'un homme de bon sens ne croit point recevables,
Et jamais mon esprit ne trouvera bien sain
Celuy-là qui se plaist d'un fantosme si vain,

Qui se laisse emporter à de confus mensonges,
Et vient, même en veillant, l'embarrasser de songes.

Ni Virgile, ni le pieux Énée ne lui conviennent. Énée

Fut un vagabond, et quoy qu'on le renomme,
Je ne sçay s'il posa les fondemens de Rome.
Le conte de sa vie est fort vieux et divers,
Virgile par luy mesme a démenti ses vers :
Il le dépeint dévot et le confesse traistre.
. . . . . .
Mais mon dessein n'est pas d'examiner icy
Les défauts du Troyen ny du poète aussy.
Plaise à Dieu que des miens nos écrivains se taisent!

Cette imagination désenchantée, jointe à cette philosophie courte et sèche dont nous avons vu Théophile s'armer, ne pouvait faire éclore un véritable poète. Un sentiment de volupté amoureuse, aussi vif que bien exprimé, le ramène de temps à autre dans la véritable sphère poétique; ce souffle, plus ardent que délicat, respire particulièrement dans la tragédie de *Pyrame*, dont Boileau a relevé un méchant vers, mais où se trouvent de beaux passages, et surtout cette invocation de Pyrame venant au rendez-vous que lui a donné Thisbé :

Belle nuict, qui me tends tes ombrageuses toiles,
Ha! vrayment le soleil vaut moins que tes estoiles!
Douce et paisible nuict tu me vaux désormais
Mieux que le plus beau jour ne me valut jamais.
Je voy que tous mes sens se vont combler de joye,
Sans qu'icy nul des dieux ny des mortels me voye!
— Mais me voicy desja proche de ce tombeau,
J'apperçoy le meurier, j'entends le bruit de l'eau,
Voicy le lieu qu'Amour destinoit à Diane;
Icy ne vint jamais rien que moy de prophane :
Solitude, silence, obscurité, sommeil,
N'avez-vous point icy veu luire mon soleil?
Ombres, où cachez-vous les yeux de ma maîtresse?
L'impatient désir de le sçavoir me presse;
Tant de difficultés m'ont tenu prisonnier,
Que je mourois de peur d'estre icy le dernier.
. . . . . .
Le murmure de l'eau, les fleurs de la prairie,
Cependant flatteront un peu ma resverie
. . . . . .

O nuict (s'écrie ensuite Thisbé), je me remets enfin sous ton ombrage,
Pour avoir tant d'amour, j'ay bien peu de courage!

Une de ses odes, à *une maîtresse endormie*, serait parfaite, si une teinte plus délicate eût adouci, sans la voiler, la passion qui l'a dictée (1). Plus à l'aise dans l'épître et la satire que dans l'ode, il rédige souvent en hexamètres fort vigoureux ses observations sur la cour, les poètes et la vie humaine. A la cour, dit-il,

La coutume et le nombre autorise les sots;
Il faut aimer la cour, rire des mauvais mots,
Acoster un brutal, lui plaire, en faire estime;
Lorsque cela m'advient, je pense faire un crime :
Je suis tout transporté, le cœur me bat au sein,
Et pour m'être souillé de cet abord funeste,
Je crois long-temps après que mon ame a la peste :
Cependant il faut vivre en ce commun malheur,
Laisser à part esprit, et franchise et valeur,
Rompre son naturel, emprisonner son ame,
Et perdre tout plaisir. . . . . .

Les vers qu'il consacre à la théorie de l'art poétique n'ont pas moins de franchise et de fermeté :

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.

(1) . . . . . .
A genoux auprès de ta couche,
Pressé de mille ardens désirs,
Je laisse, sans ouvrir ma bouche,
Avec toi dormir mes plaisirs.

Le sommeil charmé de t'avoir,
Empêche tes yeux de me voir,
Et te retient dans son empire
Avec si peu de liberté,
Que ton esprit tout arrêté
Ne murmure, ni ne respire.

La rose, en donnant son odeur,
Le soleil lançant son ardeur,
Diane et le char qui la traîne;
Une Nayade dedans l'eau,
Et les Grâces dans un tableau,
Font plus de bruit que ton haleine.

Là, je soupire auprès de toi,
Et considère comme quoi
Ton œil si doucement repose, etc.

Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui :
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie;
Quant à moi, ces larcins ne me font point d'envie;
J'approuve que chacun écrive à sa façon;
J'aime sa renommée, et non pas sa leçon.
Ces esprits mendians, d'une veine infertile,
Prennent à tous propos ou sa rime ou son style;
Et de tant d'ornemens, qu'on trouve en lui si beaux,
Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux.

. . . . . .

Ils travaillent un mois à chercher comme à fils
Pourra s'apparier la rime de Memphis:
Ce Liban, ce turban, et ces rivières mornes
Ont souvent de la peine à retrouver leurs bornes:

. . . . . .

Ils grattent le français et le déchirent tout,
Blâment tout ce qui n'est facile qu'à leur goût,
Sont un mois à connaître en talent la parole,
Lorsque l'accent est rude, ou que la rime est molle,
Veulent persuader que ce qu'ils font est beau,
Et que leur renommée est franche du tombeau,
Sans autre fondement sinon que tout leur âge
S'est laissé consommer en un petit ouvrage;
Que leurs vers dureront au monde précieux,
Parce qu'en les faisant, ils sont devenus vieux:
De même l'araignée en filant son ordure,
Use toute sa vie et ne fait rien qui dure.

Sa *Solitude*, son *Ode* à son frère, ses *Élégies*, qui ne sont en général que des causeries agréables, offrent des beautés du même genre, de l'esprit, de l'incorrection, toujours du bon sens, et cette verve forte, un peu dure, quelquefois farouche, que l'on pourrait nommer la verve du prosateur.

C'est à sa prose en effet qu'il faut revenir; c'est elle qu'il faut lire avec soin pour savoir ce dont ce malheureux jeune homme, enlevé par une mort prématurée, aurait pu être capable. Sa prose latine est une heureuse étude faite d'après Pétrone et Tacite. Il aimait le tour incisif et la concentration ardente que la langue des Romains favorise. *Larissa*, *Theophilus in carcere*, ses *Lettres* latines, se rapprochent de Juste-Lipse et de Strada. Le mérite de ses apologies françaises est déjà connu du lecteur; il faut y joindre une préface également apologétique. J'ai donné des fragmens curieux de ses lettres posthumes. Enfin il s'est amusé, en un jour de verve, à esquisser tous les carac-

tères principaux de son époque, non dans des cadres séparés, œuvre trop facile, mais dans un petit roman dont nous ne possédons que la première partie. Le pédant, l'Allemand, l'Italien, le débauché, l'homme du monde, le voluptueux, se jouent dans cette œuvre charmante avec une facilité et une vérité dignes de Lesage. Au moment même, où ses contemporains admiraient le travestissement burlesque et l'idéalisation extravagante, il dessinait les originaux d'après nature et copiait la réalité.

On a donc été très injuste en oubliant son rare mérite. C'est que, parmi nous, il ne suffit pas de prouver son talent, ni même de le rendre utile. Le caractère français veut des œuvres achevées; il les exige sous une certaine forme, qui produise illusion et qui paraisse complète; il aime mieux beaucoup d'alliage, avec une apparence d'ensemble, de poids et de gravité. Sa légèreté se contente de cette soumission à la règle. Faire jaillir de sa pensée, comme d'un fer brûlant, des étincelles éblouissantes, ne laisser après soi que des parcelles d'or pur, c'est perdre sa gloire, s'exposer à n'avoir point de juges, et blesser l'humeur nationale. Théophile semble n'avoir rien produit, parce qu'il n'a rien concentré, rien coordonné. Ce roman dont j'ai parlé tout à l'heure est sans titre et n'est pas achevé; aussi ne le lit-on pas.

Il y a, dans ce charmant récit, un certain pédant, Sidias, peint de main de maître. Il en vient aux coups de poing avec Clitiphon, sur la question si *odor in pomo* est la même chose que *ex pomo*. Comme le pédant a été impertinent dans la dispute, on veut qu'il se batte en duel : — « Il nia que ce fust un desmenty, et dit qu'il sçavoit mieux le respect qu'il devoit à Pallas pour traicter si outrageusement son nourrisson; qu'il n'avoit dit rien sinon qu'il estoit faux, que *odor in pomo* fust autre chose qu'*accident*, et qu'il estoit résolu de mourir sur cette opinion. — On nous avoit appresté à desjeuner en une salle base, où il y avoit desjà des Allemands et des Italiens, qui mangeoient à divers écots; les Allemands estoient à la main droite, et les Italiens à la gauche. Nostre table estoit au milieu. Sidias, qui n'y pensoit plus, s'approche de la table de ces Allemands; et, comme il estoit fort étourdi, et toujours curieux sans dessein, ayant considéré tous les visages et leurs habillemens, il leur fait un petit sourire, en les saluant de la teste sans oster son chapeau : *Quantum*, dit-il, *ex vultu et ex amictu licet conjicere, ego vos exoticos puto!* Ces messieurs du septentrion qui, d'une gravité froidement nonchalante, rebutent d'abord les plus eschauffez, ne daignèrent pas

seulement répondre le moindre signe à la demande du *pédant*, qui, n'imputant ce silence qu'à la stupidité de la nation, continua à leur dire : *Nuper ni fallor appulistis ad nostrum littus, adhuc enim vobis vestes sunt indigenæ.* A cette seconde attaque, ils regardèrent leurs habits les uns les autres ; et, se parlant en leur langue, ils jetèrent quelques regards de travers sur nostre pédant, qui voyant bien que ce n'estoit pas là sa conversation, se détourna à la main gauche, un peu roidi de ce premier rebut. Comme il estoit à contempler ces Italiens, à peine eut-il loisir d'ouvrir la bouche pour les saluer, que ces messieurs se lèvent et d'une civilité extraordinaire, avec des révérences profondes le convièrent de prendre part à leur petit repas. *Deus bone* (s'écria Sidias), *quam varia sunt hominum ingenia! tot capita, tot sensus, tot populi, tot mores, tot civitates, tot jura.*—*Noi altri*, lui dirent-ils, *reverendissimo signore, non parliamo latino, basta a noi di saper il volgare; ma vossignoria piglia un seggio et fara colazione coi suoi servitori.* Sidias à qui la connoissance du latin et du françois donnoit assez d'intelligence pour l'italien : — Messieurs, leur dit-il, vous estes bien plus honnestes gens que ces gros messieurs-là, mais vous ne faites pas si bonne chère. Comment pouvez-vous manger des salades de si bon matin? *Herbæ enim nisi post rorem frigidiores sunt et plane sub meridiem apponendæ;* il faudrait que le soleil eût passé par-dessus. — Nous le faisions, dirent-ils, pour nous remettre l'appétit, car nous fîmes hier la débauche, et la teste nous fait un peu de mal. — *Optime*, dit Sidias, *contraria contrariis curantur. Et cum dicto*, il s'en revient à nous qui estions, dis-je, en train de déjeuner. Clitiphon se fait donner un verre à moitié plein, et porte à Sidias la santé de son antagoniste. Je vous feray raison, dit-il, et sur-le-champ se fait donner le plus grand verre, et le boit plein jusqu'aux bords. Les Allemands, ayant vu cette action si franche, se repentirent de la mauvaise opinion qu'ils avoient eu de son esprit, et avec des regards plus familiers luy voulurent faire entendre qu'ils eussent esté bien aises de faire cognoissance avecque luy. L'un d'eux, le verre à la main, les yeux fixés sur Sidias, pour prendre occasion d'estre veu de luy, et, toussant pour se faire appercevoir, comme Sidias se fust un peu détourné, se lève et boit à ses bonnes graces. Le pédant, qui n'estoit pas irréconciliable, le reçeut de bon cœur, et par là, s'introduisant en leur société, nous voulut persuader, Clitiphon et moy, de joindre nostre escot au leur. C'étoit un fort buveur ; mais Clitiphon qui a le cerveau délicat au possible, n'en sçavoit porter une pinte sans être incommodé, non plus que le jeune escolier.

« J'estois entre les deux, et ne suis pas des plus foibles à la desbauche; mais je n'aime que celle où je ne suis pas contraint. Tous ces messieurs des Pays-Bas ont tant de règles et de cérémonies pour s'ennuyer, que la discipline m'en rebute autant que l'excès: je me laisse facilement aller à mon appétit; mais les semonces d'autruy ne me persuadent guères, et le mal est qu'une fois engagé à la table, le vin pipe insensiblement, et ces altérations du corps vous mettent l'esprit *hors de gamme*, si bien que les résolutions qu'on faisoit de se retenir de boire s'oublient en buvant, et chacun se pique d'abattre son compagnon. Ces débordemens font un grand changement et un grand tumulte en nostre disposition, bien qu'ils ne soient pas si dangereux à la santé qu'on le croit. »

L'orgie de la taverne, et les diverses humeurs des Allemands, des Italiens, des Français, sont assurément fort bien saisies. Théophile continue de même. L'intérieur d'une maison bourgeoise, une rue que le saint-sacrement traverse, l'attitude du peuple, celle des dévots, celle des prêtres, sont exprimées avec une remarquable précision. Les amis de Sidias l'ayant laissé occupé à boire avec les Allemands, vont dîner en ville : ils sont à table quand on leur apporte « une lettre de lui, datée du cabaret, moitié latin, moitié françois, comme tous ses discours, et voici ce que c'estoit : « *A quo me vobis, socii charissimi, misera mea sors eripuit, ingressus sum periculosissimum mare atque ideo quæso vos...* messieurs, mes bons amis, je vous prie de prier Dieu qu'il luy plaise avoir pitié de mon ame; car je vois bien que nous sommes tous perdus; *jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri sedibus, adeo una Eurusque Notusque ruunt, et jam exonerata navis, et quidquid vestium et mercium fuit in mare projectum, vix nudos nos fere sustinet.* — Il me souvint que nous l'avions laissé en train de boire, et je demandai au laquais en quelle posture il l'avoit trouvé; se retenant par respect de nous le dire, il nous fit assez connoistre que ce pédant estoit en désordre. Clitiphon le presse; le garçon nous apprend ingénuement qu'ils étoient quatre ou cinq qui croyoient aller faire naufrage, comme s'ils eussent été dans un navire bien en péril : ils jetoient les meubles de la maison par la fenêtre, croyant que c'estoit de la marchandise du vaisseau qu'il falloit jeter dans la mer; et, parmy cette épouvante, ils ne laissoient pas de boire par intervalle, de se coucher. »

C'est une invention gaie et vraie, fidèle aux mœurs du temps, et très agréablement mise en scène, que la lettre bariolée du savant en *us*, qui, retenu au cabaret, croit périr dans un naufrage, et qui, ne

se tenant plus sur ses jambes avinées, écrit à ses amis, en latin et en français, qu'ils viennent le tirer d'affaire. On invite le pédant à dîner; il fait beaucoup de cérémonies. Ici Théophile n'est pas moins comique; Molière aurait copié la scène sans se déshonorer. — « Allons donc, monsieur. Monsieur, je n'ay garde, ce sera après vous. Jésus, monsieur, que dites-vous? J'aimerois mieux mourir! Monsieur, je ne saurois pas vous répartir, mais je sçaurois bien me tenir icy tout aujourd'huy. Monsieur, je ne saix pas beaucoup de civilité, mais je ne l'ignore pas jusqu'à ce point-là. Monsieur, en un mot, je veux être obéi céant; le charbonnier fut maistre de son logis! » — J'estois un peu à part baissant de veue de honte, et haussant les espaules en me mocquant et en souffrant beaucoup de leurs honnestetés fort à contre temps; à la fin, voyant que cela *tiroit de long* et que les viandes se gastoient, je fis signe à l'autre qu'il se laissât vaincre; il defféra cela à mon impatience, et passant le premier, ne se peut empescher de dire encore : « Monsieur, j'aime mieux estre sot qu'importun, puisqu'il vous plaist que je faille, je mérite que vous me pardonniez. » Je passai aussi à la faveur de ses complimens, et d'abord que je fus dans la chambre, je quittay mon manteau, et me fis donner à laver auprès du buffet pour éviter la cérémonie et par là les obliger à n'en point faire; ce qui réussit. »

Boileau, qui professait une si juste horreur pour les fausses peintures et le coloris fade des romans alors à la mode, aurait dû traiter moins durement le bon sens fin et l'excellent goût dont Théophile fait preuve. Je multiplierais les citations d'une manière fastidieuse, si je voulais rapporter tous les passages à la fois pittoresques, sensés, plaisans, qui animent ce peu de pages; tableau complet, vrai tableau de mœurs vivantes, bien écrit, bien composé, sobrement coloré, plein de détails sans prodigalité, et de piquante ironie sans excès satirique; si, tout auprès de ce cadre flamand je montrais l'argumentation serrée et puissante de ses *Apologies*, et plus loin la forte verve de logique, d'ironie, d'indignation et de pitié que déploie sa vigoureuse défense contre Garasse.

Je ne veux pas, comme M. de Scudéry, relever l'autel de Théophile. Son influence de penseur et de philosophe a été passagère, et je la crois nuisible. Son action sur la poésie n'a pas eu de durée; elle n'a pas laissé de monument. Son talent d'écrivain en prose s'est enseveli dans la lutte oubliée qu'il a soutenue si ardemment contre l'église et le peuple. Ne dédaignons pas trop cette dépense d'une

force réelle, dans laquelle il a consumé sa vie plus noblement que beaucoup d'autres. Elle marque un mouvement curieux dans l'histoire des opinions et des idées en France. Prosateur excellent, poète incomplet, victime de Garasse, flétri deux fois par le parlement, et deux fois marqué du fer rouge de Boileau, il était de l'équité morale de réduire à leur valeur réelle les fautes d'un homme qui a eu pour ennemis toutes les puissances à la fois : la populace, le roi, l'église, l'envie, Balzac pendant sa vie, et Boileau après sa mort. Il était de l'équité littéraire de relever comme prosateur, en le rabaissant comme poète, un écrivain qui, sur les limites du grand règne, osa recueillir la tradition et l'héritage de Montaigne et de d'Aubigné. Il était de l'équité historique d'assigner son rang dans les annales philosophiques à ce spirituel et hardi prédécesseur de Gassendi, à ce précurseur imprudent de Voltaire et de Lamétrie.

Supposez que le hasard eût reculé de cent cinquante ans la naissance de Théophile. Il eût occupé près de Diderot, Jean-Jacques et d'Alembert, je ne sais quelle place brillante et remarquée. Diderot n'avait pas plus de verve, ni Jean-Jacques plus d'orgueilleux courage, ni d'Alembert plus de netteté et de trait.

La fatalité d'une date, au lieu de ranger *Théophile de Viau* parmi les vainqueurs, le rejeta parmi les martyrs.

PHILARÈTE CHASLES.

POÈTES

ET

ROMANCIERS DU NORD.

IV.

RUNEBERG.

Dans les sombres régions du Nord, entre le 59e et le 68e degré de latitude, au milieu d'une enceinte bordée par le golfe de Bothnie et fermée par la Suède, la Russie et la Laponie, il est une contrée que peu de voyageurs ont parcourue, et dont l'histoire ancienne, la mythologie, la langue primitive, les mœurs, offrent cependant un haut intérêt. C'est la Finlande, pauvre et triste contrée où souvent le labeur de l'homme est infructueux, où souvent, au milieu de l'été, un vent froid, une gelée subite, anéantissent tout à coup les germes de la prochaine moisson. Là, toutes les richesses de notre sol, arbres à fruits, rameaux de vigne, épis de blé mûris par le soleil, ne sont connus que de nom. Le Finlandais regarde comme une année heureuse celle où il peut récolter assez de foin pour nourrir avec parcimonie ses bestiaux, assez d'orge pour être sûr d'avoir jusqu'à la moisson suivante sa galette dure et noire, mêlée de son, de paille hachée et de farine.

L'aspect de ce pays est triste, mais d'une tristesse qui attire comme

une douce magie l'ame des voyageurs et la fait rêver. Il ressemble à la Suède par ses grandes plaines couvertes de forêts de sapins et ses beaux lacs mélancoliques, où le rossignol du Nord se balance sur les branches flexibles du bouleau, en soupirant son chant plaintif. L'hiver, toutes ces plaines où le vent balaie des tourbillons de neige, ces sapins dont la morne verdure se cache sous un manteau de givre, ces lacs glacés et silencieux, ces longues nuits si froides et si sombres, jettent dans le cœur de celui qui les contemple pour la première fois une sorte de saisissement douloureux, une surprise mêlée d'effroi. A voir dans certains momens cette nature déserte, revêtue de son blanc linceul, privée de son soleil, on croirait voir le tableau de cet anéantissement prédit par les mythologies du Nord, l'heure fatale où les astres qui nous éclairent doivent être engloutis par deux monstres, où la terre doit être ensevelie dans le silence et replongée dans le chaos. Mais laissez-vous guider sans crainte par le paysan qui fait glisser son léger traîneau sur la glace épaisse des fleuves et des lacs : bientôt vous allez voir la croix de la chapelle debout comme un phare au-dessus de cet océan de neige, et la fumée qui s'échappe du foyer de la ferme. Vous êtes étranger, vous entrez avec ce titre dans la maison finlandaise, et aussitôt la famille s'empresse autour de vous comme si vous étiez un ami attendu depuis long-temps. Le vieillard se retire pour vous laisser sa place autour de l'âtre. Les jeunes gens se chargent de votre bagage, et tandis que la maîtresse de la maison avise aux moyens de vous faire faire un dîner de luxe, la jeune fille va prendre dans l'armoire le linge le plus blanc pour vous préparer le meilleur lit de l'habitation. A peine avez-vous reposé votre tête sous ce toit hospitalier, que vous vous sentez saisi par les plus douces séductions, car, de quelque côté que vos regards se tournent, vous ne voyez qu'une physionomie confiante et honnête, un sourire bienveillant, une main toute prête à serrer votre main.

Cette saison de l'hiver, si rude et si sombre, est d'ailleurs l'époque choisie pour les fêtes de famille et les réunions joyeuses. Dans ce temps-là, le Finlandais n'est pas, comme dans l'été, astreint à de continuels travaux, et les voyages pour lui sont plus faciles; les fleuves et les montagnes ne l'arrêtent plus. La neige a nivelé toutes les aspérités de terrain, et la glace abrège sa route. Il s'en va en droite ligne par les marais, par les ravins, par les lacs, soit à pied avec ses longs patins en bois, soit en traîneau avec son cheval ferré; ces voyages ont surtout lieu vers Noël. Alors tous les parens veulent se voir, tous les voisins se réunissent l'un chez l'autre, buvant la

bière brassée exprès pour cette solennité, et se racontant à table les histoires du temps passé.

Les philologues et les historiens ont établi diverses hypothèses sur l'origine de cette race finlandaise, isolée, comme une plante étrangère, entre la race scandinave et la race slave. Mais leurs théories sont encore loin d'être complètes, et ne le seront probablement jamais. Avant leur réunion à la Suède, les Finlandais ne pouvaient écrire leur histoire, car ils ignoraient l'usage de l'écriture. Plus tard, l'histoire s'écrivit dans les cloîtres, et les moines du temps n'étaient pas hommes à entreprendre de longues recherches pour découvrir l'origine, les migrations, l'état primitif d'un peuple. Leur tâche d'historiens se bornait à raconter jour par jour les évènemens de leur église, de leur district, à enregistrer de temps à autre, sans observation et sans suite, les nouvelles lointaines qui arrivaient jusqu'à eux. Comme monument de l'histoire ancienne de la Finlande, il ne reste plus que des chants mythiques et quelques traditions. Le moyen, avec des élémens aussi restreints, de remonter le cours des âges, de trouver dans la nuit du passé le berceau de la nation, et d'indiquer comment elle est entrée en possession du rôle qu'elle occupe aujourd'hui! Cependant, à l'aide de ces vagues notions et de quelques documens épars çà et là dans les traditions islandaises, dans les historiens de Suède et de Danemark, à l'aide aussi de diverses recherches physiologiques faites tout récemment sur les bords du Sund, on croit pouvoir démontrer que les Finlandais et les Lapons habitaient jadis le midi de la Scandinavie (1). Trop faibles pour résister à l'invasion des Goths, il se retirèrent peu à peu devant ces fiers conquérans, et s'en allèrent, de province en province, chercher un refuge dans les plaines septentrionales qu'ils habitent aujourd'hui.

Mais cette terre choisie par les Finlandais était ouverte aux invasions de deux voisins redoutables. Elle devait être un asile paisible; elle devint un champ de bataille. Les Russes et les Suédois se la disputèrent avec acharnement. Au XIIe siècle, les Suédois l'emportèrent; mais la victoire qui décida leur conquête n'anéantit pas les prétentions de leurs adversaires. Après avoir subjugué la Finlande, il fallait la protéger, et ce fut une rude tâche; car à chaque instant les Russes y entraient les armes à la main, pillant, brûlant les habitations,

(1) C'est l'opinion de Leibnitz, l'opinion que Lagerbring a exprimée dans son histoire de Suède; Ihre, dans son introduction au dictionnaire lapon; Schlœzer, dans ses recherches sur l'histoire des anciens peuples du Nord; Rask, dans un savant ouvrage sur l'origine de la langue islandaise; Geiier, dans ses chroniques suédoises.

réduisant à la famine ceux qu'ils ne pouvaient assujettir à leur pouvoir. Enfin, en 1808, ils y entrèrent de nouveau, et cette fois ce fut pour ne plus en sortir. La Suède, appauvrie, épuisée par les extravagantes entreprises de Gustave IV, ne put défendre sa fidèle alliée. Le pacte qui avait associé pendant près de sept siècles ces deux pays aux mêmes désastres et à la même gloire fut rompu par le glaive : la Finlande devint une principauté russe.

Le Finlandais a traversé toutes ces luttes, toutes ces révolutions, sans laisser altérer son caractère primitif et son type national. Tel on le représente dans les anciens temps, tel il est encore. L'amour du travail, la patience, la résignation, sont des qualités inhérentes à sa nature. L'été, il laboure sans se lasser un sol ingrat qui souvent trompe toutes ses espérances; l'hiver, on le voit accroupi au bord des fleuves, creusant la glace pour jeter dans l'eau une ligne ou un filet, et se tenant là des heures entières à attendre une proie incertaine. Ingénieux à se créer des ressources pour pallier sa misère, il supplée à tout ce qui lui manque dans son habitation isolée; il est tout à la fois forgeron, cordonnier, maçon; il construit lui-même sa demeure, badigeonne ses fenêtres, cisèle ses lambris. Souvent la pauvreté le force d'aller chercher un moyen d'existence hors de sa terre natale. Partout où il s'arrête, il se distingue par son intelligence naturelle et ses habitudes d'ordre. Nous en avons vu un assez grand nombre aux mines de Kaafiord; ils viennent là au commencement de l'été, vivent d'une vie de privations, et s'en retournent emportant avec eux le salaire presque intact de leur rude travail.

Un autre trait distinctif du Finlandais, c'est sa ténacité dans ses idées, son respect inébranlable pour ses engagemens. Il y a, en Finlande, un proverbe qui dit : Un homme doit tenir à sa parole comme un bœuf à ses cornes. Chaque Finlandais a cet axiome populaire gravé dans la mémoire, et se regarderait comme coupable d'une grande faute, si jamais il venait à le démentir par ses actions. Les qualités morales que nous venons d'indiquer sont d'ailleurs soutenues par des dons physiques remarquables. Le Finlandais est grand et vigoureux, adroit et entreprenant. On le voit tour à tour prendre le filet ou la carabine, attendre le saumon au pied des cascades, ou poursuivre l'ours et le sanglier à travers les forêts. Nulle fatigue ne l'effraie, et nulle intempérie ne l'arrête. Il s'habitue lui-même à passer, sans transition, d'une température ardente à un froid violent, lorsqu'en sortant de ses bains de vapeur, il traverse, sans vêtemens, au milieu de l'hiver, la cour ou l'enclos qui sépare ordinairement la maison de bains du principal corps de logis.

Une chose singulière, c'est que ce même homme, doué d'une grande intelligence pratique et d'une mâle énergie, est crédule et superstitieux comme un enfant. Au moyen-âge, la Finlande était peuplée d'une foule de jongleurs qui portaient glorieusement le nom de sorciers. Dans toutes les circonstances importantes de la vie, le paysan avait recours à eux. S'il tombait malade, il envoyait aussitôt chercher le sorcier; s'il était victime d'un vol, c'était au sorcier qu'il allait demander le nom du coupable; si une épidémie éclatait parmi ses bestiaux, c'était le sorcier qui devait la faire disparaître; en un mot, les sorciers étaient les oracles, les confidens des familles. On croyait qu'ils étaient en communication directe avec le monde des esprits, qu'ils allaient, à certains jours de l'année, dans une petite île du détroit de Calmar; on croyait aussi qu'en montant au faîte d'une maison abandonnée trois fois, on pouvait les voir passer dans l'air. Tout en les appelant dans certaines occasions, on se tenait cependant en garde contre leur pouvoir. La nuit de Pâques par exemple, les paysans de chaque ferme carillonnaient avec des sonnettes et mettaient des faux sur le seuil de la porte, afin d'éloigner les sorciers et les sorcières qui s'en allaient alors au Blakulla, emportant avec eux le vin, la laine, le duvet qu'ils avaient volé pendant le cours de l'année.

La réputation de ces prétendus magiciens s'étendit sur le Nord entier, et bientôt on dota tous les Finlandais des merveilleuses qualités qui n'appartenaient qu'à une certaine classe d'individus. Le mot de Finlandais devint, en quelque sorte, synonyme de sorcier. On attribuait à chacun de ces honnêtes paysans le pouvoir d'arrêter un fléau, de découvrir les choses secrètes, de prévoir l'avenir. Les navigateurs se détournaient de leur route pour venir chercher, en Finlande, une provision de bon vent que le sorcier leur vendait enfermée dans un mouchoir, et les pères de famille envoyaient leurs filles dans cette contrée, pour y étudier la magie (1).

Après tout, cette magie n'était qu'une superstition fort innocente. Le jongleur faisait la plupart de ses conjurations en se mettant à genoux, la tête découverte, et en chantant des strophes symboliques. Il croyait que toute maladie était produite par un sortilége, et pour le rompre, il avait recours à la poésie. Jeunes, nous avons tous cru à cette douce et naïve magie; nous avons tous cru à l'influence bienfaisante de la poésie dans les douleurs de l'ame. Mais le monde a jeté sur nous son fatal sortilége; la baguette enchantée que nous tenions entre

(1) Engelsloft, *Skildring af Quindekiœnnets Hriceslige kaar.*

nos mains a perdu son pouvoir; la coupe d'or où nos lèvres altérées buvaient à longs traits un céleste breuvage, s'est brisée avant que d'être vide; la muse s'est enfuie. Oh! ne valait-il pas mieux nous agenouiller devant elle comme les jongleurs de Finlande, cacher nos blessures sous ses ailes et donner à nos soupirs l'accent harmonieux de ses chansons?

Les prêtres s'efforcèrent de détourner l'esprit du peuple de cette croyance aveugle au pouvoir des sorciers; mais le christianisme, en déracinant quelques-unes des anciennes pratiques, en amena d'autres qui dégénérèrent bientôt aussi en superstitions. On vit se former çà et là des sectes religieuses, qui, par un zèle exagéré ou une fausse interprétation des textes, outraient ou dénaturaient les préceptes les plus simples de l'Évangile. L'une, entre autres, devint célèbre par l'audace et l'impudente obstination de son chef. Cet homme s'appelait Wallenberg; c'était un pauvre ouvrier qui, après avoir échoué dans diverses spéculations, s'avisa de se faire prophète. Il commença par s'établir dans une maison dont le maître était absent, séduisit les deux femmes qui l'habitaient, et choisit la plus jeune pour sa fiancée céleste. Là il attirait à lui les paysans des environs et leur prêchait une étrange doctrine. Le christianisme n'était, selon lui, qu'un dogme vicié. Dieu avait bien réellement envoyé son fils sur la terre pour sauver le genre humain; mais le Christ n'avait pas rempli sa mission, et le Père éternel venait de lui retirer sa confiance, pour la donner sans restriction à Wallenberg. Un jour, le nouveau prophète et ses disciples devaient s'asseoir sur un trône éclatant dans le ciel et présider aux destinées humaines. Tandis qu'il expliquait ainsi son éternel apostolat, il fut surpris par une visite qui s'accordait fort peu avec ses sublimes conceptions. C'était celle de sa femme, qu'il avait abandonnée dans une pauvre cabane avec ses six enfans, et qui venait le conjurer de reprendre sa bêche et son sarreau de paysan. Mais le puissant Wallenberg la menaça, si elle ne s'éloignait, de la changer en statue de sel, comme la femme de Loth; la malheureuse eut peur, et l'élu de Dieu se rejeta dans les bras de sa fiancée céleste. Un autre danger le menaçait encore : le propriétaire de la maison où il enseignait sa doctrine, de retour parmi les siens, s'était rangé au nombre de ses prosélytes; mais il entretenait à lui seul le prophète, il voyait chaque jour son cellier se dégarnir et son troupeau diminuer; il commençait à trouver que Dieu négligeait singulièrement la fortune de son apôtre. Mais Wallenberg le rassura en lui disant qu'il avait le pouvoir de faire d'un os desséché une vache

superbe, et d'une pierre brute un lingot d'or. Toutes ces promesses éclatantes répétées avec une imperturbable assurance, l'air inspiré avec lequel le réformateur du monde parlait de sa mission, agirent sur les esprits crédules et ignorans. Bientôt le nom du nouveau messie passa de ferme en ferme; on racontait de lui des choses merveilleuses, on accourut pour le voir, pour l'entendre, et la plupart de ceux qui assistaient à ses leçons se laissaient convertir. Il établissait entre les hommes et les femmes des alliances mystiques qui ne devaient être conclues que dans le ciel, et consacrait en même temps ses néophytes par des cérémonies obscènes que nous ne pouvons décrire.

Cependant, au milieu de ces succès apostoliques, les ressources du paysan qui s'était fait l'hôte du prophète touchaient à leur fin, et nul ange, nul envoyé de Dieu ne venait les renouveler. Il arriva une année de disette si grande que l'orge manqua partout. Wallenberg dit à ses disciples qu'il fallait vivre de lait, et que celui qui mangerait du pain serait condamné à la réprobation; mais ils s'aperçurent que lui-même dérobait à la communauté des morceaux de pain et les mangeait en secret. Cette première découverte jeta un doute dans leur esprit. Deux autres circonstances achevèrent d'ébranler leur foi. Wallenberg leur avait dit de mettre des pierres dans une caisse et de les porter chez un orfèvre, car à leur arrivée ces pierres seraient changées en or. Le miracle n'eut pas lieu, et les disciples s'en revinrent tristes et confus. Une autre fois, il annonça que tel jour, à telle heure, le monde serait anéanti, et que lui seul et ceux qui croyaient en lui survivraient au désastre universel. Le jour vint, le monde resta tel qu'il était, et les disciples se demandèrent ce qu'il fallait croire. Enfin, le tribunal de Wasa mit fin à cette folle mission. Wallenberg fut arrêté. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il ne démentit point le rôle qu'il avait adopté. A toutes les questions qui lui furent adressées, il ne répondit que par des phrases mystiques dont on ne pouvait tirer aucune conclusion. Il fut condamné à la prison perpétuelle, et mourut peu de temps après.

En conservant son caractère et ses anciennes mœurs, la Finlande a aussi conservé son idiome primitif. Il y a là, comme dans notre Bretagne, deux langues et deux poésies, l'une toute nationale, l'autre importée dans le pays par l'alliance suédoise. La langue finlandaise est douce, flexible, riche en voyelles, agréable à entendre. Elle provient évidemment de la même souche que le dialecte lapon, et présente plusieurs analogies avec la langue hébraïque et hongroise. Si

l'on parvenait à élargir ces analogies, et à les constater d'une manière exacte, ce serait pour l'historien un document d'une grande importance; mais ce travail difficile et hasardeux a déjà lassé la patience de plusieurs philologues, et n'offre encore que de vagues résultats.

La poésie finlandaise est souvent, comme l'ancienne poésie d'Islande, surchargée d'épithètes et de métaphores pompeuses; mais son rhythme est simple et peu varié. La rime ne s'y est introduite que dans les derniers temps. Les anciens vers sont tous allitérés. Cette poésie se divise en trois séries distinctes. La première se compose des chants mythiques, qui racontent en termes obscurs l'origine du monde, la lutte des élémens, l'invention de la poésie; la seconde renferme les chants de sorciers, plus obscurs encore et plus difficiles à comprendre. Ce n'est souvent qu'une suite de vers décousus, un assemblage de mots bizarres qui étonnaient les auditeurs par leur incohérence, et que le sorcier employait dans ses conjurations sans y chercher probablement lui-même aucun sens. La troisième renferme les chants lyriques composés dans les derniers temps. Ceux-ci sont doux, simples, harmonieux : c'est l'élégie de celui qui souffre, le vœu passionné de celui qui aime, le cri de joie qui accompagne le cliquetis des verres dans un jour de fête.

Autrefois la poésie entrait pour une grande part dans la paisible existence de la famille finlandaise. C'était plus qu'une distraction; c'était une pensée de chaque jour, un besoin. Les paysans traduisaient en vers leurs émotions; les chasseurs composaient de nombreuses strophes sur l'ours qu'ils avaient poursuivi; les femmes elles-mêmes, en broyant le grain dans un mortier de pierre, s'encourageaient au travail par des chansons.

Cet amour de la poésie, cette sorte de faculté instinctive pour la versification, n'occupent plus autant que par le passé les habitans des côtes, qui, par leur contact avec les étrangers, agrandissent et varient le cercle de leurs idées. Mais dans l'intérieur du pays, dans la ferme construite au bord du lac solitaire, la poésie est encore invoquée à chaque réunion, et répand un charme sur chaque fête. Là, dans les circonstances solennelles, la famille du paysan et les voisins qu'elle a rassemblés sous son toit se placent en cercle autour du foyer. Les deux chanteurs les plus célèbres s'avancent au milieu de cette enceinte et s'asseoient l'un en face de l'autre, de manière à ce que leurs genoux se touchent; puis ils commencent, comme des bergers arcadiens, leur concert poétique. Le premier entonne une strophe, le se-

cond la reprend à moitié, tous deux l'achèvent ensemble. Les mélodies appliquées à ces chansons rustiques sont d'une nature simple, grave et mélancolique. Il y a dans leur naïve expression un sentiment de vérité qui émeut, et dans l'uniformité presque monotone de leurs accords, un charme indéfinissable, pareil à celui du vent qui soupire dans les bois, des vagues qui se plaignent sur la grève.

Quand les Suédois s'emparèrent de la Finlande, ils avaient déjà sur cette contrée la supériorité de l'intelligence. Ils lui enseignèrent ce qu'ils savaient, et lui donnèrent leur langue, qui devint peu à peu la langue des cloîtres, des écoles, et plus tard la langue officielle de tout le pays. Le peuple conservait, comme dans plusieurs de nos provinces, son dialecte national; mais les fonctionnaires, les marchands, les prêtres, adoptèrent celui des conquérans. Cette langue nouvelle amena une nouvelle littérature, qui, repoussant avec dédain l'ancienne poésie finlandaise au fond des fermes obscures, trôna dans les salons, et reçut les médailles académiques. Cette littérature ne fut qu'un calque timide de celle de Suède, qui, de son côté, se modelait servilement sur celle de France ou d'Allemagne. Ainsi elle fut tour à tour didactique et sentencieuse au temps de la réformation, érudite et pédante au temps de Christine, frivole et légère au temps de Gustave III. La révolution poétique qui s'opéra en Allemagne sur la fin du XVIIIe siècle envahit bientôt le Danemark; la Suède et tout ce qui arrivait en Suède réagissait immédiatement sur la Finlande. La guerre des phosphoristes occupa les professeurs d'Abo presque autant que ceux d'Upsal. La lyre énergique et mélodieuse de Tegner retentit sur les bords du golfe de Bothnie comme sur ceux du Mœlar. Un jour vint où la Finlande renversa, comme la Suède, ses vieilles idoles, se choisit un nouveau pavillon littéraire, et proclama solennellement les doctrines d'une nouvelle école. Parmi ceux qui, dans cette dernière lutte, servirent le mieux la cause romantique, nous devons citer en première ligne Louis Runeberg.

Sa biographie est courte et mêlée de peu d'évènemens. Son enfance se passa dans la naïve contemplation de la nature, au bord des lacs, à l'ombre des bois, et sa jeunesse dans les écoles. Il monta patiemment l'échelle universitaire, prit ses grades, devint professeur, d'abord à Abo, puis à Helsingfors; voilà tout. Mais qui pourrait dire combien d'ardentes émotions ont traversé cette existence posée et régulière, combien de douces rêveries ont entouré le poète dans l'isolement de sa demeure, combien de fois, le soir, au milieu de ses veilles silencieuses, il a vu passer devant lui la troupe ailée des

sylphes qui venaient murmurer à son oreille des chants mystérieux, car c'est là le privilége et la gloire du poète. Souvent sa vie extérieure ressemble à l'eau paisible d'un lac dont nul vent ne ride la surface, et ce lac cache dans son onde les plantes vivaces qui ne germent pas sur la terre, les nénuphars aux corolles sans taches et les branches de corail étincelant; souvent, à voir passer le poète, on le prendrait pour un homme de la foule, et l'on ne sait pas qu'il a, comme Aladdin, la lampe merveilleuse qui évoque les esprits, et qu'il peut, comme Hoffmann, faire mouvoir devant lui toutes les créations de sa pensée (1).

Mais ce qui nous plaît surtout dans les œuvres de Runeberg, c'est leur vérité locale, c'est leur couleur toute septentrionale et toute finlandaise. Autrefois, quand nous en étions encore à chercher en poésie, des thèmes classiques, et à nous imposer des figures de convention, Runeberg eût peut-être voulu donner aux paysages qu'il décrit une teinte rosée, et aux personnages qu'il met en scène une physionomie grecque; au temps des pastorales, il eût peut-être habillé les rustiques habitans de la métairie en bergers coquets, et donné aux jeunes filles des chapeaux de fleurs et des devises prétentieuses. Grace à Dieu, ce temps-là est passé; chaque nation a été affranchie de cette soumission aveugle à des règles factices; chaque contrée a pu, comme au sortir d'une mascarade, quitter ces vêtemens d'emprunt et reparaître sur la scène du monde avec sa véritable physionomie; chaque poète a obtenu le droit de s'abandonner à son inspiration, et de composer un drame ou une épopée, sans se servir des machines étiquetées par le père Bouhours ou de la friperie cousue par Le Batteux.

Le premier ouvrage qui attira l'attention sur Runeberg fut une histoire dramatique intitulée : *la Tombe de Perrho*, l'histoire de six jeunes frères, six enfans de la Finlande, qui s'en vont héroïquement attaquer une troupe de brigands. Cinq d'entre eux succombent; leur vieux père s'avance sur le champ de bataille, regarde ses fils bien-aimés étendus sur le sol, verse une larme amère; puis tout à coup une pensée plus douloureuse encore que sa pensée de deuil lui traverse l'esprit. Il a regardé les morts et les blessés, et n'a pas reconnu

(1) On sait que Hoffmann avait lui-même dessiné, découpé et collé sur des feuilles de carton les principaux personnages de ses romans. Une de ses grandes joies était de s'enfermer parfois chez lui, de tirer mystérieusement de l'armoire toutes ces images fantastiques, de les mêler ensemble, de les grouper, et de s'oublier de longues heures devant ces muets symboles de sa pensée.

parmi eux Thomas, son fils aîné, celui qu'au fond du cœur il préférait à tous, et dans lequel il avait le plus de confiance. Qu'est devenu Thomas? s'écrie-t-il; aurait-il abandonné ses frères, aurait-il jeté sur ma tête la souillure de la lâcheté? Il rentre dans sa demeure avec ce doute qui le torture, et la crainte de trouver l'aîné de sa race indigne de lui l'emporte dans son ame sur le malheur d'avoir perdu les autres.

Thomas était absent lorsque le combat s'engagea. Il arrive trop tard pour soutenir ses frères; mais les voyant tous baignés dans leur sang, il s'élance comme un lion furieux à la poursuite des brigands, les atteint, les massacre l'un après l'autre, coupe la tête de leur chef, puis s'en revient, couvert de blessures, la jeter aux pieds de son père, qui meurt de joie comme un Spartiate en embrassant ce glorieux soutien de son nom.

L'académie suédoise récompensa, par une médaille d'or, ce présent national, et Runeberg poursuivit ses peintures finlandaises. En 1832 et 1836, il écrivit deux idylles franches, naturelles, plus vraies que *la Parthénaïde* de Baggesen, plus intéressantes que la *Louise* de Voss, inférieures seulement à l'*Hermann et Dorothée* de Goethe. L'une est le roman d'amour de deux étudians qui se réunissent, pendant les vacances, chez un prêtre de campagne; l'autre, le récit d'une chasse à l'élan au milieu de l'hiver. Toutes deux présentent un tableau profondément senti et habilement fait de la nature finlandaise, et une foule de détails caractéristiques, quoique parfois un peu minutieux, sur les mœurs, sur la vie des habitans de cette contrée.

Les poésies lyriques de Runeberg dénotent la même influence et partout la même empreinte. Ce qui n'est souvent dans d'autres pays que l'expression d'une pensée éphémère, quelquefois un rêve, et quelquefois une erreur, est malheureusement ici une réalité. Ces poésies sont vraies par cela même qu'elles sont tristes. Il semble que ce jeune écrivain ait été saisi de bonne heure par la mélancolie de ses bois de sapins, de ses lacs solitaires, de son ciel brumeux. Si nous vivions encore au temps des croyances mythologiques, on dirait que le Nek, cet esprit des cascades et des fleurs, lui a révélé, dans les nuits d'automne, ses mélodies les plus plaintives; que Hulda, la pauvre nymphe éplorée du désert, l'a emmené dans sa sombre retraite pour lui murmurer son chant de deuil; car tous ses vers ont un caractère de souffrance comprimée et de douloureuse résignation. Et puis on le voit, cette souffrance ne tient pas seulement à la nature du pays, à

l'influence atmosphérique d'où provient, disent les physiologistes, le *spleen* des Anglais. L'auteur de ces poésies a aimé, il a perdu celle qu'il aimait, et parfois il exprime ses regrets dans des élégies plus exaltées que celles d'Young, plus douloureuses que celles de Kirke White; puis, après ce cri de désolation, le voilà qui revient sur lui-même, et tâche de se maîtriser, et s'impose le douloureux repos de la résignation.

« Dors, s'écrie-t-il, ô mon pauvre cœur; dors. Oublie ce que tu as recherché, ce que tu as aimé dans ce monde; que nulle espérance ne trouble ton repos, et nul rêve ton sommeil!

« Pourquoi songes-tu encore à l'avenir? que peux-tu en attendre? Une plante salutaire pour guérir tes blessures. Hélas! oublie encore cette pensée; tu as cueilli les roses de la vie, et la plante qui doit te guérir fleurit dans la terre du sommeil.

« Dors comme le lys brisé par le vent d'automne, dors comme le cerf atteint par un dard, qui saigne dans son repos. Pourquoi regretter les jours d'autrefois? Pourquoi te rappeler que tu fus heureux? il fallait bien que ta joie se flétrît avec tes beaux jours.

« Tu as eu aussi ton mois de mai; mais il ne devait pas durer éternellement. Ne cherche plus ces doux rayons que dans les ombres de l'hiver; il fut un temps où le bonheur était avec toi. La terre avait reverdi, les oiseaux chantaient, et de suaves parfums inondaient ton temple d'amour.

« Te souviens-tu des doux embrassemens que tu as connus? Te souviens-tu du cœur ardent qui te cherchait et du baiser de la jeune fille aimée? Alors mes yeux lisaient dans ses yeux, et ma pensée se reflétait dans sa pensée. Alors c'était le temps de veiller, ô mon pauvre cœur! Maintenant, il faut oublier et dormir. »

Voici un autre chant que plus d'un lecteur pourrait prendre pour sa propre élégie. Il est intitulé : *Le Retour du Vieillard.*

« Comme l'oiseau de passage qui, à la fin de l'hiver, revient visiter son île et sa demeure, je reviens à toi, ô ma terre natale, je cherche le repos évanoui des jours de mon enfance.

« Depuis que j'ai quitté tes rives aimées, j'ai traversé bien des mers, j'ai passé bien des années de tristesse. Souvent, dans les contrées lointaines, j'ai goûté quelque joie, mais souvent aussi j'ai versé des larmes amères.

« Me voici de retour. Je revois la maison où reposa mon berceau; je

reconnais la baie, les flots, les champs et les rochers, tout ce monde de mes anciens jours.

« Tout est comme autrefois. Dans la même vallée, l'arbre s'élève avec la même couronne de verdure, et le même chant retentit dans les bois et dans les airs.

« Les vagues légères se jouent ainsi que par le passé avec les Nek, et l'écho des îles répond au cri joyeux de la jeunesse.

« Tout est comme autrefois. Mais moi, je ne suis plus le même, ô mon pays aimé! Mon visage a pâli, mes artères battent moins vite, et ma joie s'est éteinte.

« Je ne sais plus apprécier tout ce qu'il y a de doux dans ta beauté, de bon dans tes présens; je ne comprends plus le murmure de tes ruisseaux, ni le langage de tes fleurs.

« Mon oreille est fermée au son des harpes célestes qui vibraient sur tes vagues, et mes yeux ont cessé de voir les elfes qui dansent sur les collines et dans les prairies.

« Quand je partis, j'étais si riche, si riche et si plein d'espérance! J'emportais sous tes saints ombrages tant de pensées brillantes comme l'or!

« J'emportais le souvenir de tes beaux printemps et de la paix de tes campagnes. Dès mon enfance, tes bons génies étendaient leurs ailes sur moi.

« Et maintenant, qu'ai-je rapporté du monde lointain? Des cheveux blancs, un cœur malade et l'envie de mourir.

« Je ne te redemande pas, ma douce terre natale, tout ce que j'ai perdu. Donne-moi seulement une tombe au pied des peupliers, au bord de la source plaintive.

« Là, je m'endormirai en paix sous ton appui fidèle, jusqu'à ce que je renaisse pour commencer une nouvelle vie. »

Le style de Runeberg n'offre ni la richesse d'images de celui de Tegner, ni les nuances recherchées de celui d'Atterbom, mais il est remarquable par sa souplesse et son élégante simplicité. Son rhythme est harmonieux et varié, et l'auteur peut s'étudier à le rendre meilleur encore, car il est jeune, et ses compatriotes croient à son avenir poétique.

X. MARMIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1839.

Les derniers travaux de la chambre ont achevé de faire connaître l'esprit qui l'a animée dans cette session. La chambre semble vouloir remettre jusqu'à la session prochaine à se connaître elle-même et à se faire connaître. Elle a tout ajourné à la fois, les projets d'améliorations matérielles que le ministère lui demandait, et les réformes dont elle menace le ministère, la loi des sucres et le changement de l'institution de la Légion-d'Honneur, les grandes lignes de chemins de fer et la réforme électorale. L'ajournement de la loi sur les sucres a été vivement blâmé, et avec raison, même par ceux qui ont cru devoir prendre en main la cause de la chambre. La chambre est inexcusable en effet. A-t-elle craint de s'engager dans la discussion de deux grands intérêts entre lesquels elle n'avait pas de parti pris, ou a-t-elle voulu seulement avancer de quelques jours la fin de la session et le moment du départ, en se refusant à cette discussion? Qui pourrait trouver un mot à dire en faveur de la chambre dans l'un et l'autre cas? Où serait donc la force, où serait l'influence d'une législature qui craindrait de se compromettre en décidant avec justice une question aussi importante, sans s'arrêter aux mécontentemens que ferait naître sa décision? Si la chambre était pour le bien faible dégrèvement que demandent les ports et les colonies, qui l'empêchait de se prononcer? A-t-elle fléchi devant les démonstrations qui ont été faites par quelques manufacturiers du nord? S'est-elle laissé troubler par les murmures qui se sont élevés dans son sein? Mais qui donc aura, en France, le courage de braver les injustes mécontentemens que peut faire naître une mesure nécessaire, si la législature ne l'a pas? Comment la chambre, qui s'est emparée de toutes les affaires, qui s'est jetée avec empressement sur le projet relatif à la Légion-d'Honneur, dont la Charte semble lui interdire la discussion, comment la chambre recule-t-elle devant une responsabilité qui lui appartient? Cette responsabilité, il faudra donc que le ministère la prenne, et c'est à la fois son devoir et son droit. Nos colonies ne doivent pas périr de misère, nos ports devenir déserts, parce que les députés veulent conserver leur popularité au nord et au midi, ou plutôt

parce qu'ils ont hâte de retourner dans leurs départemens. Le gouvernement ne peut pas chômer parce que les députés ont des récoltes à faire, et les intérêts commerciaux, ceux de notre marine marchande, n'ont déjà que trop souffert depuis un an que la question des sucres est pendante.

Sans doute, le ministère actuel a singulièrement compliqué cette affaire par les irrésolutions qu'il a montrées. En arrivant au pouvoir, il avait trouvé dans les cartons un projet de loi tout préparé, qu'on pouvait immédiatement livrer à la discussion de la chambre. C'était au ministère, qui savait à n'en pas douter quelles terribles conséquences devaient résulter de l'ajournement, de l'empêcher de toutes ses forces. Nous avons vu avec plaisir que le ministère est décidé à agir, et à user du droit que lui confère la loi, en décidant la question par une ordonnance royale. M. le ministre du commerce en a pris deux fois l'engagement, devant le commerce de Bordeaux et devant la chambre, et nous espérons qu'il saura remplir sa parole, sans se préoccuper de ceux qui lui criaient à la chambre qu'il commettrait un acte illégal, mais qui se refusaient en même temps à faire l'acte le plus légal du monde qu'on leur demandait, à confectionner une loi. On a objecté au ministère que le cabinet du 15 avril a reculé devant un projet de dégrèvement par ordonnance. Le cabinet du 15 avril n'a pas reculé; mais la session était à la veille de s'ouvrir, les chambres étaient convoquées quand les députations des ports vinrent lui apporter leurs réclamations, et il ne jugea pas à propos de devancer le jugement du parlement. Assurément, si la chambre eût ajourné le projet de loi, le ministère du 15 avril n'eût pas laissé la question indécise, et mis des intérêts si importans en souffrance jusqu'à la session suivante. Ce que nous ne comprenons pas, il est vrai, c'est l'intention de ceux des ministres qui ont voté pour l'ajournement avec la majorité de la chambre. En votant seul pour la mise de la loi à l'ordre du jour, M. Dufaure nous semble s'être placé, comme ministre, au véritable point de vue de la question. C'était dire à la chambre que le gouvernement fait tous ses efforts pour que le nord et le midi ne soient pas laissés aux prises pendant six mois, pour que toutes les passions ne soient pas soulevées, excitées par l'espoir d'un succès; et après cette démonstration, le refus de la chambre eût dicté au gouvernement sa conduite. Mais il semble que dans cette question des sucres, le ministère ait passé successivement par toutes les phases de l'incertitude. Son exposé de motifs de la loi sur les sucres, emprunté aux cartons du ministère du 15 avril, établissait que le gouvernement ne s'est pas regardé comme en droit de modifier les tarifs par ordonnance; et, en effet, c'est ce que le ministère d'alors ne voulait pas faire au moment de l'ouverture d'une session. Depuis, par la dépêche télégraphique transmise à Bordeaux, le gouvernement a déclaré que la loi de 1814 lui donne le droit de procéder par ordonnance, et qu'il se réserve d'user de ce droit suivant les faits qui se manifesteront pendant la session. Enfin la majorité des ministres présens à la séance de la chambre du 16 a voté pour l'ajournement. Il nous semble que leur rôle était au contraire de sommer la chambre de procéder à l'examen du projet de loi; car sans doute le ministère ne pense pas que son droit de modifier les

tarifs par ordonnance soit absolu, c'est-à-dire qu'il lui ait été donné autrement que pour suppléer à l'absence des chambres. Toutefois, l'ordonnance aura lieu, nous n'en doutons pas; mais le débat recommencera à la session prochaine, quand le ministère viendra, conformément à la législation, demander à la chambre de changer en loi son ordonnance; et, malheureusement, les adversaires des intérêts si majeurs des ports et des colonies pourront se prévaloir, contre le ministère, de tous ces antécédens.

Nous ne nous lassons pas d'avertir le ministère des dangers de ses incertitudes en toutes choses, car nous prévoyons que le pays aura besoin, pour sa tranquillité, d'une administration ferme et unie dans ses principes, pour résister aux assauts qu'on prépare au gouvernement. Un des meilleurs esprits de la chambre, M. le comte de Rémusat, chargé d'examiner la proposition relative aux députés fonctionnaires, faite par M. Gauguier, a déposé, dans un rapport, le germe de quelques changemens à faire dans la loi électorale. Nous savons que quelques députés d'une intelligence distinguée, et appartenant au parti modéré de la chambre, ne sont pas éloignés d'adopter quelques mesures relatives au rejet des députés fonctionnaires; mais ce qui se passera sans doute d'ici à la session prochaine les avertira des dangers d'un changement trop prompt. Dans son rapport, d'ailleurs très-remarquable, M. de Rémusat n'a dissimulé aucune des objections qui peuvent être faites contre l'état actuel des choses. L'honorable député a cité les exceptions établies en Angleterre et aux États-Unis, et celles qui ont été prononcées en France par la constitution de 1791. L'état de la législation actuelle diffère peu de celle de l'Angleterre, où tout membre du parlement qui accepte une fonction salariée est tenu de se faire réélire. Quant aux exceptions formelles, elles atteignent les commissaires de la cour des banqueroutes, les shérifs et baillis des bourgs, les employés et fonctionnaires des régies des taxes créées depuis 1602, les commissaires des prises, les contrôleurs des armées, enfin les agens du gouvernement dont les fonctions exigent la résidence et une constante assiduité. En Angleterre, les exclusions portées par la loi ont été faites principalement en vue de la régularité des services publics; on n'a pas voulu que les nécessités du gouvernement représentatif lui portassent atteinte. Les exclusions portées par l'article 65 de la loi de 1831 ont été, pour la plupart, conçues dans un autre esprit, et M. de Rémusat le fait très-bien remarquer. Elles intéressent, en général, la pureté des élections. C'est ainsi que le préfet a été déclaré inéligible dans son département, le procureur du roi dans son ressort; mais cependant on n'a pas perdu de vue, dans cette loi, le bien du service, car la résidence a été jugée indispensable dans certaines fonctions, et c'est pour obéir à cette pensée que les préfets ont été écartés de la chambre.

M. de Rémusat a parfaitement senti les dangers qu'il y aurait à séparer entièrement le gouvernement de la chambre, en écartant tous les fonctionnaires de son sein, et il fait très bien remarquer, dans son rapport, que l'un des deux pouvoirs ainsi rendus étrangers l'un à l'autre serait bientôt condamné à devenir envahisseur. Le pouvoir uniquement législatif serait sans

influence sur la politique du dedans ou du dehors, ou son influence serait funeste; et le pouvoir exécutif, entièrement isolé de l'autre, serait réduit à s'annuler comme en 1790, ou à s'exagérer comme en 1803. En un mot, on marcherait à l'anarchie ou au despotisme. Écarter entièrement de la chambre les fonctionnaires, c'est-à-dire les hommes qui peuvent l'éclairer sur toutes les questions d'administration et de gouvernement, ce ne serait pas seulement s'exposer aux dangers que signale M. de Rémusat, ce serait encore créer une chambre qui se trouverait au-dessous de toutes les idées générales, et rendrait impossibles toutes les améliorations. C'est ainsi qu'on entendait la représentation nationale en 1789. Voudrait-on en revenir aux erreurs politiques de cette époque? Les grands principes de liberté qui furent émis alors n'ont pas varié, ils dominent encore en France; mais la manière de les pratiquer a dû changer dans une longue application, et aujourd'hui que le ministère n'est que la représentation de l'opinion parlementaire, on sent combien il importe de ne pas le priver, dans la chambre, des fonctionnaires politiques qui sont ses liens les plus étroits avec la législature, et ses plus sûrs moyens de communication avec elle.

La commission dont M. de Rémusat faisait partie, paraît avoir été divisée sur plusieurs points, et quelques-uns de ses membres ont exprimé des défiances assez grandes au sujet de la présence des fonctionnaires dans la chambre. Les uns alléguaient la tendance des fonctionnaires à ne pas sortir de la subordination dans laquelle ils sont habitués à se renfermer, en ce qui est du gouvernement. D'autres faisaient remarquer combien le pouvoir s'affaiblit quand ses fonctionnaires le combattent et lui refusent leur confiance. Passant à la situation de l'administration, on la montrait accusée d'intolérance et de réaction, quand elle écarte les fonctionnaires opposans; de faiblesse et de désaveu des idées qui l'ont portée au pouvoir, quand elle ne sévit pas contre les fonctionnaires qui l'attaquent. Ces assertions ont été repoussées par une partie de la commission, qui a démontré combien la chambre perdrait en écartant ceux qui y apportent l'instruction et la modération, résultat ordinaire de la pratique des affaires et de la connaissance de leurs difficultés, et M. de Rémusat a recueilli avec un soin infini, dans son rapport, tous les argumens de cette partie de la commission. Les réflexions dont il les a fait suivre sont d'une haute importance. Elles touchent au fond de la question, à l'idée même d'une réforme électorale, qui n'est pas moins que la révision de la constitution, et la réforme du jugement du pays qui a envoyé les fonctionnaires à la chambre. Néanmoins, la commission de la chambre paraît avoir reconnu en principe qu'on pourrait établir une distinction entre ceux qui entrent fonctionnaires dans la chambre, et ceux qui le deviennent après leur élection. Cette pensée, déjà développée avec beaucoup de lucidité par M. de Carné, dans son bureau, fera probablement naître une proposition qui aura quelque chance d'être bien accueillie par la chambre. Quant aux autres, il faut espérer que la chambre verra tout le danger d'une résolution prompte et hâtive en matière d'élection, et qu'elle ne perdra pas de vue cette sage observation du rapporteur de sa commis-

sion, à savoir que ce serait rétrograder que de séparer les pouvoirs exécutif et législatif, en isolant la chambre des fonctionnaires, et en réduisant l'influence du gouvernement dans la chambre à huit ministres qui ne seraient pas députés. Combien de fois avons-nous entendu l'opposition se plaindre des ministères où les députés ne figuraient pas en majorité! Quel pouvait être le but de ces plaintes, si ce n'est de vouloir faciliter les rapports de la chambre et de l'administration? On ne s'efforce déjà que trop, tous les jours, de représenter le gouvernement comme l'adversaire de la chambre : tous les hommes sensés savent qu'il n'en est rien; mais la réforme électorale, telle que l'entend le parti de la gauche extrême, ne va pas à moins qu'à produire ce déplorable résultat.

La simple lecture des conditions posées comme bases du projet de réforme conçu par le comité formé sous les auspices de M. Odilon Barrot, montre combien elles s'éloignent des vues indiquées par la commission de la chambre. D'après la composition de ce comité, on ne pouvait s'attendre à des conclusions timides. Du premier coup, le comité renverse le cens de l'éligibilité, et déclare que tout électeur sera éligible. De là on en viendra sans doute à déclarer que tout garde national est électeur, ainsi que le demandaient les pétitions que l'opposition colportait au commencement de la dernière session. Les adjonctions se composeront, en attendant, de la seconde liste du jury, des capacités énumérées dans la loi municipale, des officiers de garde nationale, des conseillers municipaux, etc. Les fonctionnaires, moins les commandans de division, qui déjà ne peuvent être élus dans leur ressort, seraient écartés de la chambre, et chaque député recevrait une indemnité de vingt francs par jour pendant la durée des sessions. La portée de ces conditions est facile à comprendre. La base en est empruntée à la constitution des États-Unis, où aucune personne tenant un office sous l'autorité du gouvernement, ne peut faire partie de la législature.

M. de Tocqueville, qui fait partie du comité présidé par M. Odilon Barrot, aurait pu faire remarquer qu'aux États-Unis la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif a moins d'inconvéniens que dans une monarchie. Le pouvoir exécutif reçoit simplement les ordres de la législature et les met en pratique. Nulle jalousie n'est possible entre ces deux pouvoirs. La présidence n'a pas besoin de liens bien intimes avec la législature; et quand celle-ci, entièrement séparée du gouvernement et de la masse des fonctionnaires, pèse trop rudement sur eux, il ne peut venir à la pensée d'un gouvernement qui change tous les quatre ans de lutter. L'administration, qui est toute locale aux États-Unis, dispense aussi la législature d'avoir les connaissances variées, l'intelligence des affaires journalières, qui sont indispensables aux chambres d'un gouvernement central comme le nôtre. En un mot, le pouvoir exécutif est annulé par le sénat aux États-Unis, ou plutôt il n'y a là, en réalité, qu'un pouvoir. Voudrait-on créer cet état de choses en France? Une chambre où ne seront admis d'autres fonctionnaires que des commandans de division, ne sera plus un grand conseil national. Il y manquera tous ceux qui pourraient l'éclairer de leurs lumières, et l'arrêter dans la carrière des inno-

vations peu réfléchies. Les magistrats inférieurs des parquets, les secrétaires-généraux et les personnes qui reçoivent un traitement de la liste civile, qui se trouveraient aussi atteintes par les exclusions du comité, nous semblent moins nécessaires dans une chambre; mais on oublie trop vite, dans ce désir immodéré de réformes, que beaucoup de fonctionnaires se sont pénétrés de l'esprit de nos institutions, et qu'ils ont appris à embrasser la généralité des intérêts publics, en remplissant leur devoir de députés. Dans la chambre même, les utiles discussions des bureaux sont une école où se forment plus promptement les hommes distingués qu'ils ne pourraient le faire pendant de longues années passées dans les instructions judiciaires, ou dans l'examen nécessairement restreint des affaires d'une branche d'administration.

La gauche avancée compte cependant ne pas s'arrêter là. La réforme électorale ne lui suffit pas, ou plutôt cette mesure n'est, à ses yeux, qu'un acheminement à tous les prompts changemens qu'elle réclame. A l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet, la gauche a donné son programme. Ce qu'elle attend du ministère, ou du moins de la partie du ministère qu'elle croit acquise à ses vues, c'est, elle le dit, le rétablissement du droit d'association, l'abolition des lois de la presse, ainsi que le retrait des lois relatives au jury et aux attributions de la cour des pairs. Il est vrai que ceux qui réclament ces prétendues améliorations exhortent le parti républicain à ne pas supprimer le principe de la propriété, et à cesser de prêcher l'établissement d'une dictature populaire. Tout doit, selon eux, se passer en discussions et en appels à l'opinion publique. Ces exhortations sont bonnes sans doute, mais nous serions curieux d'entendre la réponse de ceux à qui elles s'adressent, gens peu disposés à entrer en discussion, même avec l'opposition de gauche, et qui semblent bien résolus à faire prévaloir leurs théories ailleurs qu'à la tribune parlementaire ou dans les journaux. En attendant, on propose sérieusement au gouvernement de laisser ses adversaires s'associer librement, sans doute parce que la loi des associations a gêné le développement des clubs qui descendaient le 12 mai sur la place publique! Il est encore bien important de se débarrasser de la législation de la presse qui ne gêne cependant guère certaines feuilles dans les attaques qu'elles font chaque jour contre nos institutions. Le gouvernement n'a sans doute qu'à se désarmer pour désarmer aussitôt les factions! Voilà un expédient tout nouveau, et qui a le mérite de ne ressembler à aucun autre. Eh bien! on nous assure qu'il y a dans le gouvernement quelques personnes qui ne seraient pas éloignées de l'approuver.

Depuis neuf ans que le gouvernement de juillet est occupé à se défendre contre ses ennemis, il a été forcé de prendre plusieurs fois des mesures sérieuses pour assurer la tranquillité du pays. La gauche avancée convient que la propriété est menacée par les innocentes vues que le défenseur d'un des accusés traduits devant la cour des pairs nommait avec indulgence les idées *babouvistes*. La gauche avancée convient encore que la liberté est menacée par une dictature populaire. Toutes ces choses ne sont pas d'hier Elles fermentent dans les sociétés secrètes depuis neuf ans, et les lois que le gouvernement a

demandées comme des armes propres à combattre, dans la rue et dans la presse, ces hardies tentatives, ont été proposées par les hommes les plus distingués de la chambre, par des hommes que les partis ont mis avec orgueil à leur tête, et qui ne se repentent sans doute pas de ce qu'ils ont fait. Que penser maintenant des partis qui proposent l'abolition de ces lois? Assurément, ils n'ont pas pour appui les hommes qui les ont faites; leurs engagemens avec l'opposition, s'ils en ont eu, n'ont jamais été jusque-là. L'opposition avancée n'a même été dangereuse qu'un moment, quand, subissant l'influence des chefs parlementaires dont nous parlons, elle savait se modérer et ne pas proposer chaque jour le changement complet de l'état social. Maintenant que nous la voyons revenue à ses anciennes habitudes, nous devons en conclure qu'elle est séparée de tous les hommes modérés, opposans ou non, et qu'elle veut de nouveau marcher seule. Si ces symptômes ne nous trompent pas, on pourrait espérer de voir le parti modéré reprendre son unité, et s'appuyer encore sur les hommes qui ont fait sa force et sa gloire. Ce serait en réalité l'établissement tant désiré du gouvernement parlementaire, que le rapprochement des hommes d'une même opinion dans un seul camp. Nous ne parlons pas ici d'une modification ministérielle. Le rapprochement dont nous parlons aurait une portée bien plus haute; il amènerait une modification dans la direction de la chambre et de l'esprit public, un retour aux véritables idées de gouvernement, et le classement dans le pouvoir, à leur place, des hommes qui ont le plus contribué, depuis 1830, à combattre l'anarchie et le désordre. Quelques journaux parlent d'une nouvelle coalition qui serait dirigée contre le ministère actuel; la coalition qui se ferait ainsi aurait lieu au-dessus de toutes les combinaisons personnelles; elle comprendrait tous les hommes influens qui sentent le besoin de sauver l'ordre social, et, sous ce point de vue, on doit penser que l'administration actuelle ferait en sorte de figurer dans ce cercle, et non en dehors. Voilà, du moins, ce qui nous semble ressortir de l'attitude que prend la gauche avancée depuis quelques jours, et nous ne voyons pas quelle autre interprétation on peut donner aux bruits que répand la presse. Nous n'avons pas d'autres indices d'une combinaison quelconque; aussi ne sont-ce pas des nouvelles que nous prétendons donner, mais seulement des réflexions qui découlent naturellement de l'état des choses.

Tandis qu'une partie de la gauche avancée se sépare ainsi et peut-être malgré elle, par le seul effet de ses passions, des hommes modérés qu'elle soutenait depuis quelque temps, d'autres organes de ce parti paraissent se préparer à une scission plus volontaire entre eux et les chefs qu'ils s'étaient donnés. Les organes dont nous parlons attendent évidemment quelques circonstances pour prendre un parti. Nous ne nous joindrons pas à ceux qui pensent que ces circonstances sont toutes personnelles, et qui assurent qu'un chef dans l'opposition semble infiniment moins utile et moins profitable aux organes en question, que deux chefs dans le pouvoir, même s'ils étaient d'un moindre mérite. Ces misères d'intérieur de parti ne méritent pas qu'on s'y arrête. Nous abandonnons aux anciens organes de la coalition, aux puritains même dégé-

nérés de l'opposition formée contre le dernier ministère, l'usage des accusations d'immoralité et de corruption. Les petites circonstances particulières qui détachent quelques fragmens des partis politiques laissent toujours ces partis subsister, et nous voyons que la gauche avancée ne diminue ni d'ardeur ni d'impétuosité, si elle est destinée à décroître en nombre.

Pour passer du rigorisme qui se dément au rigorisme qui se borne à être injuste, nous opposerons quelques réflexions aux attaques dont ce recueil a été l'objet à la tribune, de la part de deux députés, M. Taschereau et M. Combarel de Leyval. Ces attaques, et c'est le nom qu'il faut donner aux discours des deux députés, ont eu lieu à l'occasion de quelques souscriptions prises par le dernier ministre de l'instruction publique. M. Taschereau a fait obligeamment remarquer que l'époque où ces souscriptions ont été faites, coïncide avec l'époque où ce recueil s'est montré plus favorable au gouvernement. Cette assertion était assez sérieuse pour qu'on y réfléchît avant de la porter à la tribune. Or, il était facile de s'assurer que nous nous sommes montrés favorables au gouvernement dès le 22 février, époque où le système tracassier que nous blâmions cessa, et fit place à la politique libérale et modérée apportée au pouvoir, à cette époque, par M. Thiers. Quand M. Molé, dont nous appelions l'administration depuis plusieurs années, vint au pouvoir, nous nous fîmes un devoir de le soutenir; et, après avoir approuvé la marche de ce ministère, nous n'avons pas cessé de défendre ses actes depuis qu'il s'est retiré. Que deviennent, après ce simple exposé, les réflexions malveillantes de M. Taschereau?

Nous avions donc donné notre approbation aux actes du gouvernement, deux ans avant qu'une seule souscription ministérielle eût été accordée à ce recueil, qui y avait bien droit, puisque de semblables souscriptions sont accordées à un recueil de peu d'utilité, tel que la *Revue Rétrospective*, dont M. Taschereau est le propriétaire et le fondateur. L'approbation que nous reproche M. Taschereau a cessé depuis quelques mois malgré les souscriptions ministérielles, et ce fait honore à la fois, ce nous semble, le ministère actuel et la *Revue des deux Mondes*. Les souscriptions accordées par le dernier ministère ne l'honoraient pas moins, car elles étaient accordées uniquement au recueil *littéraire* qui a répandu en France des connaissances sérieuses, utiles, et auquel ont concouru la plupart de nos savans et nos premiers écrivains. Si M. Taschereau avait pris connaissance de l'acte ministériel par lequel ces souscriptions ont été accordées, il aurait vu qu'elles avaient été prises en faveur des bibliothèques des départemens et d'autres établissemens publics, et que, par son arrêté, le ministre imposait à ce recueil la condition de consacrer un nombre déterminé de ses feuilles à l'examen spécial des ouvrages qui se rapportent à l'instruction publique, ainsi qu'à toutes les publications importantes qui ont trait à cette matière en France et dans les pays étrangers, en même temps qu'à l'histoire, à l'archéologie, aux sciences et aux belles-lettres. C'est en conséquence de cet arrêté que d'importans travaux ont été demandés à des hommes spéciaux, et qu'on a lu dans ce recueil des morceaux importans sur l'instruction publique en Angleterre, en Allemagne, dans le Nord, aux États-Unis, et

sur d'autres sujets. Les noms des hommes les plus éminens de l'Université et de l'Institut : MM. Augustin Thierry, Cousin, Fauriel, Jouffroy, Letronne, Ampère, Magnin, Sacy, Saint-Marc Girardin, Mignet, Nisard, etc., et du ministre de l'instruction publique actuel lui-même, sont des garanties suffisantes, et prouvent que le gouvernement a fait un acte de justice en approuvant des travaux signés de pareils noms. Nous en appelons à tous les hommes impartiaux ; ils verront, sans nul doute, dans des souscriptions accordées de cette sorte, autre chose qu'une transaction politique et une faveur.

Après avoir déploré l'injustice, un peu volontaire à notre égard, d'un homme instruit et d'un écrivain spirituel, il nous reste peu de chose à répondre à M. Combarel de Leyval, qui n'a vu dans la souscription du ministre qu'une allocation, bien faible, il est vrai, mais qui n'engage à rien ceux qui en sont l'objet. M. Combarel n'a qu'à se rendre dans la bibliothèque de son chef-lieu pour s'assurer de l'envoi de notre recueil dans les établissemens publics, et c'est là qu'il pourra lire notre réponse. Nous espérons que M. Combarel, rendu aux loisirs de la vie de province, nous lira plus souvent; peut-être alors changera-t-il d'opinion, et pensera-t-il qu'au lieu de restreindre les souscriptions de ce genre, l'intérêt public voudrait qu'elles fussent étendues. Les notions utiles ne se répandent jamais trop, et les études littéraires bien dirigées n'ont jamais nui aux progrès d'une nation. M. Combarel, qui n'est pas étranger aux arts, puisqu'il a exécuté long-temps sa partie d'instrument dans l'orchestre d'un de nos théâtres, non lyriques, il est vrai, reviendra facilement à des idées plus libérales, nous l'espérons. Mais passons à des questions plus sérieuses.

Un journal a annoncé que le gouvernement français a adressé au ministère belge une note pour demander le paiement de la double intervention de l'armée française en Belgique, et quelques feuilles conseillent au gouvernement de presser cette réclamation. Selon ces feuilles, la Belgique nous doit son indépendance, nous avons sauvé Anvers menacé d'une destruction totale, et c'est bien le moins que nos voisins paient les frais des expéditions qui ont été faites dans leurs seuls intérêts. Peut-être le gouvernement français a-t-il adressé à ce sujet un *memento* au gouvernement belge; mais nous ne croyons pas qu'il entre dans ses desseins de se placer vis-à-vis de la Belgique dans la situation d'un créancier rigoureux. Rien ne serait plus impolitique, en effet, que d'exiger des Belges le paiement immédiat ou même régulier des frais de l'occupation française. La France doit accoutumer la Belgique à demander et à recevoir nos secours dans toutes les occasions difficiles, car la Belgique est la frontière de la France, et en la secourant, la France se secourt elle-même. Que sera-ce donc si la Belgique sait qu'elle ne peut appeler les troupes françaises à son aide qu'en obérant son trésor? Elle hésitera plus d'une fois à recourir à une protection aussi dispendieuse, et qui sait si un peuple aussi bon calculateur que l'est le peuple belge, ne préférera pas le risque d'une oppression douteuse au nord que les inconvéniens d'une dépense certaine au midi? Nous avons du malheur en France. Nous abandonnons partout la politique des in-

térêts, et quand il y a lieu à exercer, pour notre avantage, une politique désintéressée, c'est le génie financier qui nous souffle nos déterminations. Qu'on examine la conduite de la Russie à l'égard de l'empire turc. Certes nous n'assimilons pas la Belgique à la Turquie, et la France ne peut être soupçonnée de vouloir asservir cette puissance voisine; mais le fait arrivé il y a six ans peut servir comme exemple de politique habile. Quand le grand-seigneur se vit menacé par le pacha, il se hâta d'appeler la Russie à son secours. Elle accourut à l'instant même, comme nous l'avons fait en Belgique; elle se retira, ainsi que nous, dès que le danger eut disparu, et la Russie, si exigeante, toujours si attentive à ses intérêts, n'a fait acheter à la Turquie, par aucun sacrifice, le service qu'elle lui a rendu. Qu'en est-il arrivé? C'est que, malheureusement pour nous et les autres puissances, la Turquie s'est accoutumée au secours des Russes, et qu'elle l'invoque peut-être à cette heure. Nos intérêts seront encore bien mieux servis en Belgique, par le désintéressement, que ne le sont, par un procédé semblable, les intérêts des Russes à Constantinople. Jadis la France payait des subsides annuels à presque toutes les puissances secondaires; le roi de France était à la fois leur trésorier et leur défenseur. Cette politique, qui nous donnait tant d'influence en Europe, n'est plus praticable; mais le principe ne doit pas être entièrement abandonné. En ce qui est de sa protection, la France doit l'accorder sans réserve à la Belgique, et il a fallu un motif tel que le respect qu'on doit aux traités pour que le dernier ministère obéît à la douloureuse nécessité de se conformer aux vues de l'Angleterre, qui exigeait l'exécution immédiate des 24 articles. Pour nous, qui n'avons cessé d'exhorter les Belges à exécuter un traité défavorable sans doute, mais qui était inscrit à la première page de leur histoire politique comme nation, nous ne sommes pas suspects en plaidant pour l'ajournement indéfini du paiement des frais d'occupation. Sait-on bien que l'Allemagne fournirait à l'heure même cette somme à la Belgique, si le gouvernement belge voulait accéder à l'association des douanes prussiennes? Ne perdons pas aussi de vue les avances que font les puissances du Nord à la Belgique, avec laquelle elles s'empressent d'ouvrir des relations diplomatiques. On dit que le ministère met pour condition de l'abaissement de notre tarif de douanes du côté de la frontière belge le paiement immédiat de cette indemnité. Abaissons notre tarif et ajournons indéfiniment le paiement de la créance. Ce sera d'une bien meilleure politique, et nous y gagnerons doublement. Mais s'il est vrai, comme le bruit s'en répand, que la Belgique se dispose à entrer dans le cercle des douanes prussiennes, une réclamation de 60 millions pour frais d'occupation, suivie d'une nouvelle occupation en cas de non-paiement immédiat, serait la seule mesure à prendre. En pareille occurrence, ce serait à M. le maréchal Soult de montrer comment un homme tel que lui entend les devoirs d'un ministre des affaires étrangères.

La mort du sultan est déjà un évènement ancien, tant les évènemens se sont précipités depuis quelque temps en Orient. Aujourd'hui l'empire turc, s'il existe encore, est gouverné en réalité par Kosrew-Pacha, qui a été promu à la

dignité de grand-visir. On vante beaucoup l'intégrité de ce fonctionnaire, et l'on espère beaucoup de son administration. Les difficultés de sa situation sont grandes toutefois, car Kosrew-Pacha est un ancien ennemi de Méhémet-Ali, et malgré la nécessité de plier devant le pacha d'Égypte, où se trouve le divan depuis la bataille de Nézib et la défection du capitan-pacha, le visir surmontera difficilement sa haine déjà bien ancienne. Il ne faut pas oublier que Kosrew-Pacha, qui est né au pays des Abases, ayant été acheté par le fameux capitan-pacha Kutchuk-Hussein, fut nommé pacha du Caire, et qu'il gouverna l'Égypte pendant quelque temps, après la retraite de l'armée française. Il y serait même peut-être encore, si Méhémet-Ali, qui n'était alors que simple bimbachi dans l'armée turque, grade qui équivaut à celui de chef de bataillon, s'étant révolté à la tête de quelques soldats, n'avait chassé Kosrew du Caire, et ne l'avait poursuivi jusqu'à Damiette, où il le força de s'embarquer pour Constantinople. Kosrew-Pacha fut depuis tour à tour pacha de Bosnie et capitan-pacha. Il contribua puissamment à la destruction des janissaires, et travailla activement à former les nouvelles troupes qui ont achevé à Nézib leur honte commencée à Koniah. Le maréchal duc de Raguse, qui connut Kosrew-Pacha en 1806, lorsqu'il était pacha de Bosnie, et qui le retrouva depuis à Constantinople, le peint comme un homme vif, fin, rusé, qui sait conduire les intrigues les plus compliquées, et qui a traversé plusieurs règnes en ajoutant constamment à son pouvoir et à son crédit. Son élévation récente confirme ces paroles du maréchal, qui ajoute que Kosrew, dont la fortune est très considérable, a su mieux conduire ses affaires que celles de son maître et de l'état. Ce portrait de Kosrew-Pacha diffère beaucoup de celui qu'on fait de lui en Europe depuis son avènement à la présidence du divan. Au reste, Méhémet-Ali, l'adversaire de Kosrew-Pacha, est aussi un orphelin, élevé presque par charité, et un journal anglais, *l'Atlas*, donne aujourd'hui sa biographie dans ce peu de lignes : « En 1773, à Cavala, petit port maritime près de Philippi, mourut, accablé sous le poids de la misère, un officier inférieur de la police turque. Il laissa, pour tous biens, un enfant de quatre ans, sans asile. Heureusement l'aga de la place, un Turc nommé Toussoon, était son oncle : c'était un homme bienfaisant. Touché de compassion, il recueillit l'orphelin, et lui fit donner une éducation qui pouvait passer en Turquie, et dans ce temps-là, pour libérale. On lui apprit à manéger un cheval et à se servir avec adresse de la carabine; quant à lire et à écrire, ces deux talens étaient regardés comme une superfluité, et l'enfant avait atteint un âge avancé avant de les posséder. Ce furent là les premières années de Méhémet-Ali. »

Méhémet-Ali a aussi beaucoup gagné aux yeux d'un certain nombre de personnes depuis la défaite des troupes turques. Méhémet-Ali est devenu le sauveur de l'Orient. Le bien de cette partie du monde veut aujourd'hui qu'on le laisse maître absolu de la Syrie, et que sa domination, s'étendant jusqu'au golfe Persique, embrasse Bagdad, Bassorah, et toute l'Irak-Arabie, qu'il ne tarderait pas à civiliser, comme il a civilisé l'Égypte ! Il est certain que Méhémet-Ali, maître aujourd'hui du cours du Tigre et du cours de l'Euphrate, peut s'a-

vancer sans obstacles jusqu'au golfe Persique, et enlever à la Porte toutes ses provinces méridionales. Mais nous espérons que cet enivrement causé par la victoire de Méhémet-Ali à quelques organes de la presse en Europe n'atteindra pas le pacha lui-même; dans tous les cas, la France ne perdra sans doute pas de vue que si elle est favorable à Méhémet-Ali, elle ne doit pas moins, dans l'intérêt européen, sa protection à l'empire ottoman.

Abandonner cet empire, et laisser Méhémet-Ali s'emparer de ses provinces à titre de vassal, sous la condition d'un tribut qu'il ne paiera pas, c'est appeler les armées russes à Constantinople, et amener la guerre, ce qui n'est sans doute dans les desseins ni de l'Angleterre, ni de la France. Il est inutile, nous le pensons, de relever les assertions des journaux légitimistes, qui accusent le gouvernement français d'avoir favorisé la défection du capitan-pacha; mais les vues qui tendraient à accorder au pacha d'Égypte peut-être plus qu'il ne demande lui-même, veulent être contredites sérieusement. C'est pousser trop loin le culte du succès. Il y a peu de jours, on représentait la Syrie comme prête à se soulever contre le pacha, et frémissant de cette domination qui y a déjà fait naître plus d'une révolte; on assurait que l'armée turque était à la fois nombreuse et instruite; sa défaite a tout changé. Certes, rien ne change plus la face des choses qu'une bataille perdue; mais la France n'est pas faite pour jouer entre la Turquie et l'Égypte le rôle que jouait autrefois l'Autriche entre Napoléon et les Russes. Si elle a quelqu'un à favoriser et à soutenir dans cette affaire, c'est assurément le plus faible, et cet acte de générosité se trouve d'accord avec les intérêts de sa politique.

Nous sommes de ceux qui ne croient pas à la longue durée de cet *empire d'une ville*, comme l'appelle un des hommes les plus distingués qui aient parcouru l'Orient dans ces derniers temps; mais une conduite ferme et loyale de la part de la France peut, malgré tout le dédain que nous montrent les journaux anglais, retarder encore de quelques années la chute de l'empire turc. Ce délai est d'une haute importance. Il nous permettra de nous assurer des garanties que nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de prendre, de regagner une influence que des fautes politiques inouies, et qui nous sont pour la plupart communes avec l'Angleterre, nous ont fait perdre. C'est une raison assez puissante pour ne pas livrer aveuglément à Méhémet-Ali le reste de cet empire si malheureux.

Chaque jour, les journaux tories annoncent que lord Melbourne a supplié la reine d'accepter sa démission, et une des feuilles les plus éhontées qui aient jamais paru en Angleterre, le *Satyrist*, feuille qu'on dit en rapport avec le roi de Hanovre, rapporte que la reine, qu'elle nomme *the little lady*, a refusé encore, il y a peu de jours, de laisser s'éloigner son ministre, en disant « qu'elle ne veut pas de ces odieux tories. » Il est vrai que les tories travaillent à mériter chaque jour de plus en plus ce nom aux yeux de la reine, et que l'aristocratie anglaise a bien démérité de son ancienne réputation de *loyalty*. Les choses se sont envenimées à ce point que des projets qui seraientà peine concevables de la part des radicaux ont été discutés, assure-t-on, dans certaines réunions de

la noblesse anglaise. Dans ces circonstances, les yeux des hommes sensés se sont tournés vers le duc de Wellington, qui a toujours été l'objet du profond respect de la jeune reine, et qui paraît lui porter un intérêt sincère. On doit déjà au noble duc la fin de quelques dissentimens de famille dans l'intérieur du palais, et l'on sait qu'il s'efforce d'apaiser les esprits les plus animés de son parti. En attendant, les tories ont fait éprouver au ministère, dans la chambre des lords, un échec qui prolongera encore l'affreuse situation de l'Irlande. Le bill de la réforme municipale en Irlande, entièrement dénaturé, il y a quelques années, par les amendemens de lord Lyndhurst, et repris chaque fois sans succès à la chambre haute, a été encore cette année combattu par le même orateur. Tel qu'il est maintenant, la chambre des communes se refusera sans doute à y donner son adhésion, et on ne sait jusqu'à quel point ce nouvel ajournement influera sur les esprits en Irlande. Il est à remarquer que depuis lord Castelreagh jusqu'à lord Lyndhurst, ce sont toujours des membres irlandais qui ont nui au bien-être de leur patrie. On s'attend plus que jamais à la dissolution du ministère anglais.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le caractère industriel introduit dans la littérature contemporaine par quelques écrivains d'imagination, et que nous avions tout récemment encore l'occasion de caractériser, produit sur les esprits littéraires deux résultats bien différens, selon la nature de leurs tendances. Les uns, s'abandonnant sans réserve et en toute hâte aux hasards et aux profits immédiats de l'improvisation, dispersent et jettent à tout venant, comme en une espèce d'adjudication intellectuelle, ce qui leur reste de verve épuisée et de combinaisons dramatiques; les autres, au contraire, par une réserve très honorable, se retirent comme en la solitude de leur pensée et laissent à peine fleurir une fois l'an ces roses odorantes de Pœstum, dont on aimait la moisson toujours nouvelle. Mais ce sentiment, que M. Alfred de Musset exprimait d'ailleurs avec tant de vérité dans une charmante nouvelle, *le Fils du Titien*, n'a-t-il pas aussi son exagération qu'il faut combattre? et dans cette universelle dispersion, dans ce découragement littéraire, n'appartient-il pas aux esprits qui ont le vrai sentiment de l'art, d'un art élevé, de donner les premiers l'exemple? Nous nous sommes quelquefois moqués des jeunes poètes qui se comparent au Christ; mais nous admettrions volontiers l'assimilation, si quelques-uns d'entre eux chassaient les vendeurs du temple. Pour ne parler que des maîtres, combien

leur silence prolongé n'est-il pas regrettable! De leur part, la mesure et la sobriété ne peuvent pas dégénérer en gaspillage et en abandon; M. de Vigny, M. Mérimée, par exemple, ne suivront jamais les traces de M. de Balzac. Tout cela déroute singulièrement la critique, qui a toujours devant elle les mêmes lutteurs, et qui se dégoûte vite des combats de carrefour qu'il lui faut soutenir, sans profit pour l'art, sans presque de curiosité pour le public. Les réimpressions ne suffisent pas. Sans doute, nous avons relu avec plaisir le dernier volume des œuvres de M. de Vigny, qui vient de paraître; mais tout le monde sait *la Maréchale d'Ancre* ou *Chatterton*, comme tout le monde voudrait savoir *la Seconde consultation du Docteur Noir*. Je n'ignore pas que les *diables bleus* ne sauraient lutter de vitesse avec l'industrie de certains écrivains, et que les héros de M. de Vigny, Gilbert, André Chénier, seraient fort désorientés dans la *société des gens de lettres*. Faut-il néanmoins abandonner la cause de la poésie à cette fécondité malheureuse qui fait mieux sentir encore la stérilité littéraire, et que la crise de la librairie contribue d'ailleurs à mettre dans tout son jour? Nous mentionnerons donc à peine aujourd'hui quelques ouvrages d'imagination pour passer vite aux livres sérieux, aux travaux d'érudition.

Léonore de Biran, par Mme de Cubières (1). — Il est, dit Mme de Cubières, des êtres auxquels le ciel a tout donné hormis le pouvoir d'être heureux; mais, s'il leur refuse le bonheur, il leur accorde en revanche la fermeté qui supporte les maux et l'intrépidité qui les défie. Pour de pareilles ames, la douleur a des profondeurs inconnues, le courage des ressources ignorées. — C'est à la peinture sans recherche, sans prétention, mais très délicate à la fois et très ferme, d'un grand dévouement et d'un difficile sacrifice de cœur, qu'est consacré le roman de Mme de Cubières. Un jeune homme ardent, forcé par des circonstances impérieuses et invincibles d'épouser la sœur de la femme qu'il aime, et de comprimer avec de continuelles anxiétés et d'involontaires crispations un sentiment qui troublerait le bonheur de la créature bonne et naïve qu'il a associée à son sort; la résignation exaltée de Léonore, qui réclame pour elle seule les refoulemens et les tristesses d'un cœur brisé, ce caractère noble et attachant qui s'use lentement dans une lutte sans issue; d'autres personnages secondaires, Mme Darbel, ame tranquille devant qui tout ce drame simple et déchirant se passe sans qu'elle le devine, parce qu'elle suppose partout le bonheur là où elle ne voit pas la souffrance; la douce et blonde tête de Mathilde qui est la cause involontaire et ignorante de tous ces malheurs; l'amiral de Saint-Amant, qui chérit Léonore d'un pur amour de vieillard touchant et aimable, et qui met au service de l'innocence malheureuse de la jeunesse l'expérience sévère de son grand âge; toutes ces figures tracées par Mme de Cubières avec un talent souple, fin et varié, sont mises en œuvre dans une action touchante, qui est dramatique sans viser nullement au fracas, aux péripéties, aux dénouemens

(1) 2 vol. in-8°, 1339, chez Magen, quai des Augustins.

bizarres, aux aventures compliquées, aux rencontres forcées des romans modernes. Beaucoup d'observations de cœur déliées et quelquefois un peu subtiles, dont les femmes ont seules le secret, un sentiment exquis des convenances qui n'exclut nullement la sensibilité et la grace, des mots spirituels et courts qui indiquent une connaissance parfaite du monde, ornent et relèvent à propos l'arrangement volontairement simple du récit.

On pourrait adresser quelques reproches à cette attachante histoire, et il serait bien désirable que l'auteur, en se conformant aux conseils d'une critique sage et désintéressée, prît, par son prochain livre, une place définitive parmi les romanciers de ce temps-ci. *Léonore de Biran* révèle un talent si distingué, qu'on y peut presque compter, et que nous abdiquons volontiers, en cette circonstance, notre réserve, ou si l'on veut notre prévention ordinaire au sujet des romans et surtout des romans de femmes. Mme de Cubières a déjà écrit plusieurs livres : *Marguerite Aimond* et *les Trois Soufflets;* et par la publication d'*Emmerik de Mauroger*, elle a quelque peu attiré l'attention publique, qui, sans nul doute, ne peut que se fixer de plus en plus sur un écrivain si habile et si naturel. Malgré *Werther*, malgré l'*Héloïse* de Rousseau, et quelques autres romans du premier ordre, il est permis de penser que la forme épistolaire n'est pas la meilleure. Nous félicitons donc Mme de Cubières d'avoir repris, dans *Léonore de Biran*, le procédé narratif dont l'absence rend quelquefois languissante l'action d'*Emmerik de Mauroger*.

Familiarisée avec ses personnages, Mme de Cubières a cru dès l'abord ses lecteurs aussi bien informés qu'elle, et la confusion des noms de baptême déroute pendant les premières pages de *Léonore*. Mme de Cubières ferait bien aussi de resserrer le cadre de ses romans, où l'unité manque un peu et où elle devrait ne pas admettre des personnages par trop inutiles à l'action. Peut-être, par exemple, *Léonore de Biran* aurait-elle gagné à être dégagée de certaines parties un peu longues et pâles; l'épisode de Mme de Treuk, la vie du général Darbel, auraient pu, sans inconvénient, être réduits à de moindres proportions. Quant au style, il est d'une femme du monde, élégant, fin et simple. Je le voudrais, dans quelques endroits, un peu plus châtié et plus sobre de détails. Il y a aussi çà et là quelques rares prédilections pour des mots un peu bizarres, comme *repoussement* dans le sens d'*aversion*. Mais ce sont là de bien minces objections après une aussi charmante lecture. Le seul conseil sérieux que la critique puisse donc offrir à Mme de Cubières, c'est de donner à ses livres leur vraie proportion, et surtout de ne pas gaspiller par des écrits trop fréquens un talent qui n'a besoin que de se concentrer dans une œuvre étudiée et de mûrir en se contenant.

LES SALAZIENNES, par M. Aug. Lacaussade (1). — Ce recueil annonce du talent et un sentiment poétique élevé. Nous répéterons, cependant, à propos des vers de M. Lacaussade, ce que nous avons eu déjà occasion de dire depuis

(1) Paris, 1839, in-8°, chez Aillaud, 11, quai Voltaire.

quelques mois de chaque nouveau volume de poésies. La forme est facile, harmonieuse, mais on y cherche trop souvent en vain un cachet original et distinctif. M. Lacaussade est un admirateur de M. Victor Hugo; il a gardé, avec ce qu'elle a de vague et d'indécise, la manière des *Méditations*. Ce n'est pas que les jeunes écrivains doivent sans doute s'interdire l'imitation des maîtres; mais il arrive souvent, dans les débuts, de prendre pour des impressions propres et toutes personnelles ce qui n'est après tout que le souvenir plus ou moins effacé d'une première lecture enthousiaste, qu'un sentiment étranger qu'on finit par regarder comme sien, sans songer même à en varier la nuance. Dès les premières pages, tout se devine par les titres : c'est *l'Étoile du matin*, *le Barde à la fleur*, *la Nacelle*, *le Lac*, *l'Orage*. Par malheur on arrive vite à l'épuisement, aux choses connues et cent fois dites, en prenant ainsi pour sources d'inspiration préférées le spectacle de la nature, spectacle sublime sans doute, mais qui, de notre temps, se réfléchit dans la poésie sous un aspect toujours pareil. M. Lacaussade, je le sais, a essayé de peindre une nature nouvelle; né à l'île Bourbon, au pied du mont Salaze, il a chanté les oiseaux blancs, les arbustes fauves des mornes. Mais pour nous intéresser vivement, nous enfans casaniers des cités, il faut plus que les demi-teintes d'un tableau heureusement touché en certaines parties; il faut toute la lumière, toute la sève des tropiques, et il ne suffit pas, pour arriver à la couleur locale, de jeter çà et là quelques noms de plantes plus ou moins bizarres. M. Lacaussade nous paraît donc avoir fait une trop large part, dans la poésie, aux rayons, aux orages, aux étoiles, au murmure des mers, et au bengali. Nous lui demanderons plus de sentimens réels et vrais, une étude plus sérieuse de la vie pratique, car c'est là surtout ce qui lui manque. En amour comme en politique, car il a chanté la politique et l'amour, M. Lacaussade s'est trompé, ce nous semble, et s'est contredit plus d'une fois. Est-il vrai, comme il le dit, que tous les rois soient des tigres à face humaine, et que Dieu ait tort de souffrir leurs attentats? De son côté, M. de La Mennais est-il bien réellement le *vengeur des nations*, et faut-il considérer comme *amis des tyrans* tous ceux qui ne se rangent pas à la foi de son catéchisme politique? Quand M. Lacaussade, à propos des années de sa propre jeunesse, parle de ses *blasphèmes sans fin*, des *ébullitions de sa colère*, de *ses désirs de tombe et de cercueil*, ne cesse-t-il pas complètement d'être naturel et vrai? Tout homme a ses heures de tristesse et de découragement sans doute; mais quand cette tristesse s'exagère, elle court grand risque de n'être plus qu'un sentiment faux, un spleen qui prête au comique. L'inexpérience du jeune poète se trahit ainsi en une infinité de détails. Il parle des trouvères comme de gens mélancoliques et rêveurs; il parle aussi des *bardes grecs*, et s'il se trompe de la sorte sur les hommes ou les appellations du passé, il nous paraît aussi s'abuser quelquefois d'une singulière façon sur les hommes de son époque. Il croit, par exemple, à la profonde perfidie, à l'immense méchanceté du critique, et s'imagine de bonne foi qu'il y a dans ce monde des gens dont l'unique emploi est d'empêcher le génie d'arriver à la gloire. Le critique est-il donc si ennemi de la réputation

des écrivains, et ne devrait-on pas l'écouter un peu, au lieu de le maudire, quand il signale, par exemple, à M. Lacaussade l'emploi du verbe *azurer* comme une nouveauté grammaticale, et qu'il se permet de ne pas regarder comme très correct ce vers :

Dans un humble réduit que *nul faste décore.*

Au reste, si méchant qu'il soit, le critique aime à reconnaître dans les *Salaziennes* de généreux instincts, une facture élégante, et des fragmens heureusement jetés auprès de morceaux pâles et vagues.

Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole *pendant les* XVIe et XVIIe *siècles*, par M. Léopold Ranke (1). — On pourrait peut-être s'étonner au premier abord de trouver réunies dans un même volume, rattachées à un même point de vue et présentées comme les deux termes inséparables d'un grand problème scientifique, les histoires, si tranchées, de la Turquie et de l'Espagne. Du harem à l'Escurial, il y a loin, sans doute, et la transition est brusque des muets de Constantinople aux dominicains, inquisiteurs de la foi; et cependant l'Espagnol et le Turc, le vainqueur et le vaincu de Lépante, ont accompli, à une certaine époque, des destinées presque identiques. Tous deux ont menacé l'Europe d'une prépondérance absolue, ou d'une conquête sans pitié. Ils ont eu, pour un temps, la force militaire, comme l'Italie l'intelligence; et tous deux aussi sont tombés de leur rang suprême, sans avoir subi ces malheurs inévitables qui changent d'un seul coup le sort d'un peuple. Quelles sont donc les causes réelles de cette dégradation rapide? Comment, au XVIe siècle, les Turcs, déclarés invincibles et redoutés de tous, ont-ils commencé à craindre pour eux-mêmes? Pourquoi l'Espagne a-t-elle laissé échapper le sceptre de Charles-Quint et de Philippe II? Telles sont les hautes questions que M. Ranke a traitées dans ce livre. Les Osmanlis l'occupent d'abord. Il les montre rapidement au temps de leur puissance. L'Europe tremble devant eux, et Venise leur paie des tributs, que son orgueil républicain cherche en vain à déguiser sous le nom de présens; l'Asie les redoute comme la chrétienté, car on sait partout la vérité de ce proverbe turc : Là où un cheval ottoman a posé le pied, l'herbe ne croît plus. Bajazet peut se nommer justement l'ombre de Dieu sur les deux parties du monde, et Chaireddin-Barberousse a presque raison quand il dit que son turban, placé au bout d'une perche, fait trembler et fuir les chrétiens. M. Ranke cherche les causes de cette supériorité des Osmanlis dans leur système féodal, l'organisation de leurs esclaves, leurs dogmes religieux, le despotisme absolu des souverains. Il prouve, en quelque sorte, la nécessité de ce despotisme, dans un empire qui n'a pas été fondé par une race dominante, ou par l'alliance et la réunion de diverses populations, mais uniquement par un maître et des esclaves. Après avoir exposé,

(1) Traduit de l'allemand, par M. Haiber, 1 vol. in-8°. Paris, 1839. Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.

avec une remarquable lucidité, la forme et l'esprit même du gouvernement des sultans, M. Ranke traite en détail de l'administration de l'empire par les visirs et les magistrats subalternes, de l'influence des femmes, et surtout du sérail, des milices, des janissaires. Fondé par la guerre, l'empire ottoman avait besoin de la guerre pour durer et grandir; mais quand Sélim eut ouvert la série des sultans fainéans, quand on eut méconnu la loi sainte qui enjoignait à tout maître nouveau de tenter une entreprise éclatante, alors l'affaiblissement arriva pour tous, l'état, le chef et les sujets, ou plutôt les esclaves. La corruption descendit du sultan au visir, et gagna rapidement les janissaires eux-mêmes : ces redoutables soldats qui avaient si long-temps vécu comme des moines, chastement, sobrement, subirent l'influence des femmes, et tournèrent contre le souverain dégradé l'activité qu'ils avaient jusque-là dépensée sur le champ de bataille. Leur courage s'éteignit faute d'alimens, et les mêmes hommes qui n'avaient jamais fui, tombèrent à un tel degré de lâcheté, qu'ils fermaient les yeux et détournaient la tête en mettant le feu à leurs mousquets

C'est ainsi, dans les détails de l'organisation administrative, dans l'étude rigoureuse des faits, que M. Ranke cherche le point de départ de ses aperçus historiques. On pourrait demander plus de fermeté et d'étendue à ses conclusions, plus de rigueur et d'élévation à sa philosophie; mais on ne saurait rendre trop de justice à son exactitude, à la sage disposition de son travail, à sa méthode contenue et sévère. L'*Histoire de la monarchie espagnole* présente les mêmes imperfections, mais aussi, et à un degré plus élevé peut-être, les mêmes qualités durables que l'*Histoire des Osmanlis*. La science s'est occupée déjà tant de fois de Charles-Quint et de Philippe II, qu'il semble difficile d'exciter, à propos de ces noms illustres, un intérêt soutenu, tout en restant dans la sphère des recherches positives. Cependant M. Ranke a su rendre à son sujet l'attrait inattendu de la nouveauté. Il s'est attaché bien moins à faire connaître la situation de la monarchie espagnole à l'égard de l'Europe, que la lutte soutenue, dans le sein même de cette monarchie, par le pouvoir souverain contre les intérêts si divisés des provinces, et leur résistance à la formation d'une unité nationale. M. Ranke traite tour à tour des rois, et ces rois sont Charles-Quint et Philippe II, des ministres, des états et de l'administration, de la noblesse, du clergé, des villes, des finances, et des revenus de l'Amérique. Il suit dans ses replis infinis la politique profonde de la maison de Hapsbourg, et la montre s'appuyant sur l'inquisition, pour enlever, sous le prétexte de la foi, aux riches leurs richesses, aux grands leur autorité, triomphant d'une nation par une autre, et profitant des sympathies comme des haines pour retenir sous un même sceptre les provinces espagnoles qui furent des royaumes, et les royaumes déchus tombés au rang de provinces conquises. L'*Histoire de la papauté* avait assuré déjà à M. Ranke, à côté de Heeren, une place élevée parmi les écrivains de l'Allemagne. Ce nouveau travail, qui est une seconde partie de l'*Histoire des princes et des peuples de l'Europe méridionale au seizième et au dix-septième siècle*, sera justement compris dans le nombre, déjà bien restreint

d'ailleurs, des bons livres de ce temps-ci ; car l'auteur a su joindre à une puissante patience d'investigations cette sage défiance des théories aventureuses, ce simple bon sens, qui rencontre presque toujours le vrai, en un mot ces qualités, toutes françaises, qu'il importe d'autant plus de signaler dans l'école allemande, qu'on pourrait citer en France des écrivains en renom, du reste, qui ne s'en préoccupent guère.

Histoire du droit romain au moyen-age, par M. de Savigny (1). — Le nom et les travaux de M. de Savigny étaient connus et appréciés en France bien avant que la traduction eût popularisé son livre. Nous n'aurons donc point à exposer ici l'analyse de ses doctrines, ou l'ensemble de son système. M. Guizot dans son *Histoire de la civilisation française*, M. Lerminier dans sa *Philosophie du droit*, ont jugé l'*Histoire du droit romain au moyen-âge* avec l'attention sévère et consciencieuse que réclamaient l'importance du sujet, ainsi que la patiente et rigoureuse exécution du livre. M. de Savigny a réalisé, par trente ans de travaux et par l'application toujours soutenue d'une haute intelligence à une même étude, l'une des œuvres les plus complètes et les plus remarquables de l'école historique allemande. Il ne s'agit point ici de mythes ou de symboles. M. de Savigny ne dépense pas, comme Niebuhr, les trésors de la science en aventureuses négations, il ne bâtit pas un système sur des monumens tout au moins problématiques, sa critique forte et contenue ne passe jamais d'une formule aride et sèche au domaine infini des rêves poétiques. Il a consulté Walter, Canciani, Mabillon, Muratori, mais pour leur demander, avant tout, des textes et non de l'inspiration lyrique, comme cela s'est vu quelquefois à propos de Marculphe ou des capitulaires. Le droit, je le sais, a bien aussi sa poésie; mais ce qu'il y faut chercher surtout, c'est la raison; et si froide, si patiente que soit l'investigation, elle est encore sujette à bien des erreurs, témoin ce livre même de M. de Savigny dans lequel M. Guizot a trouvé à la fois tant de choses à louer et à contredire.

On avait cru long-temps, on le sait, que le droit romain, entraîné dans la ruine de l'empire d'Occident, ne s'était relevé que par hasard, six cents ans après sa chute. La critique historique avait accepté cette opinion comme un fait incontesté et réel. Ce fut donc une pensée hardie que de la soumettre à un contrôle sévère, ce fut aussi un remarquable résultat que d'en démontrer en bien des points la fausseté, résultat d'autant plus notable que les découvertes, les aperçus neufs, ignorés et justes, sont plus rares en histoire qu'on ne le pense d'ordinaire. Il importe d'ailleurs, pour apprécier sainement le moyen-âge, d'y suivre, à travers leurs mille transformations, les traditions les plus lointaines de l'antiquité. Ce qu'on avait cru effacé sans retour, mœurs, croyances, philosophie, n'est souvent qu'altéré, déguisé, mais reconnaissable encore à l'œil attentif. La Rome chrétienne des papes continue la Rome des consuls. Les Larves, les Lémures, qui erraient autour des tombeaux antiques, se sont

(1) Trad. par M. Ch. Guenoux. 3 vol. in-8°. Paris, 1839. Hingray, rue de Seine, 10.

changés en damnés chrétiens, et le mystique auteur du traité *de Morientibus* aurait pu justement, à l'appui de ses récits étranges et de la vérité des apparitions merveilleuses, invoquer le témoignage de Pline, qui avait dit avant lui : *post sepulturam visorum quoque exempla sunt.* Bien avant la *fierte de saint Romain*, les vestales avaient le privilége de sauver du supplice les criminels qui se rencontraient sur leur route. Le chevalier Owein, en descendant au *purgatoire Saint-Patrice,* se souvenait vaguement d'Énée et du rameau d'or, et dans le XVIIe siècle encore, les morts, en certains lieux de l'Allemagne et de la France, emportaient dans le cercueil la pièce de monnaie qui servait à payer le passage fatal. Pourquoi donc, quand la fable mythologique reparaissait sous la légende chrétienne, quand le conteur, qui avait oublié le nom et la langue de Pétrone, se souvenait de la matrone d'Éphèse, pourquoi enfin, quand l'antiquité vivait puissante encore par sa poésie, aurait-elle cessé de vivre par ses lois? Le christianisme vainqueur avait essayé, souvent en vain, de proscrire ses rites, mais sans pouvoir en triompher. Il les adopta donc en les sanctifiant. Le jurisconsulte barbare, le glossateur, devaient-ils se montrer plus sévères que le prêtre? La théologie invoquait Platon; Aristote gardait sa suprême autorité. Les codes de l'empire, à leur tour, pouvaient-ils perdre tout à coup leur puissance? Non certes, et les traditions du droit romain s'imposèrent aux barbares eux-mêmes, comme le christianisme, comme la langue latine. Mais au milieu de tant d'élémens divers, les traditions devaient nécessairement s'altérer et se confondre, ou se continuer à l'état latent.

M. de Savigny a distingué, dans les destinées du droit romain au moyen-âge, deux périodes tranchées : d'une part, six siècles d'ignorance; de l'autre, sept siècles d'une culture plus ou moins heureuse. Il retrouve, dans ce droit, le lien commun de l'Europe chrétienne; il le suit, à travers les invasions, dans les lois de la cité et du peuple, dans tous les actes de la vie publique ou privée. On peut contester, en certains points, le système de M. de Savigny, on peut nier quelques-unes de ses conclusions; mais on s'étonnera toujours de l'étendue de ses vues et de sa pénétration. Son livre est complet : il commence par l'exposition des sources du droit, au Ve siècle, et s'arrête au moment où le seizième vient déplacer les fondemens de la science. Rien n'est omis et rien n'est long; la juste mesure est gardée partout, ce qui est rare dans les travaux de ce genre. M. de Savigny traite toujours suffisamment, en quelques pages nettes et précises, les questions les plus élevées; il montre la prédilection particulière que le clergé témoigne au droit romain, et comment il s'applique à le propager; la fécondité et l'intelligence des travaux de l'Italie, au XIIe siècle; la stérilité du XIIIe; le réveil de l'esprit scientifique, l'adoption des formes de la dialectique, par les jurisconsultes; l'application du procédé philosophique, qui n'aboutit souvent qu'à un vain formalisme. Ainsi, l'histoire littéraire s'ajoute à l'histoire dogmatique et la complète. Le savant jurisconsulte étudie l'organisation des universités allemandes, françaises, italiennes, espagnoles; il montre l'influence qu'elles ont exercée sur le développement intellectuel des peuples de l'Europe, et en particulier sur le droit. L'enseignement oral et l'en-

seignement écrit, la chaire et la glose, sont étudiés avec une parfaite attention; et tel est le soin de M. de Savigny à signaler toutes les causes de la diffusion de la science et de ses progrès, qu'il consacre à l'histoire matérielle des livres de droit, à leur fabrication, à leur prix, un chapitre spécial. Les manuscrits de Paris étaient renommés par leur luxe, souvent excessif; les étudians surveillaient eux-mêmes les copies. A Bologne, au XIVe siècle, les marchands ou les loueurs de livres devaient avoir dans leur boutique cent dix-sept ouvrages divers. La location variait d'après le nombre des feuilles, l'utilité ou la rareté de l'ouvrage; mais, en général, le prix de cette location était de quatre deniers (huit centimes). Dans le XIVe siècle, le prix moyen de chacune des trois parties du Digeste et du Code, avec les gloses, s'élevait à 150 francs de notre monnaie. Ces détails sont secondaires sans doute, mais ils témoignent du soin qu'apporte M. de Savigny à élucider son sujet jusque dans ses derniers replis.

Les vies des jurisconsultes du moyen-âge, à dater d'Irnerius, occupent le dernier volume. C'est là, sans aucun doute, l'une des parties les plus importantes du livre de M. de Savigny. Sans parler de la bibliographie qu'il est toujours nécessaire de posséder à fond, on sent l'intérêt qui s'attache, en toute science, à l'étude de ceux qui ont voué leur intelligence à ses progrès. Comment, en effet, apprécier les doctrines générales, quand les travaux particuliers ne sont pas connus dans le détail? Comment séparer les hommes de leur temps? On a peine à comprendre que le traducteur, M. Guenoux, ait mutilé cette partie si utile et si neuve, d'un livre en tout si complet. C'est là une profanation qui n'a, selon nous, aucun motif plausible, et, bien que M. de Savigny lui-même ait approuvé les suppressions, nous ne voyons là qu'une nécessité purement industrielle. Qu'on agisse de la sorte avec les livres de l'érudition mercantile, avec des ouvrages écrits aujourd'hui d'après des documens rapidement lus la veille, cela se conçoit. Mais il n'en est pas de même des œuvres qui font révolution dans la science et qui sont destinées à durer; et M. Guenoux, au lieu de rayer d'un trait de plume ce qui avait quelquefois coûté à l'auteur plusieurs années d'étude, eût agi plus sagement peut-être, en appliquant à sa propre préface ce procédé de dégagement et d'élimination.

LÉGISLATION CRIMINELLE MARITIME, par M. Hautefeuille (1). — On s'est beaucoup occupé depuis 1830, et l'on s'occupe encore de refondre les diverses lois qui ont réglé, en d'autres temps, la constitution de l'armée de terre. La marine et sa législation spéciale sont loin d'avoir attiré au même degré l'attention des deux chambres et du gouvernement. Est-ce un bien, est-ce un mal pour la marine qu'elle ait paru ainsi délaissée, ou reléguée au second rang dans les préoccupations des pouvoirs publics? Le mérite des changemens introduits dans l'organisation des troupes de terre nous apprendra un jour jusqu'à quel point notre force navale a lieu de s'affliger qu'on n'ait pas encore soumis à

(1) In-8°, chez Ladrange, quai des Augustins, 19.

de semblables remaniemens le régime sous lequel elle est depuis long-temps placée. Mais que l'on augure bien ou mal d'une révision législative qui serait tentée dans la sévère constitution pénale de la marine, il n'en faut pas moins applaudir aux efforts qui tendent à éclairer quelques parties de ce vaste sujet par des publications consciencieuses. Ainsi se mûrissent les questions qui offrent le champ le plus large aux controverses; ainsi on les fait avancer peu à peu vers une solution qui arrive sans danger. C'est dans ce but que nous recommandons aux esprits sérieux un livre dont la lecture nous a vivement intéressés, tout en contrariant néanmoins nos idées; nous voulons parler de la *Législation criminelle maritime*, par M. Hautefeuille, naguère procureur du roi à Alger, aujourd'hui avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Ce n'est pas que ce livre de droit pénal ait été écrit dans des vues de réforme; loin de là, il s'appuie sur cette donnée première, que la législation pénale maritime est suffisante pour faire face aux nécessités journalières du service; et même, si l'auteur remarque çà et là plusieurs lacunes dans l'ensemble du système pénal, on peut croire que, le jour où il s'agirait de les combler, il proposerait des dispositions au moins égales en sévérité à celles qui ont maintenant force de loi. Son traité a été rédigé au point de vue de cette rigueur traditionnelle qui s'est perpétuée jusqu'ici parmi les chefs de la marine militaire. Cependant ce livre, tel qu'il est, et assuré comme il l'est d'obtenir tous les suffrages des gens spéciaux, s'adresse à beaucoup d'autres lecteurs qui trouveront profit à saisir dans l'ensemble d'un seul cadre tant de textes de lois recueillis avec choix et accompagnés d'un commentaire simple, rapide, lumineux. On sera d'ailleurs forcé de se servir du livre de M. Hautefeuille, même pour le combattre. On peut espérer, du reste, qu'il sera combattu, et que les châtimens consacrés par les lois encore existantes ne seront pas le dernier mot de la pénalité de notre siècle. La réforme est moins nécessaire dans le code pénal de l'armée de terre, où il n'y a pas de ces peines qui dégradent l'ame en déchirant le corps; et pourtant il y en a d'exagérées et qui portent plus loin que ne le veut le véritable intérêt social. Heureusement, le régime pénitentiaire porte dans son sein le remède à cette étrange aberration de la loi pénale. Pour la marine, qui aura toujours besoin d'une pénalité spéciale, il y a aujourd'hui des châtimens corporels avilissans, intolérables dans nos mœurs et dans l'état de notre civilisation : telles sont *la cale*, souvenir atroce de la question des temps barbares, et *la bouline*, dont la gravité s'apprécie par le nombre de coups de cordes infligés au patient. Ces hideux moyens de discipline ne tarderont pas, quoi qu'on en dise, à disparaître de notre code pénal maritime, qu'ils déshonorent, même en demeurant souvent sans application. Fusillez vos matelots sur le pont, comme les Anglais l'ont fait de leur amiral Byng; reléguez-les à fond de cale, pendant toute une traversée, dans le plus sombre isolement pénitentiaire; mais respectez en eux la dignité humaine, et quelque chose de plus peut-être, l'honneur français.

V. DE MARS.